



Assemblée générale

Soixante-dix-huitième session

11^e séance plénière

Vendredi 22 septembre 2023, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Francis (Trinité-et-Tobago)

*En l'absence du Président, M^{me} Louk (Estonie),
Vice-Présidente, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 heures.

Allocution de M. Manasseh Damukana Sogavare, Premier Ministre des Îles Salomon

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du
Premier Ministre des Îles Salomon.

*M. Manasseh Damukana Sogavare, Premier
Ministre des Îles Salomon, est escorté à la tribune.*

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à
S. E. M. Manasseh Damukana Sogavare, Premier Ministre
des Îles Salomon, et de l'inviter à prendre la parole devant
l'Assemblée générale.

M. Sogavare (Îles Salomon) (parle en anglais) :
Je transmets les salutations du peuple des Îles Salomon à
toutes les personnes présentes dans la salle.

Nous réaffirmons notre attachement aux principes
de l'Organisation, fondée il y a 78 ans, en faveur d'un
monde empreint de paix et de prospérité partagée, de
progrès fondé sur le partenariat, et d'un avenir durable où
règnent la dignité et la liberté.

Le peuple des Îles Salomon adresse ses
félicitations à un autre insulaire, originaire de la Trinité-
et-Tobago, S. E. l'Ambassadeur Dennis Francis, pour son
élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa

soixante-dix-huitième session. Nous remercions égale-
ment son prédécesseur, S. E. l'Ambassadeur Csaba
Kőrösi, pour la manière dont il a conduit les travaux de
l'Assemblée générale à sa soixante-dix-septième session.
Je lui souhaite plein succès dans ses activités futures.

Je voudrais moi aussi me joindre à la commu-
nauté internationale pour adresser, au nom du peuple
des Îles Salomon, nos plus sincères condoléances aux
Gouvernements et aux peuples du Royaume du Maroc et
de la Libye, respectivement. Nous prions pour qu'ils se
relèvent rapidement et que le Tout-Puissant apporte force
et réconfort à celles et ceux qui ont perdu leurs proches,
leurs moyens de subsistance et leurs maisons.

Le choix du thème de cette année est très intéressant
compte tenu de l'état actuel des affaires mondiales, et il
trouve un écho favorable dans les Îles Salomon. Il y a huit
ans, dans cette même salle, nous nous sommes engagés à
sauver notre planète, à éliminer la pauvreté et à faire face
à la crise climatique (voir A/70/PV.4). Collectivement,
nous avons décidé d'adopter les 17 objectifs de développe-
ment durable avec la promesse de ne laisser personne de
côté. L'Accord de Paris sur les changements climatiques
témoigne également de cette détermination commune.

Cependant, aujourd'hui, la santé de notre planète
se dégrade et la pauvreté progresse. Nous sommes égale-
ment aux prises avec une crise climatique galopante qui
menace notre existence même et ébranle notre détermi-
nation. Ces multiples difficultés, associées au mélange
toxique de postures de puissance géopolitiques, de conflits
et de récession économique, remettent en question nos

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres
déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions.
Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la
délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance,
bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système
de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



engagements collectifs à l'égard de l'objectif même de l'Organisation et de l'efficacité du multilatéralisme dans un monde qui évolue rapidement.

À l'heure du bilan, il est inacceptable que 85 % des objectifs de développement durable fixés à l'échelle mondiale soient loin d'être atteints, et que les efforts sur la voie de leur réalisation stagnent ou marquent un recul. Il ne peut être fait abstraction de la gravité de cette situation, en particulier pour les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID). Le thème présenté ne met pas seulement en évidence l'échec du multilatéralisme, mais il souligne aussi la nécessité immédiate de rétablir notre confiance et de raviver notre solidarité en respectant notre engagement mondial dans l'esprit de la Charte des Nations Unies et des principes qui y sont consacrés. Le thème nous offre en outre l'occasion de faire le point sur nos propres lacunes et de voir où nous pouvons insuffler un nouvel élan au Programme de développement durable à l'horizon 2030. S'il s'agit de repenser notre mode de collaboration et de revoir à la hausse notre ambition d'appuyer et d'accélérer l'action mondiale au cours des sept prochaines années, nous devons nous y atteler dès aujourd'hui.

En tant que PMA, nous nous réjouissons du soutien de la communauté internationale en faveur de la prolongation, jusqu'en 2027, de la période préparatoire qui nous permettra de sortir de cette catégorie. Nous remercions la communauté internationale de sa solidarité et de son soutien. Les Îles Salomon demeurent déterminées à mettre en place une stratégie de transition en douceur d'ici la fin de 2024. Nous révisons actuellement notre stratégie nationale de développement pour la période 2016-2035, et nous accordons la priorité à la résilience des infrastructures, à la desserte numérique, au transfert de technologies, à l'investissement, au commerce et aux réformes énergétiques, afin que notre sortie de la catégorie des PMA se fasse de manière résiliente, durable et irréversible. Tel est l'effort que nous menons pour préserver et sauver le Programme 2030.

Pour stimuler notre reprise économique et renforcer notre résilience, nous avons besoin d'un appui bilatéral et multilatéral en vue de faire progresser nos aspirations en matière de développement et de remédier à nos vulnérabilités. À cet égard, nous renouvelons notre appel en faveur d'un renforcement de la présence des Nations Unies dans nos pays. C'est pourquoi nous demandons la mise en œuvre immédiate des six priorités du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés (2022-2031) et la concrétisation de ces engagements.

Nous saluons également l'inclusion des Îles Salomon dans la phase pilote des systèmes d'alerte précoce par le biais du mécanisme de renforcement de la résilience, et nous attendons avec impatience l'utilisation du mécanisme de soutien au reclassement durable pour soutenir nos initiatives de transition en vue de notre sortie de la liste des pays les moins avancés.

L'engagement du monde en faveur du multilatéralisme doit être renforcé. Les Îles Salomon appellent à une volonté politique plus forte de la part des « nantis » de conclure avec les PMA des accords commerciaux non réciproques et des accords en vertu du Système généralisé de préférences. Les relations de bon voisinage sont synonymes d'attention et d'efforts pour tous. Les 47 PMA ne représentent que 1 % du commerce mondial.

Nous saluons et apprécions à sa juste valeur la coopération Sud-Sud parce qu'elle est moins restrictive et plus efficace et qu'elle s'aligne sur nos besoins nationaux. Nous félicitons la République populaire de Chine pour son action visant à accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par le biais de son initiative « Une Ceinture et une Route », de l'Initiative pour le développement mondial, de l'Initiative pour la sécurité mondiale et de l'Initiative pour la civilisation mondiale. Lors de mes échanges avec le Président Xi Jinping en juillet, les Îles Salomon et la Chine sont parvenues à un accord pour établir un cadre stratégique global en vue de mettre en œuvre notre stratégie nationale de développement pour la période 2016-2035 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 grâce à ces initiatives porteuses de changement.

Ces initiatives revêtent une grande importance dans la promotion, la mise en œuvre et la réalisation du Programme 2030 relatif aux objectifs de développement durable. Nous invitons tous les partenaires à adopter ce modèle de partenariat transformateur. Si nous voulons rétablir la confiance et raviver la solidarité, commençons par changer notre manière de collaborer et par réformer notre architecture financière internationale. Notre appétit pour le changement transformateur n'a jamais été aussi grand, et nous nous réjouissons à la perspective de travailler en étroite collaboration avec tous les partenaires qui sont prêts à s'associer à nous pour atteindre les objectifs de développement durable.

Je préconise la création d'un siège permanent pour les PEID au sein de l'organe de décision de l'architecture financière internationale afin de garantir l'inclusivité. En tant que petit État insulaire en développement, nous soutenons la quatrième Conférence internationale sur les

petits États insulaires en développement, qui se tiendra à Antigua-et-Barbuda en mai 2024. La réunion devrait présenter une feuille de route d'action collective pour atteindre les objectifs des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement. Nous sommes convaincus que ce nouveau partenariat sera ambitieux et qu'il réactivera l'action mondiale en faveur des besoins singuliers et particuliers des PEID.

Sur la question de l'élaboration de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle, les Îles Salomon soutiennent l'appel à l'adoption de cet indice et à son application et opérationnalisation durant la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale. Il s'agit d'une initiative en faveur des PEID, qui prend en compte leur vulnérabilité multidimensionnelle afin qu'ils puissent se relever et reconstruire en mieux. Par conséquent, le *modus operandi* des institutions financières internationales doit être réformé pour prendre en compte notre vulnérabilité particulière.

Il ne peut y avoir de développement durable sans paix, ni de paix sans développement durable. Le monde ne peut pas atteindre les objectifs de développement durable avec tous les conflits et les guerres en cours. Les sept dernières années nous l'ont montré. Les Îles Salomon réitèrent leur appel à la cessation de tous les conflits, y compris la guerre en Ukraine. Nous devons rétablir la confiance dans la Charte et donner une chance à la paix. Nous devons mieux nous comprendre, nous écouter davantage et rechercher des solutions diplomatiques à tous les conflits. Les guerres ont exacerbé notre vulnérabilité, brisé notre confiance et sapé notre solidarité. C'est un facteur qui détourne considérablement notre attention de notre programme de développement. C'est le moment de transformer les épées en charrues. C'est le moment de semer des germes de la paix afin de récolter les fruits du progrès, de la prospérité et de la durabilité.

Nous continuons à demander un Conseil de sécurité élargi, démocratique, équitable, transparent et responsable, qui représente les réalités d'aujourd'hui. Cela inclut un siège réservé aux petits États insulaires en développement. Il y a neuf ans, les Îles Salomon ont manifesté leur intérêt pour un siège au Conseil de sécurité pour 2031 et 2032. Aujourd'hui, nous continuons à solliciter le soutien de la communauté internationale à notre candidature, et nous remercions ceux qui nous ont apporté leur appui. Nous déclarons une fois de plus notre foi profonde dans le multilatéralisme, et réaffirmons notre attachement à l'esprit de la Charte des Nations Unies et aux buts qu'elles consacre.

Les Îles Salomon accueilleront les 17^e Jeux du Pacifique – l'événement multisports le plus important et le plus prestigieux de la région – pour la première fois de leur histoire, du 19 novembre au 2 décembre. Plus de 5 000 athlètes de 24 pays et territoires de la région du Pacifique, dont l'Australie et la Nouvelle-Zélande, seront présents sur nos côtes. Nous sommes unis et fiers de tenir cet engagement régional.

Les Îles Salomon sont reconnaissantes du soutien que continuent de leur apporter leurs partenaires bilatéraux et multilatéraux, en particulier la République populaire de Chine, qui est devenue notre principal partenaire en matière d'infrastructures. Nous remercions également l'Arabie saoudite, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Indonésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la République de Corée et le Japon pour leur soutien.

D'innombrables voix se sont fait l'écho du même sentiment, à savoir que les changements climatiques restent la plus grande menace pour notre peuple et notre planète. Mais en avons-nous sérieusement et véritablement tenu compte ? L'ambition de l'Accord de Paris reste faible. Nous devons maintenir l'objectif de contenir le réchauffement climatique à 1,5 °C et combler le fossé en matière d'atténuation. Le bilan mondial prévu par l'Accord de Paris est essentiel pour que tout le monde reste honnête et sache où nous en sommes, ce que nous devons faire et comment préserver l'objectif de 1,5 °C. Le mécanisme concernant les pertes et préjudices doit être doté de ressources et rendu opérationnel. La confiance mondiale doit être rétablie pour préserver la crédibilité de l'Accord de Paris. Nous devons joindre le geste à la parole en prenant des mesures radicales en faveur du climat.

Les Îles Salomon se félicitent des délibérations de la Cour internationale de Justice concernant l'avis consultatif sur les obligations des États à l'égard des changements climatiques, demandé sur l'initiative de Vanuatu. Nous devons accélérer notre transition vers une économie à faibles émissions de carbone et continuer à soutenir l'initiative de Port Vila pour une transition juste et l'abandon des combustibles fossiles. Les pays développés doivent prendre l'initiative de financer la construction d'îles sûres résilientes face aux changements climatiques dans les PEID. Il faut en faire une priorité mondiale.

Les Îles Salomon ont le plaisir d'informer l'Assemblée générale qu'elles ont ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées. La politique nationale d'intégration des personnes handicapées et la politique de santé mentale fournissent le cadre de mise en œuvre nécessaire pour garantir la promotion et la protection

des droits des personnes handicapées à tous les niveaux. Nous sommes conscients qu'il est de notre devoir de créer un environnement favorable et des mécanismes qui permettent à notre peuple d'exercer ses droits fondamentaux, comme le prévoit la Constitution nationale.

Les Îles Salomon réaffirment le droit à l'autodétermination, tel qu'il est consacré par la Charte des Nations Unies. Sur la question de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française, les Îles Salomon ont de profondes inquiétudes concernant la crédibilité du dernier référendum en Nouvelle-Calédonie. Nous demandons instamment à l'organisme compétent et aux parties prenantes de se pencher sur cette question.

Les Îles Salomon observent avec une profonde inquiétude l'embargo imposé à Cuba depuis six décennies. Cette action unilatérale sape l'esprit du multilatéralisme et les progrès de Cuba vers la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous demandons instamment à notre ami et partenaire, les États-Unis d'Amérique, de lever l'embargo économique injuste imposé à Cuba. C'est une occasion de rétablir la confiance et de raviver la solidarité. Les embargos n'augurent rien de bon quant à la volonté de cet organe de ne laisser personne de côté. Au nom du peuple des Îles Salomon, je saisis cette occasion pour remercier Cuba pour le soutien apporté à notre secteur de la santé grâce à la formation de nos médecins au cours des dernières années.

Il y a deux jours, les Îles Salomon sont devenues l'un des premiers signataires de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. En collaboration avec l'Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique, les Îles Salomon accueilleront à Honiara, l'année prochaine, un sommet sur la réalisation de l'objectif de développement durable no 14.4. Cela se fera en coordination avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'océan. Le sommet mettra en évidence le leadership du Pacifique en matière de gestion de la pêche au thon. Les résultats seront pris en compte à la troisième édition de la Conférence sur les océans, qui se tiendra en juin 2025.

Nous prenons note des travaux qui continuent d'être menés par l'actuel comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin. Cela est essentiel pour préserver la santé, la productivité et la résilience de nos

océans, et est conforme à la Stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050.

Le Pacifique a été victime de la politique de la force bien avant que nous ne devenions Membre de l'Organisation. La bataille de Guadalcanal est entrée dans l'histoire comme l'une des plus féroces de la Seconde Guerre mondiale, une guerre qui n'était pas de notre fait. Le manque d'urgence, il y a huit décennies, dans l'enlèvement des munitions non explosées a coûté cher aux Îles Salomon en termes de finances et de vies humaines. À ce stade, je voudrais remercier le Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour le concours qu'il n'a cessé d'apporter dans le cadre des efforts déployés jusqu'à présent. Toutefois, beaucoup reste à faire pour écarter cette menace. J'engage les pays responsables de cette situation à retirer les munitions non explosées et à indemniser les victimes.

Depuis la création de l'Organisation des Nations Unies en 1945, les îles du Pacifique ont continué d'être le théâtre d'une projection de puissance de la part des pays développés. En conséquence, de 1946 à 1996, environ 300 engins nucléaires ont été mis à l'essai dans le Pacifique, notamment dans les îles Marshall, en Polynésie française et à Kiribati. Avons-nous eu notre mot à dire ? Non. Ces pays et leurs populations doivent recevoir des indemnisations proportionnelles. L'empreinte nucléaire des grandes puissances dans le Pacifique est intrinsèquement inscrite dans notre histoire et nos gènes. Aujourd'hui encore, certaines populations continuent de souffrir de problèmes de santé liés aux essais nucléaires et aux rejets dans le Pacifique.

En tant que signataire du Traité de Raratonga de 1985 et du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, notre engagement à maintenir notre continent bleu du Pacifique exempt d'armes nucléaires n'est pas négociable. Nous avons ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires cette année, ce qui témoigne de notre conviction et de notre position fondée sur des principes en faveur d'un Pacifique dénucléarisé. Nous restons préoccupés par l'accroissement des investissements nucléaires militaires dans la région du Pacifique, par le risque que cela ne provoque une course aux armements nucléaires et par les implications pour notre statut de zone dénucléarisée.

Les Îles Salomon sont solidaires des autres îles du Pacifique et sont consternées par la décision du Japon de déverser dans l'océan plus d'un million de tonnes d'eaux usées nucléaires traitées. Nous constatons que le rapport d'évaluation de l'Agence internationale de l'énergie

atomique n'est pas concluant et que les données scientifiques partagées restent insuffisantes, incomplètes et biaisées. Ces préoccupations ont été laissées sans suite. Si ces eaux usées nucléaires sont sans danger, elles devraient être stockées au Japon. Le fait qu'elles soient déversées dans l'océan montre qu'elles ne sont pas sans danger.

Cet acte a des effets transfrontaliers et intergénérationnels, qui constituent une atteinte à la confiance et à la solidarité mondiales. Le message est donc clair : nos vies et nos populations n'ont pas d'importance. Le réchauffement et l'acidification accrus des océans en raison du rejet des eaux nucléaires traitées sur une période de plus de 30 ans présentent des risques inquiétants pour le bien-être et l'avenir de nos populations. Nous demandons au Japon d'explorer d'autres options pour gérer les eaux usées nucléaires traitées et de cesser immédiatement de les déverser dans l'océan Pacifique. Si nous voulons rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale, nous devons faire preuve d'honnêteté et de franchise dans la protection de nos océans, qui sont l'élément vital de nos populations.

Je suis moralement et déontologiquement obligé de parler au nom de l'humanité, des sans-voix et des enfants de nos enfants. Nous sommes l'océan. Il est notre passé, notre présent et notre avenir. C'est le fondement de notre existence même. C'est notre identité. Arrêtons de rejeter les eaux traitées par les centrales nucléaires dans l'océan, sinon l'histoire nous jugera.

En conclusion, pour définir l'avenir, nous voulons et nous avons besoin d'un système international réformé, fondé sur des règles, qui soit prêt pour l'avenir et qui soit adaptée aux réalités d'aujourd'hui. Un changement d'attitude et d'approche est nécessaire. Il est essentiel de comprendre les personnes vulnérables et de leur tendre la main. Nous devons rétablir notre foi dans la Charte des Nations Unies et mettre fin à toutes les guerres. Nous devons renouveler et réaffirmer notre orientation avec vigueur, en l'assortissant des ressources nécessaires à la réalisation du Programme 2030. Nous n'avons qu'une seule vie à vivre. Redressons donc les torts du passé en rétablissant la confiance et en ravivant la solidarité pour accélérer l'action menée pour réaliser le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tout le monde.

Je conclurai en paraphrasant Winston Churchill : Aussi, préparons-nous à accomplir notre devoir et à nous conduire de telle sorte que, si l'humanité et les Nations Unies durent 1000 ans, les hommes et les femmes diront encore : « Ce fut leur plus belle heure ».

Iu mi tugeda – toi et moi ensemble – pour de meilleures Nations Unies. À Dieu soit la gloire, par Son grand amour. Que Dieu bénisse toutes les personnes présentes, et qu'Il bénisse l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre des Îles Salomon de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Manasseh Damukana Sogavare, Premier Ministre des Îles Salomon, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Pham Minh Chinh, Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam.

M. Pham Minh Chinh, Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Pham Minh Chinh, Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Pham Minh Chinh (Viet Nam) (*parle en vietnamien ; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je voudrais tout d'abord féliciter S. E. M. Dennis Francis de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session. Je suis convaincu que, grâce à sa riche expérience et à ses admirables capacités, il contribuera au succès de la présente session. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance pour les contributions importantes de S. E. M. Csaba Kőrösi, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-septième session, et à S. E. M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Ayant enduré de grandes souffrances, des sacrifices et des pertes dues aux guerres, à la séparation et à l'embargo au cours du siècle dernier, le Viet Nam comprend mieux que quiconque et mesure profondément la valeur de la paix, de la coopération et du développement. À force de persévérance et d'efforts inlassables pour faire table rase du passé, résoudre les différends, exploiter les points communs et se tourner vers l'avenir afin de transformer les ennemis en amis et la confrontation en dialogue, et en luttant et en coopérant pour transformer les adversaires en partenaires, le Viet Nam est aujourd'hui reconnu par

ses amis de la communauté internationale comme un modèle de coopération, de redressement et de réconciliation après la guerre pour le développement commun et la prospérité de toutes les parties concernées.

Il serait donc dommage de ne pas mentionner les trois facteurs les plus importants et les plus décisifs de la coopération internationale : la confiance, la sincérité et la solidarité. La confiance contribue à effacer l'animosité et combler les différences, et elle est une condition préalable à l'établissement de liens solides, efficaces et substantiels. La sincérité suscite la sympathie et renforce au niveau national l'espoir, la confiance et la solidarité, qui font la force d'un État, d'une nation et de tous ses habitants. La solidarité renforce le multilatéralisme au niveau international et crée une force mondiale.

C'est également cet état d'esprit que nous souhaitons souligner et promouvoir lors de la session de cette année. Ce n'est qu'en misant sur la confiance, la sincérité et la solidarité dans le monde entier, en renforçant le rôle de l'ONU et en mobilisant la participation active de tous les États que nous pourrions ensemble faire face aux difficultés, surmonter les défis et promouvoir la paix, la coopération et la prospérité à l'échelle mondiale, régionale et nationale, et assurer le bonheur et le bien-être à tous les peuples.

Ces dernières années, nous avons été confrontés à des obstacles considérables. Si la paix et la stabilité règnent au niveau macro, les hostilités, les conflits et les tensions subsistent au niveau micro. En outre, j'ajoute que les courses aux armements et les menaces croissantes que représentent les armes de destruction massive sont d'actualité. Les conséquences de la maladie à coronavirus (COVID-19) persistent, tandis que l'économie mondiale enregistre une reprise lente et inégale accompagnée d'une inflation élevée et de risques croissants. Dans le même temps, les défis sécuritaires non traditionnels, les catastrophes naturelles, les changements climatiques, les questions environnementales, l'alimentation, l'énergie, l'eau et la cybersécurité évoluent de manière complexe et imprévisible.

Par ailleurs, le monde est aujourd'hui aux prises avec quatre crises critiques. Premièrement, il y a une crise de confiance vu que les tensions géopolitiques n'ont jamais été aussi élevées depuis la fin de la guerre froide. Deuxièmement, la coopération multilatérale est en crise en raison de la fragmentation et des divisions. Troisièmement, il y a une crise des principes juridiques, qui se traduit par la remise en cause du droit international et de la Charte des Nations Unies dans certaines régions.

Quatrièmement, il y a une crise relative aux ressources nécessaires pour relever les défis mondiaux, tels que l'élimination de la pauvreté, l'éducation, la santé, l'aide humanitaire, les maladies, les catastrophes naturelles et les changements climatiques. Dans ce contexte, la question cruciale est la suivante : en tant que dirigeants du monde, que devons-nous faire pour aider nos nations respectives et le monde dans son ensemble à surmonter les obstacles actuels ?

Selon moi, la réponse est que nous devons conjointement renforcer la confiance, faire preuve de sincérité, promouvoir la solidarité, améliorer la coopération bilatérale et multilatérale, nous attaquer efficacement aux défis mondiaux et à ceux de l'ensemble de la population et favoriser le développement durable en plaçant les personnes au centre de nos politiques, en tant qu'acteurs, objectifs, moteurs et ressources de la croissance. Je suis d'avis que les défis mondiaux appellent des solutions mondiales. En outre, étant donné que ces questions concernent chaque personne, nous devrions adopter une approche globale et holistique associant l'ensemble de la population. Dans cet esprit, je voudrais proposer les cinq solutions globales suivantes.

Premièrement, il faut faire fond sur la sincérité, renforcer la confiance stratégique et appeler les pays à faire de la responsabilité le fondement de nos efforts. La sincérité et la confiance doivent être encouragées et renforcées par un dialogue franc fondé sur le respect mutuel, les intérêts partagés et les efforts conjoints pour résoudre les différends, ainsi que sur la prévention et l'endigement des conflits. La responsabilité se manifeste par le respect des engagements internationaux, du droit international et de la Charte des Nations Unies. Elle se traduit également par l'absence de recours à la force, de politique de la force, d'unilatéralisme et d'actions entraînant division et fragmentation. À cet égard, les grandes puissances jouent un rôle crucial et pionnier dans le renforcement de la confiance, la promotion de la sincérité et le respect des responsabilités par le biais d'engagements plus forts et d'un soutien plus large au développement mondial.

Deuxièmement, une solution globale consiste à renforcer la solidarité et la coopération internationales. Chaque pays doit placer ses intérêts dans le cadre plus large des intérêts de la communauté internationale et tous les pays doivent s'unir pour protéger et promouvoir le multilatéralisme et renforcer le rôle central de l'ONU. Cela peut se faire par le biais d'initiatives et d'actions multilatérales nouvelles et plus solides dans l'intérêt de tous les pays et de tous les peuples. Il faut également

soutenir les objectifs de développement durable proposés par le Secrétaire général en prenant des mesures et engagements vigoureux, concrets, pratiques et efficaces. Recherchons l'unité plutôt que la division, le dialogue plutôt que la confrontation et la coopération plutôt que l'isolement et la divergence. Une fois de plus, le Viet Nam affirme sa solidarité avec les autres pays, y compris Cuba, et demande instamment aux États-Unis de mettre fin au blocus imposé à Cuba.

Troisièmement, la solution pour l'ensemble de la population consiste à promouvoir des politiques qui mettent les personnes au centre de nos actions, en tant qu'objectifs, acteurs, moteurs et ressources du développement durable, tout en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte. Le développement n'a de sens que s'il apporte des avantages concrets à tout le monde, en particulier dans des domaines prioritaires tels que les investissements dans la promotion de l'éducation, la création d'emplois et la garantie que les citoyens sont au centre du processus d'élaboration des politiques. Nous devons améliorer et renforcer les investissements dans l'éducation, la création d'emplois, les droits sociaux, les soins de santé, l'amélioration de la résilience et de l'adaptation et la prévention des catastrophes naturelles et des maladies.

Quatrièmement, il est essentiel de mettre en œuvre des mesures politiques, économiques et sociales globales pour garantir la sécurité et la stabilité. Nous devons développer et adopter une économie verte, numérique, circulaire, de partage et intelligente, promouvoir les innovations et les start-ups, réduire les obstacles au commerce et à l'investissement, faciliter l'accès au marché et conclure davantage d'accords de libre-échange. Le Viet Nam soutient la réforme des institutions internationales. Nous devons accélérer ces réformes, en particulier les réformes financières et monétaires, dans le sens d'une plus grande équité et d'une plus grande égalité pour les pays en développement et les pays moins développés, et améliorer leur capacité à gérer efficacement les risques.

Cinquièmement, nous devons mobiliser et utiliser efficacement les ressources, l'autonomie, la résilience et l'exploitation efficace de notre potentiel et de nos atouts en tant que facteurs importants qui sous-tendent le succès, la prospérité et la force de chaque nation, de chaque région et du monde en général.

Les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, sont actuellement les plus vulnérables face aux graves conséquences des changements climatiques, des catastrophes naturelles et des maladies. Ils devraient recevoir une aide substantielle et efficace en

termes de financement, de technologie, de ressources humaines, de développement et de coordination de la gouvernance.

Le Viet Nam soutient le processus du Sommet de l'avenir, qui vise à apporter des changements importants grâce à un nouvel état d'esprit, un nouveau mode de fonctionnement et de nouvelles actions, en vue d'aider les institutions multilatérales à fonctionner de manière plus synchronisée et plus efficace et à mieux répondre aux besoins et aux intérêts de tous les pays et de tous les peuples.

Le Président Ho Chi Minh, grand dirigeant bien-aimé du peuple vietnamien, héros de la libération nationale et grand homme de culture, a dit un jour,

« Un pays est enraciné dans son peuple ; ce n'est que lorsque la racine est solide que l'arbre tient bon. Nous construirons le fort de la victoire sur la base des efforts de notre peuple »

et

« Solidarité, solidarité, grande solidarité ; succès, succès et grand succès ».

S'appuyant sur cette philosophie, le Viet Nam a enregistré des résultats importants et historiques après près de 40 ans de Doi Moi, de rénovation, notamment en termes de développement socioéconomique et d'amélioration du niveau de vie de la population. Le taux de pauvreté multidimensionnelle au Viet Nam est passé sous la barre des 2 %.

Le Viet Nam mène résolument une politique étrangère cohérente d'indépendance, d'autonomie, de multilatéralisation et de diversification des relations. Nous restons un ami, un partenaire fiable et un membre actif et responsable de la communauté internationale pour la paix, la coopération, le développement et la prospérité de tous les pays du monde.

Le Viet Nam continuera à être un partenaire fiable et responsable de la communauté internationale. Des hommes et des femmes de l'armée populaire du Viet Nam et des forces de police vietnamiennes ont participé à des missions de maintien de la paix des Nations Unies, transmettant un message fort de paix, d'amitié, de coopération et de développement.

Nous accélérons également la transition énergétique pour parvenir à zéro émission nette d'ici à 2050. En outre, le Viet Nam assure la sécurité alimentaire d'une population de 100 millions de personnes, tout en s'efforçant d'exporter environ 7 millions de tonnes de riz cette

année, contribuant ainsi à garantir la sécurité alimentaire mondiale. À cette occasion, le Viet Nam souhaite annoncer son engagement en faveur de la transition vers les objectifs de développement durable.

D'une région affligée par les guerres et les divisions, l'Asie du Sud-Est est devenue une zone de solidarité, d'amitié et de coopération et un épicerie de croissance. En outre, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) joue un rôle important et a affirmé son rôle central dans le maintien de la paix, de la sécurité et de la prospérité dans la région.

Nous tenons à réaffirmer notre détermination à travailler avec d'autres pays, à l'intérieur et à l'extérieur de la région, pour préserver la paix, la stabilité, la sécurité et la liberté de navigation dans la mer de Chine méridionale, conformément au droit international et à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982. Il est également nécessaire de faire preuve de retenue, de s'abstenir de toute action unilatérale et de régler les différends et les divergences par des moyens pacifiques, y compris des processus diplomatiques et juridiques.

Le regretté Secrétaire général Dag Hammarskjöld a un jour qualifié l'ONU de nouvelle *Santa Maria* qui peut nous aider à braver les tempêtes et à découvrir les mers inexplorées de la paix, de la stabilité, de la coopération et du développement. Soyons des marins responsables, restons unis, maintenons la confiance et agissons à l'unisson pour tenir la barre et mener le navire des Nations Unies vers de nouveaux horizons d'une prospérité plus grande et plus inclusive.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Pham Minh Chinh, Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Ntsokoane Samuel Matekane, Premier Ministre, Chef du Gouvernement et Ministre de la défense, de la sécurité nationale et de l'environnement du Royaume du Lesotho

La Présidente par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Chef du Gouvernement et Ministre de la défense, de la sécurité nationale et de l'environnement du Royaume du Lesotho.

M. Ntsokoane Samuel Matekane, Premier Ministre, Chef du Gouvernement et Ministre de la défense, de la sécurité nationale et de l'environnement du Royaume du Lesotho, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ntsokoane Samuel Matekane, Premier Ministre, Chef du Gouvernement et Ministre de la défense, de la sécurité nationale et de l'environnement du Royaume du Lesotho, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Matekane (Lesotho) (parle en anglais) : Depuis 78 ans, les dirigeants du monde se réunissent chaque année en septembre dans cette salle de l'Assemblée parce qu'ils sont profondément convaincus que les nations du monde peuvent et doivent coopérer pour régler les conflits par des moyens pacifiques et améliorer la vie de chaque personne. La vision de nos pères fondateurs, celle d'un monde uni, pacifique et prospère, continue de résonner en nous et transcendera d'innombrables générations futures. Il en est ainsi parce que les avancées de l'Organisation des Nations Unies sont trop flagrantes pour être niées.

Qu'il s'agisse de prévenir une troisième guerre mondiale, de consolider les fondements de la sécurité mondiale ou de faire progresser le développement économique mondial, l'ONU a laissé une marque indélébile dans les annales de l'histoire. Malgré ces réalisations remarquables, la voie suivie par l'Organisation pour réaliser pleinement ses aspirations a toujours été parsemée de nombreux défis. Le monde est actuellement en proie à des turbulences, avec des crises croisées et croissantes en ampleur et en gravité.

Avec les conflits et les insurrections au Sahel, en République démocratique du Congo, au Mozambique et en Ukraine, et les tensions mondiales croissantes entre les États dotés d'armes nucléaires, la capacité de l'ONU à maintenir la paix et la sécurité dans le monde est mise à l'épreuve. Les changements climatiques, la pauvreté, la faim, les maladies, le chômage, principalement parmi les jeunes, et les violations des droits de l'homme menacent de submerger le système international. Comme si cela ne suffisait pas, les changements anticonstitutionnels de gouvernement ont refait surface, tandis que l'unilatéralisme et le terrorisme se poursuivent sans relâche.

Cette situation a donné lieu à un sentiment que le système multilatéral n'est plus adapté. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment redonner confiance à la population mondiale dans le fait que

L'ONU est toujours aussi pertinente aujourd'hui qu'elle l'était en 1945, lorsqu'elle a été créée. La réponse à cette question nous incombe en tant que dirigeants actuels du monde. C'est à nous qu'il incombe de faire de cette décennie un tournant, ou alors une décennie au cours de laquelle le multilatéralisme a perdu son chemin. C'est dans ce contexte que nous saluons le thème choisi pour notre débat général : « Rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale : accélérer l'action menée pour réaliser le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tout le monde », qui est on ne peut plus approprié.

Au cœur de nos problèmes se trouve le défi d'une perspective économique inégale et incertaine. Le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/78/1) montre bien que la promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable est restée un défi majeur au cours de la période considérée. Il montre clairement que le processus de réalisation des objectifs de développement durable est au point mort. Il y a eu même des reculs en ce qui concerne la pauvreté, l'emploi, la santé et l'éducation ainsi que dans d'autres domaines. Les petites économies en développement enclavées, telles que le Lesotho, sont les plus touchées, car elles doivent encore s'intégrer pleinement dans les marchés mondiaux.

Pour inverser la trajectoire économique actuelle, nous devons faire preuve d'intentionnalité en matière de coopération multilatérale et rester fidèles aux principes qui ont présidé à la création de l'Organisation des Nations Unies. Nous devons nous efforcer d'uniformiser les règles du jeu en matière d'architecture financière mondiale et donc nous exprimer d'une seule voix en appelant à la démocratisation et à la réforme des institutions de Bretton Woods.

En outre, le Lesotho continue de soutenir pleinement la proposition du Secrétaire général concernant le plan de relance des objectifs de développement durable. Dans le même temps, nous aimerions joindre notre voix à l'appel lancé aux pays du Groupe des Vingt (G20) pour qu'ils financent le plan de relance à hauteur d'au moins 500 milliards de dollars par an, par le biais d'une combinaison de subventions et de financements à des conditions concessionnelles ou non concessionnelles. Les engagements pris au niveau international doivent être respectés. Nous nous félicitons également de la récente décision du G20 d'accréditer l'Union africaine en tant que membre officiel.

Malgré les défis auxquels nous sommes confrontés en tant que pays les moins avancés, nous ne restons pas spectateurs s'agissant du processus de réalisation des objectifs de développement durable. Parmi nos efforts au niveau national, citons l'organisation d'un événement de haut niveau sur la nutrition et la sécurité alimentaire par S. M. le Roi Letsie III au Lesotho en mars de cette année. L'objectif de cet événement était de promouvoir une dynamique politique forte pour mobiliser les engagements et les investissements en faveur de la lutte contre la faim et la malnutrition sur le continent.

Nous déployons également des efforts concertés pour soutenir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement par le biais de nos allocations budgétaires nationales et de nos actions. Il y a deux mois, en collaboration avec le bureau de pays des Nations Unies au Lesotho, j'ai lancé le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, qui vise à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous saluons l'Organisation des Nations Unies pour ce geste, mais nous tenons à souligner qu'il existe encore d'importantes lacunes en matière de ressources. Nous appelons donc nos partenaires de développement à allouer davantage de ressources à cet effort.

Les changements climatiques sont également un des défis majeurs de notre époque. L'évolution des conditions météorologiques, les ouragans, les tempêtes et les catastrophes que nous subissons chaque année en sont la preuve. Le récent tremblement de terre au Maroc et les inondations en Libye en sont des exemples. Qu'il me soit permis ici de présenter nos sincères condoléances aux familles qui ont perdu leurs proches dans ces catastrophes. Nous exprimons également notre solidarité et notre soutien à ces pays africains frères et à leurs peuples qui se relèvent et se reconstruisent.

En pleine crise des changements climatiques, nous pensons qu'il existe une lueur d'espoir à l'horizon qui pourrait nous permettre de redresser le destin de nos populations. Au Lesotho, nous avons de l'eau, du soleil et du vent en abondance, ce qui offre des possibilités d'innovation et de partenariat dans la production d'énergie renouvelable et la création d'emplois.

À cet égard, je souhaite annoncer que les 12 et 13 octobre de cette année, le Lesotho accueillera une conférence et une exposition internationales sur l'eau et l'hydrogène qui présenteront les mesures que nous prenons pour devenir la première nation hydroélectrique numérique durable au monde. Nous sommes ouverts aux investissements dans ce secteur. Je saisis donc cette

occasion pour inviter les États Membres et le secteur privé de leurs pays respectifs à participer à cet événement novateur. Notre objectif est de produire de l'énergie propre pour l'usage national et pour l'exportation vers les pays voisins.

Dans le même temps, nous exhortons les pays développés à honorer leurs engagements financiers de fournir 100 milliards de dollars par an aux États en développement pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Nous devons travailler à une mise en œuvre qui place les personnes handicapées, les jeunes, les femmes et les autres groupes vulnérables au centre de nos politiques. Nous sommes d'avis qu'associer toutes les parties prenantes à une action programmatique et axée sur les résultats entraînera des changements fondamentaux dans les moyens de subsistance et le bien-être de nos sociétés.

Nous vivons dans une ère numérique qui oblige nos pays à garantir un large accès aux outils numériques. La maladie à coronavirus (COVID-19) nous a appris que la technologie est essentielle pour lutter contre les maladies et les pandémies. Les défis auxquels sont confrontés nos systèmes de santé exigent une amélioration de l'utilisation de la télémédecine et de la technologie. La coopération mondiale est essentielle dans ce domaine. Alors même que nous coopérons dans ce domaine, nous devons veiller à ce que l'accès à la santé et à la médecine reste une priorité et bénéficie d'un financement adéquat.

Nous sommes heureux de constater qu'au Lesotho, l'accès au numérique a sensibilisé les jeunes, en particulier les filles, et les femmes à leurs droits. Cela se traduit par un engagement civique accru et l'expression d'idées et d'opinions par la plupart des femmes et des filles basotho dans divers secteurs.

Malgré cela, le plein accès aux outils numériques reste un défi pour nos communautés rurales en raison du manque d'infrastructures et de moyens financiers, ce qui perpétue les inégalités que nous nous efforçons d'éradiquer. C'est un domaine qui nécessite une collaboration et une coopération étroites avec les États Membres. Même si nous saluons et soutenons les innovations technologiques, telles que l'intelligence artificielle et les médias sociaux, je dois toutefois ajouter que nous ne devons pas perdre de vue la nécessité de faire face aux menaces évidentes qui pèsent sur les droits des personnes à la sécurité et à la vie privée.

Dans notre quête pour réaliser nos aspirations en matière de développement, nous prenons également des initiatives pour stimuler les moyennes, petites et

microentreprises. Cela permettra d'accélérer le commerce et l'industrialisation et de remédier aux déséquilibres entre les hommes et les femmes. Le Lesotho s'est également engagé dans un vaste processus de réformes constitutionnelles et législatives. Bien qu'elles ne constituent pas une solution unique à tous les problèmes, ces réformes permettent néanmoins d'espérer que la vie des populations s'améliorera grâce à un nouvel ordre de gestion des ressources publiques, à de meilleurs contrôles et contrepoids, à la stabilité politique et à l'accent mis sur le programme de développement. Alors que nous passons à la mise en œuvre des réformes, nous continuerons à compter sur le soutien de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale.

La consolidation de la paix sera toujours une condition préalable au développement. Tant que l'accès aux armes légères et de petit calibre, qui tuent notre peuple quotidiennement, restera libre, la paix continuera de nous échapper. Tant que la volonté politique de débarrasser le monde des armes nucléaires et des autres armes de destruction massive, y compris les armes biologiques et chimiques, fera défaut, la paix et la sécurité mondiales resteront toujours fragiles.

Nous appelons à la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et à l'élimination totale des armes nucléaires et autres armes de destruction massive, conformément aux engagements et obligations internationaux contractés. En tant que membre de la communauté mondiale, le Lesotho continuera à jouer un rôle dans la promotion de la paix dans le monde, y compris dans notre région. Nous sommes heureux d'annoncer à cette assemblée que nos contingents au Mozambique, sous l'égide de la Communauté de développement de l'Afrique australe, ont fait des progrès louables pour contrecarrer la menace de l'insurrection meurtrière dans ce pays.

Alors que nous continuons à réfléchir aux questions et aux défis les plus urgents auxquels la communauté internationale est confrontée aujourd'hui, nous ne devons pas oublier le sort des peuples sahraoui et palestinien, qui continuent à vivre sous l'oppression. L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont reconnu leurs droits à l'autodétermination et à l'indépendance. Le Sahara occidental doit déterminer son propre destin et vivre en paix aux côtés du Royaume du Maroc. De même, la solution à la question palestinienne passe par la mise en œuvre de la solution des deux États, Israël et la Palestine vivant côte à côte dans la paix, la sécurité et l'harmonie.

Je ne saurais manquer d'appeler à la levée du blocus économique imposé à la République de Cuba, ainsi que des dernières sanctions encore en place contre la République du Zimbabwe.

Dans le même temps, nous appelons à une réforme du Conseil de sécurité dans le sens du Consensus d'Ezulwini et de la Déclaration de Syrte. Nous méritons un Conseil plus transparent, plus représentatif et plus démocratique. L'exclusion, l'intolérance et la guerre nous ont appris qu'il est suicidaire de faire preuve d'égoïsme dans les relations mondiales. Nous avons également tiré des enseignements en ce qui concerne l'importance d'une prise de décision collective et du développement inclusif.

Pour clore mon intervention, je tiens à souligner que, même si le monde a changé depuis 1945, l'Organisation des Nations Unies reste la seule institution intergouvernementale universelle qui nous unit au sein d'une communauté mondiale d'États. Certes, l'Organisation a des faiblesses, mais elle reste une lueur d'espoir pour l'humanité. La responsabilité de faire fonctionner l'ONU de manière optimale nous incombe à tous, et nous devons nous en acquitter avec un grand sens des responsabilités.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et Ministre de la défense, de la sécurité nationale et de l'environnement du Royaume du Lesotho de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ntsokoane Samuel Matekane, Premier Ministre, Chef du Gouvernement et Ministre de la défense, de la sécurité nationale et de l'environnement du Royaume du Lesotho, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Samdech Moha Borvor Thipadei Manet Hun, Premier Ministre du Royaume du Cambodge

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume du Cambodge.

Samdech Moha Borvor Thipadei Manet Hun, Premier Ministre du Royaume du Cambodge, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Samdech Moha Borvor Thipadei Manet Hun, Premier Ministre du Royaume du Cambodge, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Manet Hun (Cambodge) (parle en anglais) : Je tiens tout d'abord à féliciter S. E. M. Dennis Francis de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session.

Notre débat intervient à un moment opportun et il est d'actualité compte tenu de la situation mondiale, avec pour thème : « Rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale : accélérer l'action menée pour réaliser le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tout le monde ».

J'ai le grand plaisir de prendre la parole devant cette assemblée aujourd'hui en tant que nouveau Premier Ministre du Royaume du Cambodge. Je m'engage à travailler en étroite collaboration avec tous les États Membres au sein de cet organe de l'ONU pour réaliser nos aspirations communes.

Je partage les inquiétudes ambiantes face à l'instabilité mondiale croissante et aux tensions géopolitiques dont nous sommes tous témoins à l'heure actuelle. L'escalade de la guerre en Ukraine – et ses graves conséquences – traduit une nette érosion de la confiance entre les États Membres et un manque de confiance dans le multilatéralisme. La concurrence entre les superpuissances et les grandes puissances a détourné les ressources disponibles pour développer les capacités en matière de sécurité, alors que se creusent les écarts de financement pour faire face aux conséquences persistantes de la maladie à coronavirus (COVID-19) et réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les changements climatiques, quant à eux, menacent l'existence même de l'humanité. Sans une action audacieuse et urgente de notre part, la pauvreté, la faim et les risques de pandémie continueront d'augmenter dans le monde, et les cycles d'instabilité et de conflit vont s'aggraver.

Il est grand temps de rétablir la confiance dans la sécurité stratégique entre toutes les nations et dans le système mondial fondé sur des règles, dans lequel tous les États respectent pleinement les lois et les normes internationales ainsi que les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Nous devons renforcer et exploiter le pouvoir de rassemblement du système des Nations Unies pour aider à raviver la solidarité mondiale afin de construire un monde plus sûr et plus prospère pour tous. Tout d'abord, nous devons insister davantage sur la nécessité de traiter les

questions de développement et d'éviter que les conflits existants ne s'aggravent.

À cet égard, le Cambodge apprécie grandement le Nouvel Agenda pour la paix du Secrétaire général, avec ses recommandations ambitieuses pour la stabilité mondiale, et sa vision de l'avenir de la coopération mondiale, telle qu'elle est exposée dans son rapport intitulé *Notre Programme commun* (A/75/982). Nous soutenons fermement ses initiatives concernant les objectifs de développement durable (ODD) et le climat. Je suis convaincu que son appel à une relance des ODD – pour investir 500 milliards de dollars par an dans le développement durable et l'action climatique d'ici à 2030 – remettra les progrès de la mise en œuvre des ODD sur la bonne voie. Le pacte de solidarité climatique qu'il a proposé conduira à une réduction des émissions conformément au principe des responsabilités communes mais différenciées.

Jouissant d'une paix et d'une stabilité durables, le Cambodge continue d'enregistrer des progrès notables sur tous les fronts. Au cours des deux dernières décennies, la pauvreté a diminué régulièrement, à un taux annuel moyen de 1,6 %. Notre économie a connu une croissance de plus de 7 % par an jusqu'à l'apparition de la COVID-19. Nous avons été salués comme l'un des pays ayant le mieux réussi à maîtriser la pandémie et à se remettre de ses répercussions. La croissance économique est revenue à 5,2 % en 2022, et elle devrait atteindre 5,6 % en 2023.

Comme le souligne notre deuxième examen national volontaire, réalisé en juillet, le Cambodge est en bonne voie d'atteindre 72,5 % des indicateurs et sous-indicateurs des ODD. Le pays passe progressivement du statut de pays moins avancé à celui de pays en développement, auquel elle accédera en 2027. C'est le résultat de politiques gouvernementales saines et de notre capacité de maintenir la paix, la stabilité politique, une croissance économique élevée, une distribution équitable des bénéfices de la croissance et de forger de bonnes relations de coopération avec toutes les parties prenantes.

Notre processus de construction de la démocratie a progressé à un rythme régulier. En juillet, le Cambodge a organisé des élections générales auxquelles ont participé 18 partis politiques. Plus de 8,2 millions de personnes ont voté, soit un taux de participation de 84,59 %. C'est le chiffre le plus élevé depuis les élections supervisées par l'ONU en 1993, et une indication claire de la plus grande maturité politique de notre peuple et de son enthousiasme à exercer ses droits démocratiques. Des milliers d'observateurs, dont 333 étrangers représentant

65 pays, ont estimé que ces élections étaient libre, régulières, crédibles et justes.

Comme de nombreux pays en développement, le Cambodge a encore beaucoup à faire pour atteindre son objectif de devenir un pays à revenu intermédiaire supérieur d'ici à 2030 et un pays à revenu élevé résilient, dynamique et prospère d'ici à 2050. À cette fin, et conformément à l'appel lancé par le Secrétaire général aux États Membres pour qu'ils mettent en place un « plan de sauvetage pour l'humanité et la planète », mon gouvernement s'est engagé à prendre des mesures porteuses de transformation dans le cadre de la stratégie pentagonale récemment lancée pour le développement socioéconomique du Cambodge au cours des 25 prochaines années.

La stratégie pentagonale est mise en œuvre depuis la phase I dans les cinq domaines de la croissance, de l'emploi, de l'équité, de l'efficacité et de la durabilité. Les cinq grandes priorités sont la population, les routes, l'eau, l'électricité et la technologie, en particulier la technologie numérique, pour s'adapter à la quatrième révolution industrielle et aux fins de la transformation numérique de l'économie cambodgienne.

Je voudrais ajouter que les principaux objectifs de la stratégie comprennent, d'une part, le maintien de la dynamique positive de la paix, de la croissance économique et du développement en général et, d'autre part, la construction et le renforcement des fondations nécessaires pour accélérer le développement national grâce à la résilience dans cinq domaines – le secteur public, l'économie, le secteur financier, le capital humain et social, et l'environnement, y compris la réponse aux changements climatiques.

Pour assurer le succès de la stratégie pentagonale, le Cambodge accélérera ses réformes en matière de gouvernance afin que son administration publique fonctionne efficacement et avec un haut niveau d'intégrité. Nous préserverons la paix, la stabilité politique, la sécurité et l'ordre social, et maintiendrons la stabilité macroéconomique.

À cette fin, le Cambodge renforcera encore les partenariats et la coopération pour le développement et continuera d'accueillir le soutien de tous les partenaires amicaux, tant techniques que financiers, pour l'aider à atteindre ses ODD tout en continuant d'approfondir son intégration régionale et mondiale.

Le Cambodge poursuivra sa politique étrangère indépendante et neutre, fondée sur l'état de droit, le respect mutuel et l'adhésion aux principes énoncés dans

la Charte des Nations Unies, afin de promouvoir ses intérêts nationaux, de renforcer les amitiés existantes et de nouer des liens plus amicaux.

Le Cambodge reste résolument opposé au recours à la menace ou à l'emploi de la force dans les relations internationales, à l'ingérence dans les affaires intérieures des États et à l'agression contre d'autres nations indépendantes. Le Cambodge n'autorisera l'implantation d'aucune base militaire étrangère sur son territoire, comme le stipule clairement la Constitution du pays. Le Cambodge ne permettra à aucun pays ou groupe d'utiliser son territoire contre un autre pays. Le Cambodge s'efforcera en outre de renforcer et d'élargir la bonne coopération avec les nations du monde entier dans des cadres bilatéraux, régionaux et internationaux, afin de contribuer à la paix, à la sécurité, à la stabilité, au développement durable et à la prospérité partagée par tous dans le monde.

En plus des ODD fixés au niveau mondial, le Cambodge a ajouté son propre objectif spécifique en matière de lutte contre les mines, à savoir un « Cambodge sans mines d'ici à 2025 ». Dans le cadre de cet effort, nous appelons à un soutien financier et technique continu. Nous demandons également à la communauté internationale de participer davantage à la sensibilisation aux dangers des mines terrestres et des munitions non explosées, ces tueurs cachés qui menacent la sécurité humaine même après la fin des conflits armés.

Le Cambodge se félicite de l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes, lancé à l'initiative de António Guterres. Nous sommes fiers d'avoir été sélectionnés pour faire partie des 10 pays pionniers potentiels.

Pour atteindre les ODD, le Cambodge appelle la communauté internationale à intensifier ses efforts, à renforcer la coopération et à rétablir la confiance pour mettre fin aux guerres, s'attaquer aux causes profondes des conflits et raviver la solidarité en vue de la réalisation des objectifs.

En tant que pays fournisseur de contingents, le Cambodge soutient pleinement l'augmentation de la part de l'aide publique au développement consacrée à la consolidation de la paix. Le Cambodge reste fermement engagé dans les opérations de maintien de la paix qui, en contribuant à la paix, à la sécurité et à la stabilité internationales, sont cruciales pour le développement durable. Afin de concourir davantage à ce processus, le Cambodge a décidé de se porter candidat à un siège du Comité d'organisation de la Commission de consolidation

de la paix pour la période 2025-2026. Nous sollicitons le soutien inestimable des membres à notre candidature à cet organe.

En conclusion, malgré les nombreux défis et l'instabilité actuelle, nous pouvons construire un monde meilleur pour tous en travaillant ensemble à la réalisation de nos objectifs communs, avec une confiance mutuelle et une solidarité mondiale renforcées. Le Cambodge soutient pleinement l'adoption de la Déclaration politique issue du forum politique de haut niveau pour le développement durable (résolution 78/1) et le projet de décision du Sommet de l'avenir. Ces documents contribueront à maintenir le processus de mise en œuvre des ODD sur la bonne voie et à garantir leur réalisation d'ici à 2030.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume du Cambodge de l'allocation qu'il vient de prononcer.

Samdech Moha Borvor Thipadei Manet Hun, Premier Ministre du Royaume du Cambodge, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Irakli Garibashvili, Premier Ministre de la Géorgie

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Géorgie.

M. Irakli Garibashvili, Premier Ministre de la Géorgie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Irakli Garibashvili, Premier Ministre de la Géorgie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Garibashvili (Géorgie) (parle en anglais) :
C'est un honneur de prendre de nouveau la parole devant l'Assemblée générale.

Je représente la Géorgie, une nation forte qui est attachée à la liberté, chérit son riche patrimoine et embrasse le progrès dans un paysage géopolitique en constante évolution.

Comme les membres le savent, mon pays a été victime en 2008 d'une agression militaire de grande envergure dont elle continue de subir les conséquences destructrices. L'occupation de 20 % du territoire géorgien par la Fédération de Russie et le déplacement de centaines de milliers de personnes de leur domicile en témoignent encore.

Je peux affirmer en toute confiance que, malgré la dévastation que nous avons subie, nous n'avons pas hésité à poursuivre nos ambitions. Nous avons transformé la Géorgie en une société dynamique, pleinement engagée dans la réalisation des principes et valeurs fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies.

La Géorgie connaît le coût de la guerre et la valeur de la paix. Depuis 2012, notre gouvernement a construit et maintenu une décennie ininterrompue de paix et de stabilité.

Je tiens à saisir cette occasion pour exprimer notre profonde gratitude à la communauté internationale pour son soutien indéfectible à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Géorgie. Pour garantir la poursuite de notre existence pacifique, j'appelle la communauté internationale à persuader la Fédération de Russie de participer aux discussions internationales de Genève et de mettre pleinement en œuvre l'accord de cessez-le-feu de 2008 conclu sous l'égide de l'Union européenne.

Grâce à notre politique étrangère pragmatique, nous avons connu une croissance économique soutenue au cours de la dernière décennie. Nous continuons à faire des investissements essentiels pour améliorer la qualité de vie de tous les Géorgiens et toutes les Géorgiennes. Nous avons connu une croissance économique à deux chiffres pendant deux années consécutives, avec un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de plus de 10 % en 2021 et 2022. Cette tendance positive s'est poursuivie en 2023, avec un taux de croissance économique moyen de 7 %.

L'augmentation considérable du PIB par habitant est une des réalisations les plus importantes de mon gouvernement. Depuis 2012, le PIB par habitant a presque doublé. Nous espérons que cette tendance positive se poursuivra.

En outre, en juillet, nos avoirs de réserve officiels ont atteint un niveau historique, représentant une augmentation de près de 90 % en juillet 2023 par rapport à 2012. Les taux de chômage et de pauvreté sont également à des niveaux historiquement bas.

L'indice de l'état de droit 2022 du World Justice Project place la Géorgie au premier rang des pays d'Europe orientale et d'Asie centrale en la matière. Selon le rapport annuel *Economic Freedom of the World* de 2022, de l'Institut Fraser, la Géorgie figure parmi les 15 pays aux économies les plus libres, tandis que l'indice de liberté économique établi pour 2023 par la Heritage Foundation place la Géorgie au vingt-et-unième rang en

Europe, devant 11 États membres de l'Union européenne. Le Crime Index 2023 place la Géorgie parmi les pays les plus sûrs du monde, au dix-huitième rang mondial et au huitième rang européen.

Mon gouvernement a élaboré et approuvé la « Vision 2030 – Stratégie de développement de la Géorgie », le premier cadre politique à long terme de notre pays, qui présente un ensemble complet de réformes couvrant des domaines tels que les fonctions économiques, le progrès social, la bonne gouvernance, la justice et la protection des droits de l'homme, à mettre en œuvre d'ici à 2030.

Tout en œuvrant en faveur d'un progrès global et multiforme, nous mettons aussi l'accent sur l'éducation et la protection sociale. On ne soulignera jamais assez l'importance de systèmes éducatifs solides, car ils constituent la pierre angulaire de sociétés autonomes, prospères et productives. Nous promouvons l'éducation en lui consacrant des ressources, le but étant d'améliorer l'habileté numérique et de combler le fossé numérique.

Nos efforts s'étendent à tous les niveaux d'éducation. Nous avons alloué jusqu'à 1 milliard de dollars à la remise en état et à la construction d'écoles et de jardins d'enfants dans tout le pays. Nous avons augmenté les investissements dans les soins de santé et la protection sociale. Actuellement, 95 % de notre population bénéficie de la couverture sanitaire universelle, et la qualité de ces services est en constante amélioration. Nous sommes déterminés à fournir les meilleurs soins possibles à tous nos citoyens.

Ces succès ne représentent qu'un modeste aperçu des progrès réalisés par mon pays, mais ils illustrent clairement les efforts qui sont faits pour créer des opportunités pour tous nos citoyens, y compris ceux qui résident dans les territoires occupés de la Géorgie.

Je dis à nos frères et sœurs d'Abkhazie et d'Ossétie que c'est notre adversaire commun qui s'oppose à notre unité. Nous sommes un peuple ingénieux, capable de grandes réalisations, mais ce n'est qu'ensemble, en tant que nation unie, que nous pourrions garantir une stabilité durable, attirer davantage d'investissements et atteindre notre plein potentiel. Nous ne devons pas laisser échapper cette occasion de bâtir ensemble un avenir pacifique, stable et prospère.

Chaque mesure que nous prenons vise à ramener la Géorgie dans la famille européenne, où elle a sa place. Les réalisations remarquables de mon gouvernement depuis 2012, notamment l'accord d'association signé avec l'Union européenne, l'adhésion à l'accord de

libre-échange approfondi et complet et le régime d'exemption de visa avec l'Union européenne, montrent que notre priorité sur le plan géopolitique est de devenir un État membre de l'Union européenne.

La reconnaissance en juin dernier de la « perspective européenne » de la Géorgie a ouvert un nouveau chapitre dans nos relations avec l'Union européenne. Selon un sondage récent, près de 90 % des Géorgiens sont favorables à l'adhésion à l'Union européenne, et nous avons fait preuve d'une détermination sans faille pour satisfaire aux 12 critères prioritaires fixés pour l'obtention du statut de pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne. Grâce à un processus de mise en œuvre national rigoureux, inclusif et transparent, qui associe toutes les parties prenantes, nous sommes en bonne voie de les remplir tous cette année.

Nos réalisations méritent une décision favorable de l'Union européenne. En tant que chef de file du « Trio des pays associés », la Géorgie mérite le statut de pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne. Nous espérons que les accomplissements de la Géorgie et le contexte géopolitique actuel dans la région seront évalués en toute objectivité.

L'accession de la Géorgie au statut de pays candidat est la seule voie possible pour aller de l'avant. Compte tenu des événements récents, je voudrais souligner l'importance de l'ordre international fondé sur des règles et des principes fondamentaux énoncés dans la Charte des Nations Unies.

La Géorgie est un membre responsable de la communauté internationale qui contribue activement à la paix internationale. Depuis plus de 20 ans, la Géorgie participe aux missions de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) partout dans le monde, et elle est l'un des premiers fournisseurs par habitant aux missions de l'OTAN en Iraq et en Afghanistan. Trente-deux braves soldats géorgiens ont fait le sacrifice ultime en Afghanistan, tandis que des centaines d'autres ont été blessés en défendant la liberté et la paix. La Géorgie consent de grands sacrifices pour protéger nos valeurs partagées et défendre nos intérêts communs.

La Géorgie réaffirme son engagement inébranlable à cet égard. Nous contribuons largement aux missions dirigées par l'Union européenne, et nous honorons cet engagement.

Alors que nous aspirons à la paix, à la prospérité, au progrès et à la durabilité pour tous, il est décourageant d'être témoin d'une agression contre un État Membre de

l'ONU. La guerre en Ukraine ravive le traumatisme de la guerre de 2008 en Géorgie. Nous connaissons la douleur et les difficultés auxquelles l'Ukraine est actuellement confrontée, et nous sommes pleinement solidaires du peuple ukrainien.

Nous avons parrainé, rejoint et appuyé plus de 500 résolutions, déclarations, déclarations communes et autres initiatives faites et prises par les principales organisations et institutions internationales pour soutenir l'Ukraine et le peuple ukrainien. Nos partenaires occidentaux, notamment les États-Unis, l'Union européenne et le Royaume-Uni, nous ont félicité à maintes reprises pour l'application de toutes les sanctions financières internationales.

Depuis le début de la guerre, mon gouvernement fournit une aide humanitaire importante à l'Ukraine et à sa population, tant à l'intérieur de ce pays qu'aux personnes qui résident actuellement en Géorgie. Les écoles géorgiennes ont accueilli plus de 2 200 élèves ukrainiens, et veillent à ce que la plupart d'entre eux reçoivent un enseignement en langue ukrainienne et suivent le programme officiel ukrainien.

Je tiens à le dire clairement : la philosophie fondamentale de mon gouvernement est d'éviter la guerre et de garantir la paix. Malgré les difficultés que pose notre situation géographique, nous avons réussi à garantir la sécurité de notre population tout en soutenant l'Ukraine et la communauté internationale grâce à des politiques prudentes et à une coordination étroite avec nos partenaires.

Grâce à l'initiative « Voisinage pacifique » de mon gouvernement, nous sommes prêts à discuter avec nos voisins et amis d'Arménie et d'Azerbaïdjan pour instaurer enfin une paix durable dans le Caucase du Sud.

La Géorgie est en train de devenir un pôle régional multidimensionnel. Nos services financiers sont reconnus au niveau mondial, et nous attirons des investisseurs internationaux, ce qui permet d'injecter des capitaux supplémentaires dans notre économie. De plus, nous donnons la priorité aux investissements dans nos infrastructures, en tirant efficacement parti des secteurs logistique et énergétique, afin d'améliorer la connectivité.

Nous ouvrons des couloirs de transport stratégiques afin d'établir des connexions cruciales entre l'Asie et l'Europe. La participation de la Géorgie à diverses initiatives et à des projets d'infrastructure internationaux améliore la connectivité et facilite les échanges commerciaux dans la région de la mer Noire.

Le corridor du Milieu s'est imposé comme un itinéraire sûr et fiable qui relie l'Est à l'Ouest. Nous avons signé des feuilles de route globales avec l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan pour la période 2022-2027, afin d'éliminer les goulets d'étranglement et d'améliorer ce corridor. Ces feuilles de route prévoient des mesures spécifiques liées à la construction d'infrastructures de transport et de logistique, à l'optimisation des opérations, à l'application d'une politique tarifaire commune, à la numérisation du système de transit du corridor et à l'amélioration du cadre réglementaire.

Afin d'améliorer la connectivité Est-Ouest, la Géorgie a créé le Forum de la Route de la soie de Tbilissi en 2015, une instance internationale de dialogue entre les responsables politiques de haut rang, les entreprises et les leaders communautaires. La prochaine session du Forum de la Route de la soie devrait se tenir cette année à Tbilissi les 26 et 27 octobre. Elle réunira environ 2 000 représentants, dont des fonctionnaires de haut rang et des représentants du monde des affaires de plus de 60 pays.

La Géorgie a lancé d'importants projets d'infrastructure, notamment le projet de modernisation des chemins de fer. Lorsqu'il sera achevé, d'ici à la fin de 2024, le volume de passage des chemins de fer géorgiens doublera.

La construction du nouveau port en eau profonde d'Anaklia, qui devrait débuter bientôt, est une priorité absolue pour mon gouvernement. Ce projet de partenariat public-privé entièrement nouveau permettra de construire un port en eau profonde ultramoderne sur la côte orientale de la mer Noire.

Mon gouvernement améliore la connectivité aérienne en construisant à Tbilissi un nouvel aéroport international qui servira de pôle de transport d'envergure internationale, consolidant le statut de la Géorgie en tant qu'acteur de premier plan dans l'aviation mondiale.

En outre, le projet phare de câble sous-marin de la mer Noire de l'Union européenne, lancé par la Géorgie, est en cours. Ce projet prévoit l'installation d'un réseau de transmission sous-marin à haute tension pour relier la région du Caucase du Sud à l'Europe du Sud-Est au moyen d'un câble sous-marin. La mise en œuvre du projet renforcera la sécurité énergétique en Europe et dans la région du Caucase du Sud, favorisera le développement des sources d'énergie renouvelables et créera de nouvelles possibilités de transit entre ces deux régions.

Conscients de la demande croissante d'énergie et de la nécessité de lutter contre les changements climatiques, nous explorons activement de nouvelles initiatives dans le domaine des énergies renouvelables, notamment l'hydroélectricité, l'énergie éolienne, l'énergie solaire et d'autres sources durables. Notre objectif est d'attirer les investisseurs et de créer un environnement propice à la construction de centrales innovantes, en utilisant le potentiel d'énergie verte dont regorge la Géorgie. Tous ces projets ambitieux de transformation apporteront emplois, croissance économique et prospérité à nos concitoyens et à l'ensemble de la région.

La Géorgie a fait des progrès considérables depuis qu'elle a retrouvé son indépendance. Nous restons déterminés à obtenir des résultats encore meilleurs pour le peuple géorgien tout en apportant d'importantes contributions à la communauté mondiale. Nous sommes prêts à renforcer les partenariats et la collaboration au niveau international afin de garantir un avenir plus pacifique et durable.

Nous sommes unis par notre humanité commune, et il est de notre responsabilité collective de nous élever les uns les autres et de léguer un héritage durable aux générations à venir.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Géorgie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Irakli Garibashvili, Premier Ministre de la Géorgie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Leo Varadkar, Taoiseach de l'Irlande

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Taoiseach de l'Irlande.

M. Leo Varadkar, Taoiseach de l'Irlande, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Leo Varadkar, Taoiseach de l'Irlande, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Varadkar (Irlande) (parle en anglais) : Il y a 100 ans, le lundi 10 septembre 1923, un an après l'indépendance de l'Irlande, nous avons été admis à la Société des Nations, premier signe de ce qui allait devenir notre attachement inébranlable au multilatéralisme.

Cent ans plus tard, nous sommes confrontés à une situation de crise exceptionnelle. La menace de la famine et de l'insécurité alimentaire persiste partout dans le monde. La multiplication des conflits et la montée de l'insécurité et de la violence touchent les populations les plus vulnérables de la planète. Les effets dévastateurs des changements climatiques contribuent à l'augmentation des crises humanitaires, un nombre record de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire.

Nous sommes confrontés à de profondes inégalités de genre ; plus de 130 millions de filles ne sont pas scolarisées et moins de 20 % des propriétaires fonciers dans le monde sont des femmes.

Nous avons assisté au ralentissement – et, dans certains cas, au recul – des progrès accomplis dans la réalisation des 17 objectifs de développement durable que nous avons collectivement décidé de mettre en œuvre. Ces objectifs représentent un point culminant pour la coopération internationale et la promesse d'un monde que nous pouvons transmettre en toute sécurité à la prochaine génération.

L'Irlande est extrêmement fière du rôle qu'elle a joué. En 2015, nous avons mené avec le Kenya les négociations qui ont abouti à la formulation des objectifs de développement durable. Cette année, à mi-parcours, nous avons travaillé avec le Qatar à l'élaboration de la déclaration politique adoptée par le forum politique de haut niveau pour le développement durable (résolution 78/1), que nous avons adoptée à l'unanimité dans cette salle lundi.

Il est grand temps que nous démontrions que les objectifs de développement durable sont plus qu'un ensemble d'aspirations. Il est temps pour nous tous de tenir nos engagements collectifs. Au mois de juillet, l'Irlande a présenté son deuxième examen national volontaire au forum politique de haut niveau. En fait, 80 % de nos objectifs de développement durable ont été pleinement atteints.

En ce qui concerne notre contribution au niveau international, je suis fier de confirmer l'engagement de l'Irlande à consacrer au moins 225 millions d'euros par an au financement de l'action climatique dans les pays en développement d'ici 2025. Rien que cette année, nous allons y allouer 149 millions d'euros.

Gardant à l'esprit la grande famine que notre pays a connue, l'attention particulière que nous portons à l'alimentation, à l'agriculture et à la nutrition se traduira par l'affectation en 2023 de près de 300 millions d'euros à des programmes spécifiques à ces domaines.

Nous consacrons plus de 90 % de nos dépenses humanitaires par pays aux crises les plus graves et nous avons augmenté nos contributions en matière de santé mondiale de plus de 15 % au cours des trois dernières années. Nous figurons également parmi les trois premiers donateurs en termes de proportion de l'aide publique au développement consacrée à la promotion de l'égalité des genres.

Au début de l'année, le Secrétaire général a parlé d'un monde qui court au désastre, les yeux grands ouverts. Nous savons que ceux qui ont le moins contribué à la crise climatique sont les plus vulnérables à ses effets. Il est clair également qu'une part importante de ce phénomène est désormais irréversible, en particulier pour les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

Notre action face à cette crise ne saurait laisser de côté ceux qui sont déjà en première ligne. Il est indispensable d'assurer de toute urgence des niveaux de financement adéquats en faveur de l'adaptation et il est essentiel que de réels progrès soient accomplis dans les discussions de cette semaine sur le fonds pour les pertes et préjudices. Nous devons être prêts à franchir un pas décisif à l'occasion de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Doubaï cette année.

Depuis son admission à l'ONU en 1955, l'Irlande s'est engagée à respecter sans équivoque la Charte des Nations Unies et à maintenir une position indépendante au sein de l'Organisation. Lorsque nous siégeons au Conseil de sécurité en 2021-2022, nous avons été les témoins de graves violations de la Charte, au rang desquelles la plus flagrante a été l'invasion impérialiste et brutale de l'Ukraine par la Russie, un acte d'agression non provoqué et injustifié de la part d'une puissance expansionniste contre son voisin, plus petit et plus faible.

La brutalité de ces actions a causé des souffrances indicibles au peuple ukrainien. Alors que je me trouve à la tribune la plus internationale qui soit, je suis profondément conscient des souffrances plus vastes que cette guerre a causées, en exacerbant l'insécurité alimentaire, énergétique et économique au niveau mondial, en particulier dans le monde du Sud.

La décision inexplicable de la Russie, le mois dernier, de mettre fin à l'Initiative de la mer Noire n'a fait qu'aggraver cette situation déjà tragique. Pour beaucoup, y compris certains ici aujourd'hui, la guerre en Ukraine

peut sembler être un problème européen, un conflit régional aux enjeux limités pour le reste du monde. Mais il ne fait aucun doute que chacun d'entre nous au sein de l'ONU a un intérêt profond à veiller à ce que la tentative de la Russie de déplacer les frontières par la force n'aboutisse pas. En effet, lorsqu'un agresseur l'emporte, cela n'échappe pas à ses homologues ailleurs, qui s'enhardissent. C'est ce que l'histoire nous l'enseigne.

Lorsque les Européens attirent l'attention sur la profonde injustice de ce qui se passe en Ukraine, d'aucuns peuvent critiquer, parfois à juste titre, le fait que le monde développé ne réagit pas avec la même intensité et la même volonté d'action aux conflits qui se déroulent ailleurs et aux souffrances qu'ils causent.

Nous devons reconnaître que si nous n'avons pas été à la hauteur, ce n'est toutefois pas au peuple ukrainien d'en payer le prix. Il n'a rien fait pour que cette guerre lui tombe dessus. Il mérite le droit que nous revendiquons tous : déterminer son propre avenir dans la paix et la sécurité. Il mérite le soutien inconditionnel – et l'action qui l'accompagne – de tous les États Membres de l'ONU.

De même, la Fédération de Russie et ses dirigeants méritent notre condamnation absolue pour ce qu'ils ont fait et continuent de faire. Ils doivent rendre des comptes.

Cette semaine, le Gouvernement irlandais a annoncé l'octroi d'une aide humanitaire supplémentaire à l'Ukraine et au Moldova, ce qui porte le montant total de notre contribution depuis le début de l'année à près de 40 millions d'euros.

(l'orateur poursuit en gaélique ; interprétation en anglais assurée par la délégation)

Le peuple irlandais est vraiment fier que l'Irlande ait défendu avec fermeté, constance, indépendance et impartialité les droits humains, les principes humanitaires et l'égalité des genres pendant son mandat au Conseil de sécurité.

Nous sommes préoccupés par les menaces qui pèsent actuellement sur les opérations de maintien de la paix. Nous voyons même des autorités nationales demander le retrait des forces de maintien de la paix des Nations Unies, compromettant ainsi la sécurité de leur propre population et créant de nouveaux conflits. Ces décisions vont à l'encontre de l'anniversaire que nous célébrons cette année, celui de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il y a 75 ans, nous avons rédigé cette déclaration, qui reconnaît la dignité inhérente et les droits égaux et inaliénables de tous les êtres humains. Nous

tous et nous toutes, dans cette salle, avons le devoir de reconnaître cette dignité et de la maintenir au cœur de l'élaboration de nos politiques, un devoir pour lequel nous avons besoin de la participation active de la société civile.

À l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme, l'Irlande exhorte tous les États à promouvoir un environnement sûr, en ligne et hors ligne, pour la société civile.

(l'orateur reprend en anglais)

Parmi les aspects effroyables de la situation en Ukraine figure la menace – en réalité, les multiples menaces – de recourir aux armes nucléaires. De telles menaces sont en elles-mêmes inadmissibles. La Russie sait, comme nous tous, que leur emploi entraînerait une catastrophe humanitaire et écologique dévastatrice.

L'Irlande s'est depuis longtemps engagée à édifier un monde exempt de menaces nucléaires, mais ce que nous voyons, c'est un monde dans lequel leur place dans les doctrines de sécurité devient plus importante et non moins importante. Il faut inverser cette tendance. Dans le cas contraire, il y aurait une nouvelle course aux armes nucléaires, ce qui serait déplorable. Cela ne doit pas se produire.

Les effets dévastateurs que l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées a sur les civils innocents ne peuvent continuer à se répercuter d'une génération à l'autre. Nous ne devons plus jamais être témoins de cela. C'est pourquoi l'Irlande a mené des négociations sur une déclaration politique visant à faire face aux conséquences humanitaires découlant de leur utilisation. Nous nous félicitons de constater que 83 États ont adopté la déclaration à Dublin l'année dernière, et nous invitons instamment tous les États ici présents à y adhérer.

Dans le monde d'aujourd'hui, les zones de conflit sont malheureusement trop nombreuses. Mais il y a peu de cas où nous, la communauté internationale, avons échoué de manière aussi récurrente que dans le cas du conflit israélo-palestinien. Il ne devrait pas en être ainsi. Nous connaissons depuis des décennies les paramètres de la seule solution juste : la solution des deux États, avec un État palestinien viable sur la base des frontières de 1967, vivant en paix et en sécurité aux côtés de l'État d'Israël, dont le droit d'exister doit être accepté et respecté par tous ses voisins. Nous l'avons affirmé et réaffirmé à maintes reprises. Pourtant, jour après jour, l'évolution de la situation sur le terrain nous éloigne de cette vision et rend la solution des deux États beaucoup plus difficile à réaliser.

Nous sommes témoins d'actes de terrorisme perpétrés contre des civils israéliens comme palestiniens ; de discours de plus en plus dangereux et provocateurs ; et de violations flagrantes du droit international. L'espace politique et civique dévolu à celles et ceux qui promeuvent la paix et la réconciliation rétrécit rapidement, et les conséquences sont graves.

Mon pays, comme beaucoup d'autres, a approuvé sans réserve l'adoption par l'Assemblée de la résolution 77/247, qui demande un avis consultatif à la Cour internationale de Justice sur les conséquences juridiques de l'occupation prolongée par Israël. Comme de nombreuses délégations ici présentes aujourd'hui, nous avons soumis une déclaration à la Cour.

À celles et ceux qui prétendent que saisir la Cour nuit à la recherche d'une solution politique, je ne peux que demander : quel autre effet la clarification du droit international peut-elle avoir que renforcer la paix et la sécurité internationales ? Une paix juste et durable ne peut être fondée que sur le droit international, l'application du principe de responsabilité, les droits humains et les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Durant le récent mandat de l'Irlande au Conseil de sécurité, nous avons pu constater de nos propres yeux l'effet positif que ses travaux peuvent avoir. Mais nous avons également vu ses efforts contrariés, son mandat sapé et des décisions et mesures essentielles bloquées par le recours au droit de veto.

À l'avenir, l'ONU devra être dotée d'un Conseil de sécurité réformé, sans l'anachronisme du droit de veto. Il n'a pas sa place au XXI^e siècle. Nous avons également besoin d'un Conseil de sécurité qui donne une image exacte de la démographie et de la politique du monde tel qu'il est aujourd'hui, et non tel qu'il était dans les années 40.

Nous savons ce qu'il est possible de réaliser grâce à la coopération au sein de l'ONU. Nous l'avons vu. Nous l'avons vécu et nous y avons participé. C'est notre institution, et c'est un système qui a une valeur réelle. Mon pays est fier de son bilan ininterrompu de participation aux missions de maintien de la paix des Nations Unies, la plus longue période parmi tous les États Membres. Nous sommes fiers que les femmes et les hommes des Forces de défense irlandaises qui œuvrent en faveur de la protection des civils et de la pérennisation de la paix dans le monde, dans le cadre de missions dirigées par l'ONU, l'Union européenne et l'OTAN, exercent leurs activités dans le

cadre du mandat de l'Organisation. Certains ont fait le sacrifice ultime.

Aujourd'hui, nous nous souvenons tout particulièrement du soldat Seán Rooney, qui a été tué au Liban alors qu'il servait au sein de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban en décembre dernier. Nous pensons également à sa famille et à ses camarades, ainsi qu'à toutes les femmes et à tous les hommes qui ont perdu la vie au service de la paix.

Personne ne peut douter de la nécessité de réformer l'ONU et le système multilatéral. L'Irlande appuie pleinement le rapport du Secrétaire général intitulé *Notre Programme commun* (A/75/982). Nous avons formulé des suggestions et écouté celles des autres. *Notre Programme commun* ne peut être couronné de succès que si nous nous y employons collectivement, et j'invite instamment le Secrétaire général à maintenir notre ambition à un niveau élevé et à nous mettre au défi, en tant qu'États Membres, alors que nous préparons le Sommet de l'avenir qui aura lieu en septembre prochain.

Comme les membres le savent peut-être, cette année marque également le vingt-cinquième anniversaire de l'Accord du vendredi saint, l'accord qui a permis de garantir la paix et le partage du pouvoir en Irlande du Nord. Cet accord a été l'aboutissement d'années d'un leadership courageux politique et civil en Irlande du Nord, d'une collaboration entre les Gouvernements irlandais et britannique, d'un soutien sans faille de la part d'amis et de partenaires à l'étranger et d'un attachement durable de la population d'Irlande du Nord à la paix et à une vie meilleure.

Sur l'île d'Irlande, toute une génération a désormais atteint l'âge adulte en étant à l'abri de la menace de la violence. Nous savons que la paix s'obtient au prix de grands sacrifices et qu'elle ne peut jamais être tenue pour acquise.

Nous ne prétendons pas connaître les solutions aux conflits auxquels sont en proie de nombreux pays dans le monde. Mais nous sommes pleinement convaincus que cet organe auquel nous appartenons tous, cet organe qui est un condensé d'espoir et d'ambition, de compromis et de dévouement, nous a donné la capacité de consolider la paix, une paix juste, durable et inclusive.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Taoiseach de l'Irlande de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Leo Varadkar, Taoiseach de l'Irlande, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Dickon Mitchell, Premier Ministre, Ministre des infrastructures et du développement physique, des services publics, de l'aviation civile et des transports et Ministre de la sécurité nationale, de l'intérieur, de l'administration publique, de l'information et de la gestion des catastrophes de la Grenade

La Présidente par intérim (parle en anglais) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre des infrastructures et du développement physique, des services publics, de l'aviation civile et des transports et Ministre de la sécurité nationale, de l'intérieur, de l'administration publique, de l'information et de la gestion des catastrophes de la Grenade.

M. Dickon Mitchell, Premier Ministre, Ministre des infrastructures et du développement physique, des services publics, de l'aviation civile et des transports et Ministre de la sécurité nationale, de l'intérieur, de l'administration publique, de l'information et de la gestion des catastrophes de la Grenade, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Dickon Mitchell, Premier Ministre, Ministre des infrastructures et du développement physique, des services publics, de l'aviation civile et des transports et Ministre de la sécurité nationale, de l'intérieur, de l'administration publique, de l'information et de la gestion des catastrophes de la Grenade, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Mitchell (Grenade) (parle en anglais) : Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, mes salutations et mes félicitations les plus chaleureuses pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session. Je saisis cette occasion pour vous assurer, ainsi qu'à votre bureau, du plein appui de ma délégation et de sa coopération, alors que nous œuvrons à la réalisation des quatre domaines prioritaires que vous avez définis : la paix, la prospérité, le progrès et la durabilité, autant de domaines que je considère également comme importants dans le cadre de ces priorités ambitieuses et dynamiques de la communauté mondiale. Je salue et remercie également votre prédécesseur, S. E. M. Csaba Kőrösi, de la Hongrie, pour la façon dont il a dirigé et guidé la précédente session de l'Assemblée générale.

J'ai le privilège de prendre à nouveau la parole depuis cette tribune centrale d'où, il y a un an, je prenais la parole devant l'Assemblée pour la toute première fois en tant que Premier Ministre. Il y a exactement 15 mois, les habitants de la Grenade, de Carriacou et de la Petite Martinique, exerçant leur droit démocratique dans le cadre d'élections libres et régulières, ont élu mon gouvernement sur la base d'un programme de transformation qui promettait d'apporter des changements fondamentaux ayant un effet perceptible et positif sur la vie quotidienne de tous nos citoyens.

Nous voici donc exactement un an après ma première allocution devant l'Assemblée, avec en toile de fond le thème de la soixante-dix-huitième session, à savoir « Rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale : accélérer l'action menée pour réaliser le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tout le monde ».

Mais que signifie tout cela lorsque nous continuons de vivre dans un environnement et un contexte mondiaux dans lesquels nos concitoyens sont toujours en proie à des problèmes tels que la faim, la pauvreté, la violence fondée sur le genre, les catastrophes liées au climat et d'autres problèmes de ce type qui touchent notre planète, en particulier ceux qui ont une incidence sur des aspirations telles que la réalisation des 17 objectifs de développement durable ?

Dans ce contexte, j'ai le plaisir de saisir cette occasion pour annoncer que la Grenade célébrera bientôt le cinquantième anniversaire de son indépendance nationale, le 7 février 2024. À cet égard, l'occasion ne pouvait être plus appropriée pour mon gouvernement et nos concitoyens de célébrer non seulement le prochain jubilé, mais aussi de profiter de ce moment pour réfléchir et envisager l'avenir en ce qui concerne le rôle continu de la Grenade à l'ONU, où nous devons repenser et renouveler notre engagement à respecter les principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies et le droit international.

Pour ce qui est de l'avenir, en particulier dans le sillage de la pandémie, nous pouvons signaler que la Grenade, comme beaucoup d'autres pays, n'a pas été épargnée par les effets dévastateurs et traumatisants de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) qui s'est abattue sur nos côtes et a fait de nombreuses victimes parmi nos concitoyens sur notre île aux épices.

Pourtant, et en dépit des nombreux épisodes traumatisants de cette période, qui a été marquée par des

pertes tragiques en vies humaines, des fermetures, des décrets et, en fin de compte, un certain soulagement grâce à la mise au point et à l'administration de vaccins, le peuple grenadien a fait preuve de résilience et fini par s'imposer face à un ennemi invisible qui, au cours de son règne, a ôté la vie aux personnes que nous connaissions et que nous appelions nos familles, nos amis et nos proches. Nous avons survécu en tant que peuple.

À cet égard, et alors que le monde et la communauté internationale poursuivent leur chemin vers le relèvement et la reconstruction, et que la Grenade revient sur cette expérience particulière, je manquerais à mon devoir si je ne soulignais pas et ne rappelais pas à tous l'importance de la coopération internationale, du partage des ressources et des informations et de la poursuite du dialogue dans le cadre d'instances multilatérales comme celle où nous nous réunissons aujourd'hui.

À cette fin, on ne saurait trop insister sur le fait que ces trois dernières années nous ont permis, espérons-le, de tirer les enseignements de la tragédie et de l'adversité que nous avons connues durant la crise de la pandémie. Nous ne devons jamais oublier qu'à chaque fois et partout où il y a de graves problèmes et surtout des souffrances humaines, l'ONU et les États Membres doivent faire front commun et répondre à ces crises avec la plus grande urgence grâce à leurs efforts multilatéraux et à leur coopération, afin que nous puissions tous nous unir pour aider nos voisins et nos concitoyens dans le besoin.

À cet égard, et alors que la Grenade se tourne vers son avenir et se concentre sur ses buts et projets dans l'espoir d'atteindre les 17 objectifs de développement durable, il me plaît de mettre en exergue l'objectif 4, à savoir une éducation de qualité, et de m'y attarder brièvement.

Dans ce domaine, la Grenade, sous la houlette de mon gouvernement, a accompli des progrès considérables dans l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité pour tous les habitants du pays. En outre, pour s'assurer que personne n'est laissé pour compte, notre principal centre universitaire pour les jeunes sortant du système d'enseignement secondaire à la Grenade, le T.A. Marryshow Community College, a mis en œuvre le programme Skills to Access the Green Economy, en partenariat avec un membre éminent de l'Assemblée générale, afin de permettre à beaucoup de nos jeunes de recevoir une éducation et une formation liées à l'emploi dans une variété de disciplines professionnelles déterminées.

Par ailleurs, mon gouvernement a élaboré et mis en œuvre une politique de gratuité de l'enseignement qui

permet à tous les étudiants d'accéder à un enseignement post-secondaire et supérieur sans frais de scolarité, dans le cadre de notre engagement à fournir une éducation de qualité à un échantillon aussi large que possible de nos étudiants et de la population en général.

La Grenade peut également parler de sa mobilisation et de son travail de mise en œuvre en ce qui concerne l'objectif de développement durable n° 5 et la question très importante de l'égalité des sexes. À cet égard, mon gouvernement continue de faire de nombreux progrès vers la réalisation de l'égalité des genres, y compris, mais sans s'y limiter, en faisant en sorte que les thèmes liés au genre soient reflétés dans plusieurs cadres politiques, y compris notre plan d'action à moyen terme.

Nous avons mis en œuvre l'Initiative Spotlight, qui vise à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles et met en évidence le rôle de l'ensemble de la société dans la réalisation de l'objectif 5 ô combien important. Cette initiative a été lancée avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), que nous remercions, et vise à concentrer l'attention, à coordonner les efforts humains et à appliquer stratégiquement les ressources à la mise en œuvre d'un programme national global bien conçu pour contribuer à mettre fin à la violence familiale et à toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles à la Grenade, à Carriacou et à la Petite Martinique.

S'agissant de l'objectif de développement durable n° 8 relatif au travail décent et à la croissance économique pour nos citoyens, compte tenu de ce que nous avons vu et vécu pendant la pandémie et maintenant dans le sillage de cette dernière, à savoir des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, l'inflation et la récession dans de nombreuses régions, nous sommes conscients que notre taux de chômage reste un problème et qu'il y a encore beaucoup à faire.

Malgré cela, la Grenade s'est efforcée d'atténuer ces dures réalités et de lutter contre ces chocs, en mettant en œuvre plusieurs projets, notamment notre projet de banque foncière, le projet de résilience climatique du secteur de l'eau et le programme de résilience climatique dans l'agriculture du PNUD.

Ces initiatives et projets ont servi de domaines d'activité essentiels qui ont créé de nombreuses formes d'emploi pour nos citoyens, en particulier nos jeunes, leur redonnant l'espoir qu'ils peuvent, eux aussi, avoir un accès égal à l'emploi et aux perspectives économiques.

Pour aller plus loin, et comme autre exemple, en ce qui concerne l'objectif de développement durable n° 14 relatif à la vie aquatique, la Grenade ne comprend que trop bien l'importance de nos océans pour des pays comme elle qui sont de grands États océaniques et où nombre des citoyens, en particulier la communauté des pêcheurs, dépendent fortement de l'océan pour leur subsistance quotidienne et leurs moyens de subsistance.

C'est pourquoi mon gouvernement a lancé un projet de crédit pour la résilience fiscale et le développement de la croissance bleue, qui a pour but d'aider la Grenade à passer à une économie bleue.

Qui plus est, la Grenade s'est lancée dans la création de nouvelles zones marines protégées et de cadres législatifs et politiques, notamment la politique de gestion intégrée des zones côtières. Tout cela vise à protéger l'intégrité de notre île et à faciliter la gestion de ses aires marines.

J'en viens à l'objectif 15, relatif à la vie terrestre. Avec un couvert forestier qui se limite à 35 %, la Grenade enregistre des progrès grâce aux mesures qu'elle a prises pour protéger ses forêts. Notre politique forestière offre un cadre général pour garantir, au moyen d'un certain nombre d'orientations stratégiques, la résilience et la durabilité de cette ressource verte limitée et précieuse. Cela m'amène à l'objectif 17, peut-être tout aussi important, qui se rapporte aux partenariats pour la réalisation des objectifs. À cet égard, il me plaît d'indiquer que les partenariats multipartites sont pour nous une aide inestimable qui a ouvert la voie à la promotion des objectifs de développement durable à la Grenade, étant donné que les parties prenantes ont conscience de la nécessité d'une approche mobilisant l'ensemble du Gouvernement et de la société pour favoriser notre progression vers le développement durable.

Enfin, qu'il me soit permis d'aborder plus avant le sujet dont on peut dire qu'il constitue la question la plus globale et prédominante de notre époque. Je fais référence à l'objectif 13, qui concerne l'action climatique. Nous, dirigeants des 193 États Membres de l'Organisation, nous réunissons chaque année ici à New York afin de donner, dans notre optique propre, des informations actualisées sur les progrès que nous avons faits dans nos pays et sur l'avenir auquel nous aspirons, reflétant ainsi les vues des diverses régions de la communauté internationale. Dans ce contexte, s'il y a bien une chose dont nous pouvons tous être certains, c'est qu'une catastrophe climatique se produira probablement, sous une forme ou une autre, dans un ou plusieurs des États Membres, avec

des répercussions dévastatrices sur leurs citoyens et leurs économies et des retombées inévitables sur le développement des pays touchés et leurs progrès en la matière.

L'an dernier, j'avais appelé à accélérer la tâche urgente sur laquelle notre communauté de nations doit se concentrer en redoublant nos efforts en matière d'action climatique (voir A/77/PV.12). À cet égard, le Sommet sur l'ambition climatique de cette année a été l'occasion pour les dirigeants gouvernementaux et autres partenaires de présenter des mesures crédibles et concrètes en vue de préserver l'objectif de 1,5°C fixé dans l'Accord de Paris et de faire en sorte qu'il y ait une justice pour ceux qui sont sur les lignes de front de la crise climatique. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat confirme que les émissions mondiales sont à leur plus haut niveau de mémoire d'homme et ne cessent pas d'augmenter. Ces hausses continueront de faire des ravages parmi les populations, les économies et les entreprises, et d'exercer une pression considérable sur les finances publiques.

Les États qui contribuent le moins à la crise climatique sont ceux qui en font le plus lourdement les frais. Sans réductions immédiates, significatives et généralisées des émissions, je crains que nous ne nous dirigeons vers une situation encore bien pire, à moins d'agir sérieusement dès aujourd'hui. Alors que nous attendons avec intérêt la tenue prochaine de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ma région, mes homologues chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et moi-même insistons sur la nécessité critique de déployer de toute urgence des efforts en vue de remédier au déficit de financement de l'action climatique. Nous sommes également d'accord sur le besoin d'un solide plaidoyer politique de la région sur les principaux axes de l'action à mener pour que l'objectif de 1,5°C reste à notre portée, en nous concentrant sur le financement de l'adaptation et les pertes et préjudices, l'amélioration de l'accès au financement pour les petits États insulaires en développement, la réduction des risques, la soutenabilité de la dette et l'innovation.

La Grenade partage les préoccupations concernant ces questions importantes et reste vulnérable face à notre terrible crise climatique et à ses effets dévastateurs. Elle s'appuie sur plusieurs cadres de politique générale, tels que sa politique nationale relative aux changements climatiques et son plan national d'adaptation, qui ont pour but de faciliter la promotion de notre approche stratégique de l'adaptation climatique et du renforcement de

la résilience. Nous allons intensifier nos efforts d'adaptation grâce à des initiatives comme notre programme d'agriculture intelligente face au climat et notre deuxième contribution déterminée au niveau national, qui fixe un objectif de réduction des émissions de 40 % en-deçà des niveaux de 2010. Dans ce contexte et outre nos propres efforts à la Grenade, l'an dernier, dans mon allocution à l'Assemblée, j'avais déclaré ce qui suit :

« J'appelle tous les jeunes à agir. Il n'est pas encore trop tard pour faire le nécessaire afin de préserver notre planète pour les générations de demain, mais c'est aujourd'hui qu'il faut agir. [Nous ne pouvons pas continuer d'évoquer les changements climatiques sans véritablement lutter contre alors qu'ils nous montrent tous les jours ce dont ils sont capables.] La réalité, c'est que les dirigeants d'aujourd'hui ne seront plus là pour faire face aux conséquences de leurs décisions. C'est donc à nos jeunes de mener l'action en faveur de l'avenir auquel ils aspirent » (A/77/PV.12, p. 15).

Ce constat est toujours aussi vrai qu'il l'était l'an dernier, et il le sera encore pendant bien des années. Aujourd'hui, je lance de nouveau un vibrant appel à tous les États Membres, par l'intermédiaire de leurs dirigeants et représentants de haut niveau, pour qu'ils agissent de manière décisive et fassent le nécessaire afin de préserver notre planète pour les générations futures. Mais il faut agir dès à présent. Le moment est venu pour les dirigeants mondiaux de tenir les engagements qu'ils ont pris au niveau multilatéral. Notre objectif, en tant que citoyens responsables du monde, doit être de laisser cette planète en aussi bon état que nous l'avons trouvée, voire en bien meilleur état.

Enfin, s'agissant des questions intéressant les pays de l'archipel des Caraïbes qui font partie du monde du Sud, et conscients de la première des priorités fixées par le Président pour la présente session de l'Assemblée, à savoir la paix, nous réitérons notre appel à ce que la région des Caraïbes reste une zone de paix et un environnement qui contribue à faciliter le développement social, économique et environnemental de tous les États caribéens et du monde en général. À cet égard, et compte tenu du sommet du Groupe des 77 et de la Chine, tenu à la Havane, qui s'est achevé avec succès il y a peu, la Grenade appelle une fois de plus à la levée du blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis à Cuba, à ce que le Département d'État des États-Unis raye Cuba de sa liste des pays parrainant le terrorisme, et à ce que

Cuba retrouve la place qui lui revient parmi les nations éprises de paix de la communauté internationale.

En ce qui concerne notre communauté des Caraïbes, la Grenade demeure très inquiète et doit également appeler l'attention au sujet de la dégradation de l'état de droit en Haïti et de l'escalade extrêmement préoccupante de la violence dans d'autres États membres de la CARICOM. L'aide d'urgence de la communauté internationale doit s'intensifier, en particulier dans le domaine humanitaire et sur le plan de la sécurité, où les besoins sont les plus marqués. Il est évident qu'il faut apporter une assistance solide en matière de sécurité pour lutter contre le déchaînement des bandes armées, mais le Conseil de sécurité tarde à prendre la décision de l'autoriser. La CARICOM salue la volonté du Gouvernement kényan de diriger cette force multinationale, ainsi que les offres de soutien et de contribution en personnel émanant du Rwanda, des Bahamas et de la Jamaïque. La Communauté des Caraïbes espère que la mise en place de la force multinationale sera approuvée par le Conseil de sécurité afin de démontrer que la communauté internationale est déterminée à appuyer le rétablissement de l'ordre public et à améliorer les conditions humanitaires de la population haïtienne. Le dialogue interhaïtien est la clef de tout progrès dans le règlement de cette crise multiforme. Pour sa part, la CARICOM facilite ces efforts en offrant ses bons offices par l'intermédiaire d'un groupe de personnalités éminentes composé de trois anciens premiers ministres de la région. Il est également indispensable de mettre fin à la crise politique en Haïti pour permettre la tenue d'élections libres et régulières, qui sont nécessaires pour remettre le pays sur la voie constitutionnelle et ouvrir la porte à un avenir meilleur pour ses citoyens. Le peuple haïtien ne mérite pas moins. À cet égard, la Grenade appelle tous les amis d'Haïti et le Secrétaire général à continuer d'user de leurs bons offices pour soutenir le peuple haïtien.

En ce qui concerne le Venezuela, nous continuons d'appeler résolument à la levée des mesures coercitives unilatérales imposées à ce pays, qui sont contraires aux règles et principes consacrés par le droit international et la Charte des Nations Unies, et nous renouvelons cet appel.

Pour conclure, face à un programme d'action mondial dynamique mais aussi complexe et exigeant, il nous incombe, en tant que dirigeants mondiaux, de porter sur notre monde un regard empreint d'un espoir renouvelé et d'un optimisme sincère. C'est avec ce sentiment d'espoir renouvelé que nous devons continuer d'aller de l'avant et chercher non seulement à atteindre les 17 objectifs de

développement durable adoptés par cette instance multilatérale, mais aussi à changer radicalement, pour le bien commun, la vie des populations placées sous notre responsabilité. Je ne tiens pas cette position pour acquise. Aux côtés de mon gouvernement, je pense que la réalisation de ces objectifs dans le cadre du Programme 2030 est possible, et que ces objectifs seront atteints. Grâce à un engagement ferme, à une vision commune et à la coopération de chacun et chacune d'entre nous, nous pouvons en effet parvenir à la paix, à la prospérité, au progrès et à la durabilité pour l'ensemble de nos citoyennes et citoyens et pour toutes les nations éprises de paix représentées et rassemblées dans cette salle.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Ministre des infrastructures et du développement physique, des services publics, de l'aviation civile et des transports et Ministre de la sécurité nationale, de l'intérieur, de l'administration publique, de l'information et de la gestion des catastrophes de la Grenade de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Dickon Mitchell, Premier Ministre, Ministre des infrastructures et du développement physique, des services publics, de l'aviation civile et des transports et Ministre de la sécurité nationale, de l'intérieur, de l'administration publique, de l'information et de la gestion des catastrophes de la Grenade, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Kausea Natano, Premier Ministre des Tuvalu

La Présidente par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre des Tuvalu.

M. Kausea Natano, Premier Ministre des Tuvalu, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Kausea Natano, Premier Ministre des Tuvalu, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Natano (Tuvalu) (parle en anglais) : Je félicite le Président de l'Assemblée générale, S. E. M. Dennis Francis, Ambassadeur de Trinité-et-Tobago, de son accession à la tête de cet organe à l'occasion de sa soixante-dix-huitième session. Les Tuvalu lui font entièrement confiance pour diriger notre canoë à travers les mers agitées qui nous attendent. À ce stade, je voudrais également remercier le Président sortant, S. E. M. Csaba

Körösi, de sa présidence exemplaire, de son dévouement et des services qu'il a rendus à l'Assemblée tout au long de sa soixante-dix-septième session.

Dans moins de deux semaines, ma nation insulaire que sont les Tuvalu célébrera une date mémorable : le quarante-cinquième anniversaire de son indépendance. Cet événement revêt une grande importance dans l'histoire de notre nation, car il symbolise notre cheminement vers l'autonomie et la souveraineté. C'est avec un profond sentiment de gratitude que j'exprime la reconnaissance sincère de mon peuple à l'ONU et à ses États Membres pour leur appui inébranlable dans la reconnaissance de l'indépendance des Tuvalu. Cette reconnaissance a été renforcée il y a 23 ans, lorsque les Tuvalu sont officiellement devenus un État Membre de l'Organisation en septembre 2000. L'adhésion des Tuvalu à l'ONU est plus qu'un simple geste symbolique : elle représente une lueur d'espoir pour notre pays, nous assurant de l'engagement de la communauté internationale à sauvegarder notre souveraineté, même face à des difficultés multiformes et à des menaces existentielles. L'ONU, forte de ses nobles valeurs axées sur la paix, la sécurité et la prospérité, est un gage d'espoir et d'assurance pour les petites nations vulnérables comme les Tuvalu. Notre adhésion à l'Organisation nous donne confiance dans notre capacité à traverser cette période d'incertitude et nous conforte dans l'idée que nous ne sommes pas seuls dans notre quête d'un avenir prospère et sûr.

Je voudrais prendre un moment pour adresser les sincères condoléances des Tuvalu à toutes les personnes qui ont été touchées par les récentes catastrophes naturelles. Nos pensées vont aux victimes du tremblement de terre qui a secoué le Maroc et des crues soudaines qui ont frappé la Libye ce mois-ci, ainsi que des feux de forêt qui ont ravagé Hawaï au mois d'août. Nous voulons aussi exprimer notre sympathie à celles et ceux qui souffrent des conséquences des conflits en Afrique et de la guerre en Ukraine.

En ce qui concerne le thème de cette année, les Tuvalu adhèrent de tout cœur au message puissant mis en avant par le Président de l'Assemblée à sa soixante-dix-huitième session, car il est parfaitement en phase avec notre objectif de créer un avenir durable pour notre nation et le monde dans son ensemble. Il est impératif que nous fassions preuve d'un attachement indéfectible aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et que nous donnions la priorité au bien-être de notre planète et de tous ses habitants. Pour donner corps à ce thème, nous devons tout d'abord nous attacher à rétablir la confiance entre les

nations et les institutions internationales. L'érosion de la confiance entrave la coopération mondiale et freine les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Nous devons nous employer à restaurer les relations, à promouvoir une gouvernance transparente et responsable et à favoriser un climat de collaboration et de respect mutuel. Ce faisant, nous pouvons rétablir la confiance dans les institutions internationales et entretenir des partenariats qui nous permettront de relever efficacement les défis de notre époque.

De même, pour raviver la solidarité mondiale, nous devons donner la priorité aux efforts de consolidation de la paix. La paix est une condition préalable fondamentale au développement durable, étant donné que les conflits et l'instabilité entravent les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Nous devons investir dans la prévention des conflits, le maintien de la paix et la reconstruction après les conflits pour que les communautés puissent prospérer et œuvrer efficacement à la réalisation des objectifs définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'accélération de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses objectifs de développement durable nécessite des efforts collectifs et une collaboration à l'échelle mondiale. Nous devons prendre conscience du fait que nous sommes tous liés les uns aux autres et que la prospérité et le bien-être de chaque nation ont, *in fine*, une incidence sur l'ensemble de la planète. Les Tuvalu se félicitent donc du thème de cette année, dans la mesure où il implique de rétablir la confiance, de renforcer la solidarité mondiale, de donner la priorité à la consolidation de la paix, de favoriser la prospérité et de promouvoir la durabilité, ce qui peut nous aider à réaliser des avancées significatives pour offrir à toutes et tous un avenir plus équitable, pacifique et durable.

Je voudrais à présent revenir sur les événements importants de la semaine de haut niveau qui se sont déroulés en parallèle du débat général. Les Tuvalu se félicitent du Sommet sur les objectifs de développement durable, qui a duré deux jours, et a constitué une plateforme importante qui a permis aux États Membres d'évaluer collectivement les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs et été l'occasion de définir et de relever les défis spécifiques auxquels chaque pays est confronté dans la poursuite de ces objectifs. Petit État insulaire en développement, les Tuvalu sont confrontés à des problèmes urgents et qui leur sont propres pour atteindre les cibles des objectifs de développement durable. Le plus grand défi que nous nous efforçons de relever pour le bien de notre population en matière de développement durable

est la menace fondamentale que constituent les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer. État insulaire de faible élévation, les Tuvalu sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes, qui affectent notre capacité à atteindre les cibles des objectifs de développement durable. Malgré ces défis, les Tuvalu restent pleinement attachés aux objectifs de développement durable et reconnaissent l'importance de forger des partenariats solides, en particulier dans le cadre de l'objectif de développement durable no 17. Les efforts de collaboration avec les autres États Membres, les organisations internationales et les parties prenantes sont indispensables pour mobiliser l'appui et les ressources nécessaires afin de relever les défis propres à la situation des Tuvalu et d'atteindre nos objectifs de développement durable communs. En nous concentrant sur ces questions centrales et en nous servant des objectifs de développement durable comme cadre d'orientation, les Tuvalu aspirent à construire un avenir résilient tout en préservant leur culture et leur environnement et en garantissant le bien-être de leur population.

Nous félicitons le Secrétaire général d'avoir organisé le Sommet sur l'ambition climatique, qui marque un tournant dans l'action climatique mondiale. Nous ne demandons pas de la sympathie, mais plutôt des solutions. Avec le recul, la justice climatique doit être au premier plan de nos efforts pour répondre au besoin urgent d'atténuation, d'adaptation et de soutien des nations les plus vulnérables. Nous saluons les efforts collectifs et l'appui apporté par la communauté internationale à la résolution 77/276, portée par Vanuatu, demandant un avis consultatif de la Cour internationale de Justice visant à renforcer la responsabilité des États, en vertu du droit international, en matière de préservation du système climatique. Les Tuvalu espèrent que le droit international nous donnera l'impulsion morale qui nous permettra d'éliminer progressivement les combustibles fossiles et d'amener les pollueurs à rendre des comptes.

Par ailleurs, à ce stade, je voudrais mentionner que, pas plus tard que la semaine dernière, le Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda et moi-même avons eu le privilège de nous présenter devant les juges du Tribunal international du droit de la mer à Hambourg. Notre objectif était de soumettre nos arguments et nos propositions en faveur d'un avis consultatif similaire à celui de Vanuatu, mais portant sur les obligations des États parties au titre de la partie XII de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, notamment en ce qui concerne la protection et la préservation face aux conséquences des changements

climatiques, y compris le réchauffement de l'océan, l'élévation du niveau de la mer et l'acidification de l'océan. Les Tuvalu exhortent les États Membres à soutenir Vanuatu, Antigua-et-Barbuda et les Tuvalu en approuvant les objectifs des avis consultatifs. Il est indispensable que nous nous rassemblions pour défendre la justice climatique, car on ne saurait trop insister sur l'urgence de la question. Nous comptons sur les branches judiciaires de l'Organisation pour agir rapidement, car une justice tardive vaut déni de justice.

Nous félicitons le Secrétaire général d'avoir organisé le Sommet de l'avenir, qui met en évidence l'importance capitale d'assurer un avenir prospère pour tous et toutes. Le monde assiste à une mutation rapide et porteuse de transformations vers une ère numérique, et nous sommes d'avis que pour progresser, il est crucial que la communauté internationale, et notamment les petits États insulaires en développement tels que les Tuvalu, se saisissent de cette transformation numérique. La vision de la transformation numérique énoncée dans notre projet *Future Now* plaide en faveur de la création d'une nation numérique qui cartographie et préserve l'identité et les valeurs des Tuvalu pour nous et pour nos générations futures. Cette révolution numérique garantira que personne ne soit laissé de côté, car elle permettra aux individus et aux communautés d'acquérir des connaissances, de se connecter et d'accéder à des services essentiels. Pour les Tuvalu, l'adoption d'une approche fondée sur une nation numérique aura une incidence profonde sur notre capacité à relever les défis liés à nos ressources et à notre géographie. Cela permettra aux Tuvaluans d'accéder à l'éducation, aux soins de santé et aux possibilités économiques qui étaient auparavant hors de portée. En adoptant les technologies numériques, les Tuvalu se doteront des outils nécessaires pour mettre en œuvre des solutions innovantes qui répondent aux préoccupations climatiques et environnementales. Dans l'ensemble, le concept de nation numérique et la transformation numérique qu'il implique sont indispensables pour que les Tuvalu et le monde entier récoltent les fruits du progrès, de l'inclusion et de la durabilité.

En dépit de la vision que nous avons d'une nation numérique, il est fondamental de reconnaître qu'en fin de compte, notre avenir en tant qu'État souverain dépend de notre capacité à renforcer notre résilience. Dans cette optique, les Tuvalu ont élaboré un plan d'adaptation global à long terme, projet phare de nos efforts d'adaptation pour notre survie, dont l'objectif est de faire face à la menace imminente que constitue l'élévation du niveau de la mer en récupérant et en élevant notre territoire terrestre. Ce

projet ambitieux est essentiel pour garantir que les Tuvalu puissent offrir un habitat durable à leur population au cours du siècle prochain et au-delà. En donnant la priorité à ce plan, les Tuvalu prennent des mesures proactives pour assurer la survie de la nation et bâtir un avenir résilient pour leur population.

Je voudrais maintenant souligner nos aspirations et initiatives spécifiques. Pays dont l'existence physique, les vies et les moyens de subsistance sont en jeu, les Tuvalu ne peuvent pas se permettre de rester en retrait, les bras croisés, pendant que d'autres se servent de notre processus multilatéral de lutte contre les changements climatiques, en particulier l'élévation du niveau de la mer, pour satisfaire leurs propres intérêts. Dans la foulée de notre initiative « Rising Nations » (des nations s'élèvent) lancée avec succès l'année dernière à la même époque, nous avons proposé de créer une coalition pour lutter contre l'élévation du niveau de la mer et les menaces existentielles qu'elle représente. L'objectif de cette initiative est de rassembler des États et des parties prenantes partageant les mêmes idées afin d'aborder collectivement la question urgente de la protection des États, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et des moyens de subsistance face à l'élévation du niveau de la mer. Les Tuvalu estiment que cette coalition joue un rôle singulier pour ce qui est de mettre en évidence et de combattre les effets des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer sur les pays vulnérables. L'objectif est d'attirer l'attention de la communauté internationale et de l'inciter à agir davantage en faisant entendre la voix des petits États insulaires en développement et d'autres nations se heurtant à des problèmes similaires. Les Tuvalu remercient les pays et les parties prenantes, en particulier l'Allemagne, qui ont déjà fait part de leur volonté de rejoindre cet important projet.

En plus de cette initiative de coalition, les Tuvalu demandent une action mondiale plus forte afin d'éliminer progressivement la production et de la consommation de combustibles fossiles. Au Sommet sur l'ambition climatique, qui s'est tenu ce mercredi, les Tuvalu ont invité les autres pays à s'associer à eux, ainsi qu'à Vanuatu et à d'autres nations du Pacifique, en vue de négocier un traité sur la non-prolifération des combustibles fossiles, un nouvel instrument qui réduirait la dépendance à l'égard des combustibles fossiles, favoriserait le développement durable en accélérant la transition vers les sources d'énergie renouvelables et réduirait les émissions de gaz à effet de serre.

État insulaire entouré par l'océan, les Tuvalu attachent la plus grande importance à la signature et à la mise en œuvre effective de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Notre volonté de signer l'Accord cette semaine, de concert avec d'autres parties, témoigne de notre engagement sincère en faveur des valeurs et de l'objectif sous-tendant cet instrument juridique international. Étant donné notre forte dépendance à l'égard de la pêche et des ressources marines, les Tuvalu reconnaissent, par leur signature de cet accord, l'importance de préserver la santé et la diversité des écosystèmes océaniques, aussi bien pour leur propre viabilité que pour le bien-être de la communauté mondiale.

Le Préambule de la Charte des Nations Unies commence par « Nous, peuples des Nations Unies... ». C'est une déclaration puissante de l'Organisation, qui affirme l'importance du respect de la dignité humaine et des droits humains pour l'égalité des personnes, hommes et femmes, garçons et filles, de toutes races et couleurs de peau. Elle exprime l'inclusion, la non-discrimination et l'unité fondamentale de l'humanité que l'ONU doit défendre. Malheureusement, un grand nombre de personnes et de populations n'ont pas été traitées conformément à ces principes. Les Tuvalu demandent donc à l'Assemblée de garantir la participation de tous, partout dans le monde, y compris celle du peuple taiwanais. Nous devons prendre les dispositions nécessaires pour que Taiwan participe réellement aux institutions et aux mécanismes spécialisés de l'ONU. Taiwan doit être autorisée à faire partie des principales organisations des Nations Unies, car elle est largement reconnue comme un partenaire capable, fiable et de bonne volonté, qui apporte une importante contribution aux travaux collectifs visant à résoudre les problèmes mondiaux urgents du ressort des organismes des Nations Unies.

Il est regrettable que le peuple cubain subisse encore le fardeau économique imposé par des blocus économiques unilatéraux persistants. Non seulement ces blocus bafouent les droits humains, mais ils vont également à l'encontre des principes de coopération mis en avant dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La décision de maintenir ces mesures a privé Cuba d'une aide au développement et de partenariats internationaux pourtant indispensables à son redressement et à son développement futur.

La paix, pour les Tuvalu, ne se résume pas à l'absence de conflit ; c'est l'existence de la justice, de l'égalité et de chances à saisir. Elle donne de l'espoir à notre peuple en lui assurant un avenir prospère. Et pour nous, les Tuvalu, la prospérité ne se limite pas à la croissance économique. Elle signifie la capacité de protéger le bien-être de nos concitoyens et de notre planète en s'appuyant sur la durabilité sociale et environnementale.

Dans la poursuite de ces nobles objectifs, les Tuvalu sont fermement attachés à un dialogue qui repose sur la représentation et des coalitions. Nous envisageons, par l'intermédiaire de l'Assemblée, des partenariats de coopération internationale capables de produire des résultats concrets pour les personnes les plus vulnérables. Par la mise en commun de nos ressources, le partage des connaissances et la solidarité, nous pouvons surmonter les obstacles et faire advenir de réels progrès.

Je voudrais conclure mon discours en présentant un défi mobilisateur à l'Organisation. Nous ne pouvons pas nous contenter de simplement prendre acte de notre mission exceptionnelle ; nous devons aussi démontrer clairement notre volonté de défendre et de promouvoir les valeurs et les principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies. Il est primordial que nous restions indéfectiblement attachés à l'action collective et à l'inclusion, incarnant les principes culturels tuvaluan de *kaitasi* et *falepili*, à savoir les concepts de soin, de partage, de bon voisinage et d'inclusion sans laissés pour compte, afin d'assurer l'avenir durable et sûr que nous souhaitons pour ceux qui constituent notre jeune génération et leurs enfants.

En traduisant en actes ces nobles concepts, nous pouvons créer un avenir plus radieux et prometteur pour l'humanité et notre planète. N'oublions jamais que les choix que nous faisons et les mesures que nous prenons aujourd'hui auront des répercussions sur d'innombrables générations futures. Le temps nous est compté. Chaque minute compte. La nuit tombe. Il faut agir, maintenant ou jamais.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre des Tuvalu de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Kausea Natano, Premier Ministre des Tuvalu, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Ariel Henry, Premier Ministre et Ministre de la culture et de la communication de la République d'Haïti

La Présidente par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre de la culture et de la communication de la République d'Haïti.

M. Ariel Henry, Premier Ministre et Ministre de la culture et de la communication de la République d'Haïti, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ariel Henry, Premier Ministre et Ministre de la culture et de la communication de la République d'Haïti, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Henry (Haïti) : Qu'il me soit tout d'abord permis d'adresser mes félicitations au frère de la Caraïbe, S. E. M. Dennis Francis, pour son élection à la présidence de la soixante-dix-huitième session ordinaire de l'Assemblée générale. Je saisis l'occasion pour redire au Secrétaire général António Guterres toute la gratitude du peuple haïtien, qui a apprécié à sa juste valeur sa récente visite au pays et son soutien indéfectible à la démarche d'Haïti auprès du Conseil de sécurité pour l'obtention d'un soutien robuste à la Police nationale d'Haïti.

Je me félicite du thème choisi pour guider nos interventions au cours de cette session : « Rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale : accélérer l'action menée pour réaliser le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tout le monde ».

Il nous incombe d'examiner et de proposer des solutions aux principaux défis mondiaux susceptibles de faire progresser la paix, la sécurité et le développement durable. En effet, il est difficile de concevoir le développement sans la paix et la sécurité. Il faut faire preuve de solidarité et de détermination pour relever ces défis.

Le monde, à la veille de l'échéance de 2030, va mal. L'éclatement de nombreux conflits aux conséquences désastreuses pour les populations civiles, la multiplication des crises sécuritaires, sanitaires, alimentaires, sont là pour nous rappeler que nous nous éloignons des grands idéaux de la Charte des Nations Unies.

J'en veux pour preuve l'insécurité alimentaire engendrée par les conflits et les violences. Le Rapport mondial sur les crises alimentaires 2023 indique que 258 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë et avaient besoin d'une aide alimentaire d'urgence en 2022. C'est pourquoi mon pays avait pris part au débat public de haut niveau sur

la famine et l'insécurité alimentaire mondiale provoquées par les conflits, qui a été organisé au mois d'août dernier par le Conseil de sécurité (voir S/PV.9392), pour tirer la sonnette d'alarme.

L'économie mondiale, depuis la crise de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), se trouve dans une situation de stagnation. L'inflation frappe de nombreuses économies et les perspectives de croissance ne sont pas encourageantes. Cette situation n'est pas sans conséquence sur les pays les moins avancés, notamment Haïti, qui doit constamment faire face à la volatilité des prix et à une terrible crise aggravée par la détérioration de la situation sécuritaire du pays.

Il convient également de mentionner dans ce décor inquiétant, les changements climatiques qui représentent pour les petits États insulaires, comme Haïti, un danger permanent les mettant à rude épreuve. Au passage de chaque ouragan, les économies de la région des Caraïbes subissent des pertes énormes qui remettent en question les avancées significatives enregistrées sur les plans socioéconomique et politique, par la destruction des infrastructures économiques, éducatives, sanitaires et énergétiques.

Cette session m'offre l'occasion, en ma qualité de chef du Gouvernement haïtien, d'exposer la situation du pays, plongé dans une crise profonde depuis des années, à laquelle je m'évertue à trouver des réponses concrètes et durables. C'est une crise structurelle et multidimensionnelle qui a impacté nos institutions et qui empêche le développement économique et le progrès social. Elle a atteint aujourd'hui sa phase critique avec la dégradation de la situation sécuritaire, où la population subit quotidiennement les attaques violentes des gangs armés qui contrôlent plusieurs quartiers de la capitale et de certaines villes de province. Ils assassinent, incendient, pillent, volent et violent avec une rare cruauté. Ils chassent les habitants de leurs maisons, bloquent les routes et contraignent les écoles, les hôpitaux et les commerces à fermer leurs portes.

La détérioration de la situation sécuritaire ces dernières semaines a engendré une nouvelle crise humanitaire, avec des déplacés qui occupent de façon spontanée plusieurs sites pour échapper à la violence des gangs. Plus de 25 écoles de la capitale sont investies par des déplacés internes, estimés à plus de 16 500. Ils font face à de graves difficultés et vivent dans des conditions inhumaines. La menace sanitaire est aussi présente, avec des cas de choléra signalés dans certains sites, ce qui augmente le

risque de transmission et pose un vrai problème de santé publique pour la population.

Les abus, les violations systématiques des droits humains causés par la violence des gangs compromettent la paix, la stabilité et la sécurité du pays et de la région. Les enlèvements contre rançon, les pillages, les incendies, les récents massacres, la violence sexuelle et fondée sur le genre, le trafic d'organes, la traite des personnes, les homicides, les exécutions extrajudiciaires, le recrutement d'enfants soldats et les blocages des routes principales constituent une liste non exhaustive des crimes perpétrés par les gangs armés.

Il en résulte de graves conséquences, telles que la mauvaise performance de l'économie, qui a enregistré cinq années de contraction, avec un taux de croissance négatif et une inflation élevée, de près de 40 %. De surcroît, la crise humanitaire s'accroît. Selon les estimations, 4,9 millions de compatriotes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire. C'est à peu près la moitié de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté, avec moins de deux dollars par jour.

Nous ne sommes pas là pour accabler ou justifier le passé. Nous sommes ici pour demander aux pays amis, à tous ceux qui de loin ou de près, regardent notre pays et comprennent qu'il y a quelque chose d'urgent à faire au profit du peuple haïtien, de nous aider à créer un meilleur avenir pour les enfants d'Haïti en rétablissant la sécurité et la stabilité.

La République d'Haïti a connu plusieurs chocs successifs ces 15 dernières années, dont trois tremblements de terre majeurs, plusieurs cyclones et l'assassinat odieux du Président Jovenel Moïse en juillet 2021. Il est impossible aujourd'hui d'inventer une histoire ou une rhétorique biaisée sur Haïti. La réalité est là, et elle interpelle tout un chacun.

Un ensemble de mauvaises décisions, de comportements inappropriés et de radicalismes divers nous ont conduit à cet état de fait. Je sollicite aujourd'hui, une fois de plus, du haut de cette tribune, d'aider les Haïtiens à demeurer chez eux. Ils sont des milliers à chercher ailleurs un mieux-être et la tranquillité que leur terre natale ne leur offre plus, dans un monde où il existe de moins en moins d'eldorados à cause des aléas climatiques et des crises économiques récurrentes.

Je réitère au nom du peuple haïtien et du Gouvernement que je dirige, la demande de nous prêter main forte pour encadrer la Police nationale d'Haïti, pour qu'elle puisse répondre réellement aux défis qui

s'imposent à elle et à sa mission de protéger les vies et les biens, et de servir.

Certains pays ont connu des situations similaires à celle que vit mon Haïti actuellement. Ce sentiment de toute puissance des criminels ne doit pas pour longtemps encore résister aux lois de la République et à la volonté de l'ensemble des citoyens de récupérer leur liberté de circuler et de se projeter dans leur pays.

Des Haïtiens, il y en a un peu partout aujourd'hui dans le monde, et beaucoup espèrent retourner chez eux. Nous sommes reconnaissants à certains pays qui les ont accueillis, mais je désire pouvoir leur dire qu' aussitôt l'ordre et la stabilité revenus, ils pourront, s'ils le souhaitent, rentrer pour participer au grand défi de la reconstruction.

Je suis venu pour dire, au nom du peuple haïtien, que nous sommes prêts pour ce changement que nous attendons depuis un peu plus de deux siècles. La liberté n'est complète que si elle permet à chaque citoyen de s'accomplir, de vivre dans la dignité et dans des conditions décentes. Je suis venu pour dire, au nom du peuple haïtien, que la question sécuritaire demeure la grande priorité de mon gouvernement, que la circulation des armes à feu, les enlèvements contre rançon, les massacres, constituent des préoccupations majeures de mon administration.

Le quotidien du peuple haïtien est pénible. C'est pourquoi le Conseil de sécurité, qui dispose du pouvoir et de la compétence nécessaires en vertu du Chapitre VII de la Charte, doit agir en urgence, en autorisant le déploiement d'une mission multinationale de soutien à la sécurité, à composante policière et militaire, pour aider la Police nationale d'Haïti à combattre les gangs et rétablir l'ordre. L'emploi de la force comme première étape demeure indispensable pour créer un environnement propice au bon fonctionnement de l'État. C'est un préalable nécessaire mais non suffisant. Le développement socioéconomique doit être pris en compte pour s'attaquer durablement à l'extrême pauvreté, source de tous nos maux.

Les inégalités sociales et la très mauvaise répartition de la richesse nationale ont creusé un écart énorme entre les masses populaires nécessiteuses et la minorité possédante, qui contrôle 90 % des richesses du pays. L'extrême pauvreté accentue le chômage des jeunes, marginalise ceux des quartiers pauvres qui se laissent entraîner facilement dans la délinquance et la criminalité. Cette catégorie constitue un terreau fertile de recrutement pour les gangs. Une fois de plus, du haut de cette tribune, je lance un appel à tous les Haïtiens de bonne

foi, ceux qui vivent au sein de la diaspora comme ceux de l'intérieur, tous les acteurs de la vie politique, quelle que soit leur tendance, à travailler avec le Gouvernement pour combattre les gangs, à rétablir la sécurité et, comme de vrais démocrates, à prendre le pouvoir par les urnes. Ce gouvernement intérimaire que je dirige est déterminé à réaliser les élections dans les meilleurs délais. Et dans les jours à venir, malgré la situation, je finaliserai un accord avec le Haut Conseil de la transition, les démarches pour le lancement du processus électoral avec le support de la communauté internationale.

Le Gouvernement entend continuer à discuter avec tous les acteurs politiques et ceux de la société civile de mon pays afin de trouver ensemble, dans un élan patriotique, un consensus historique suffisant pour un dénouement heureux à la crise. La démocratie est en difficulté et le pays a besoin d'un retour à la normale pour s'attaquer aux grands défis de l'heure. Je souhaite également la participation significative des femmes et des jeunes de la société civile et de tous les acteurs concernés à l'effort commun pour le redressement d'Haïti. Seul un gouvernement légitime, issu d'élections libres, honnêtes, démocratiques et transparentes, pourra s'atteler à la tâche de la refondation territoriale, économique, sociale et institutionnelle.

Je voudrais souligner à l'attention de la communauté internationale une situation qui s'est développée ces dernières semaines à la frontière haïtiano-dominicaine, créant un malaise inutile entre les deux Républiques qui se partagent l'île. Je souhaite préciser que la République d'Haïti n'est en guerre avec personne. Les Haïtiens sont un peuple généreux et solidaire, qui croit au dialogue et à la possibilité de partager équitablement des ressources communes, sans heurt et dans le respect mutuel. Je suis venu pour dire que nous n'avons pas de jugement ni d'intentions qui peuvent préjudicier à nos voisins avec qui nous partageons l'île d'Haïti, avec qui nous sommes appelés à vivre et à progresser. L'histoire nous rappelle chaque jour que la violence entre pays frères ne peut entraîner que des regrets et nous laisser des amertumes qui se transmettent de génération en génération.

Je suis venu pour dire et surtout pour transmettre le message du peuple haïtien dans son ensemble que la rivière qu'on appelle la rivière Massacre – une trop grande scène de frictions historiques et actuelles entre la République d'Haïti et la République dominicaine – nous invite à faire de notre mieux pour ne pas réveiller les vieux démons, ressusciter d'anciennes blessures ni en causer d'autres. Haïti réaffirme le droit souverain du

peuple haïtien d'utiliser les ressources hydriques binationales, comme le fait la République dominicaine, et revendique une répartition équitable des eaux de cette rivière. Le peuple haïtien choisit la voie du dialogue et de la négociation pour régler pacifiquement le différend dans le respect des instruments juridiques internationaux déjà signés de bonne foi entre les deux États en 1929 et en 2021.

Avant de conclure, je saisis l'occasion pour saluer les pays frères et amis, ainsi que les organisations internationales pour leur engagement et leurs expressions de solidarité envers Haïti, notamment le Kenya qui accueille positivement l'idée d'assumer le leadership de la mission multinationale de soutien à la sécurité et qui a déjà effectué en août dernier une mission d'évaluation dans le pays. Nous remercions aussi la Communauté des Caraïbes et son groupe de personnalités éminentes.

Dans l'histoire, Haïti représente une figure emblématique de liberté et de solidarité. Haïti a toujours répondu présent pour venir en aide à des peuples frères dans leur lutte légitime pour la liberté et l'autodétermination, et ceci au sein même de l'ONU. La République d'Haïti s'est identifiée aux valeurs universelles pour lesquelles elle s'est battue aux XVIII^e et XIX^e siècles. En dépit d'indicibles souffrances et de sa détresse, l'espoir continue d'habiter le peuple haïtien, qui poursuit sa quête d'un avenir meilleur dans la dignité. Le peuple haïtien, de la même manière qu'il a étonné le monde en 1804, changeant radicalement son statut d'esclave en homme libre, peut encore – et veut – redessiner son destin. Je sollicite cet appui, cette solidarité fraternelle, afin de nous aider à tourner cette page sombre. Je demande à la communauté internationale d'agir, mais d'agir vite. Vive le réchauffement des relations avec notre *alma mater*, l'Afrique. Vive la coopération internationale. Vive Haïti.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre de la culture et de la communication de la République d'Haïti de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ariel Henry, Premier Ministre et Ministre de la culture et de la communication de la République d'Haïti, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Siaosi 'Ofakivahafolau Sovaleni, Premier Ministre et Ministre de l'éducation et de la formation, Ministre de la police, des services de lutte contre les incendies

et des services d'urgence et Ministre des forces armées de Sa Majesté du Royaume des Tonga.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre de l'éducation et de la formation, Ministre de la police, des services de lutte contre les incendies et des services d'urgence et Ministre des forces armées de Sa Majesté du Royaume des Tonga.

M. Siaosi 'Ofakivahafolau Sovaleni, Premier Ministre et Ministre de l'éducation et de la formation, Ministre de la police, des services de lutte contre les incendies et des services d'urgence et Ministre des forces armées de Sa Majesté du Royaume des Tonga est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :

J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Siaosi 'Ofakivahafolau Sovaleni, Premier Ministre et Ministre de l'éducation et de la formation, Ministre de la police, des services de lutte contre les incendies et des services d'urgence et Ministre des forces armées de Sa Majesté du Royaume des Tonga, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Sovaleni (Tonga) (parle en anglais) : J'apporte les salutations chaleureuses du Royaume des Tonga et je félicite le Président pour son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session. Je remercie également son prédécesseur, M. Csaba Kőrösi, pour la manière dont il a su promouvoir des solutions fondées sur la solidarité, la science et la recherche de la durabilité. Notre délégation appuie pleinement la vision de paix, de prospérité, de progrès et de durabilité du Président pour cette soixante-dix-huitième session. Nous espérons que sous sa direction, l'Assemblée, qui se trouve entre des mains expertes, poursuivra et améliorera son travail essentiel. Le thème de cette session, à savoir « Rétablir la confiance et raviver la solidarité : accélérer l'action menée pour réaliser le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tout le monde » est plus urgent que jamais, et je remercie le Secrétaire général Guterres de sa direction de l'Organisation des Nations Unies en ces temps particulièrement difficiles.

Je voudrais présenter mes sincères condoléances aux autorités et à la population de la ville hawaïenne de Lahaina et au Gouvernements et au peuple des États-Unis, ainsi qu'aux Gouvernements et aux peuples marocains et libyens. Les habitants de mon pays compatissent avec les

familles des victimes confrontées aux pertes tragiques de vies humaines en raison des catastrophes qui se sont produites récemment dans leur pays.

Nous nous réunissons à un moment où les peuples, les pays, les régions et notre monde sont confrontés à de multiples défis qui se succèdent rapidement. Les menaces liées aux changements climatiques ont atteint un niveau existentiel. La fréquence et la gravité accrues des cyclones, l'élévation du niveau de la mer due à la fonte des glaces polaires, le plastique et la pollution dans nos océans, les vagues de chaleur et les incendies font souffrir mon pays et sa population, ainsi que notre région du Pacifique. Les conséquences sont nombreuses. Nous sommes confrontés à des taux sans cesse croissants de maladies non transmissibles, à des inégalités persistantes, à la dégradation des conditions de vie de base et à la montée de la violence contre les femmes et les filles. Nous avons également assisté à une augmentation considérable du trafic et de l'utilisation de stupéfiants, des activités criminelles transfrontalières, de la désinformation et de la cybercriminalité. Bon nombre de ces défis ne connaissent pas les frontières ; ils nous concernent tous et requièrent notre collaboration.

Sur le plan géopolitique, l'augmentation de la méfiance et des conflits est inquiétante, d'autant plus qu'une action multilatérale d'urgence est indispensable. Ces bouleversements affectent la vie de millions de personnes, provoquent une inflation excessive et entraînent une augmentation des prix des carburants et des denrées alimentaires. De plus en plus, de nombreuses personnes dans le monde se demandent comment elles parviendront à satisfaire leurs besoins fondamentaux au quotidien. L'occasion d'entamer de véritables discussions au-delà des bavardages s'éloigne rapidement. Il est de notre responsabilité d'agir. C'est en agissant et en obtenant des résultats que l'on conservera la confiance des populations et que l'on suscitera l'espoir. Il est impératif que nous prenions des mesures urgentes et collectives au cours de cette session. Toutefois, cet objectif ne peut être atteint qu'en présence d'une confiance et d'une paix durable. La confiance est le fondement de toute interaction humaine productive et durable, notamment de la coopération internationale. La confiance et le respect sont les moteurs d'un changement productif et durable. Sans confiance, ou pire, lorsque celle-ci s'érode, nos efforts conjoints pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable deviennent vains, irréalisables. Il est dès lors de notre devoir de rebâtir la confiance sur laquelle l'ONU a été fondée. Dialoguer ne suffira pas. Il faudra des actions concrètes qui attestent de notre attachement à des

valeurs communes. Le multilatéralisme s'est avéré être l'outil le plus efficace pour encourager la solidarité internationale et relever les défis mondiaux, et il doit continuer à l'être. Nous devons nous demander si nous servons vraiment les buts énoncés dans la Charte des Nations Unies. Pourquoi avons-nous pris autant de retard ? Qu'avons-nous fait de travers ?

Au cours de cette allocution, je m'attarderai sur les objectifs de développement durable. La difficulté à laquelle nous sommes confrontés est d'éviter que les ceux-ci ne soient relégués au rang d'un énième objectif irréaliste. Malgré les difficultés, il est impératif que nous recherchions les causes profondes de notre retard considérable dans la réalisation de nos objectifs de développement. Le *Rapport sur les objectifs de développement durable : Édition spéciale* de 2023 nous apprend que plus de la moitié de la planète a été laissée pour compte. Nous délaissions des populations, nous abandonnons à leur sort des enfants et nous tournons le dos à l'espoir. Plus de 50 % des cibles des objectifs de développement durable sont considérées comme insuffisantes et inadéquates. Les objectifs relatifs au genre, à la pauvreté, à la faim et au climat représentent 30 % des objectifs qui ne progressent plus ou qui ont reculé. Cela n'est pas acceptable.

L'un des aspects cruciaux de cette question est bien entendu le financement du développement. Les Tonga sont favorables à la révision de l'architecture financière internationale afin de garantir qu'elle soit adaptée à son objectif. Il est impératif que nous apportions rapidement un appui important, prévisible et stable aux nations en proie à des difficultés financières. Les Tonga et les autres petits États insulaires en développement (PEID) ont besoin d'un meilleur accès aux financements à des conditions favorables pour étayer leurs efforts de développement et renforcer leur résistance face aux chocs extérieurs. Nous soutenons pleinement l'appel à l'allègement de la dette pour les pays qui se trouvent dans une situation difficile, en particulier ceux qui ont été gravement touchés par des catastrophes naturelles ou d'autres chocs extérieurs.

Nous sommes pleinement convaincus qu'il est indispensable de s'attaquer aux raisons sous-jacentes de la vulnérabilité de la dette des petits États insulaires. C'est d'autant plus pertinent que les PEID sont extrêmement exposés aux problèmes urgents et multiformes posés par les changements climatiques. Nous soulevons la question depuis des décennies. Les dangers sont plus pressants que jamais, mettant en péril non seulement des vies et des moyens de subsistance, mais aussi nos économies et notre identité fondamentale. Le temps presse. Nous appelons

la communauté internationale, tant le secteur public que le secteur privé, à collaborer avec nous pour trouver des solutions durables à ces problèmes. Notre collaboration est essentielle, car c'est le seul moyen de respecter notre engagement en faveur d'un avenir plus durable et plus solide pour tous. De jour en jour, les changements climatiques deviennent une menace existentielle de plus en plus grave pour les Tonga et le Pacifique. Les Tonga déploient depuis très longtemps de réels efforts pour lutter contre les effets des changements climatiques sur leurs moyens de subsistance. Nos objectifs consistent notamment à réduire de 70 % la dépendance du secteur de l'électricité à l'égard des combustibles fossiles d'ici à 2025, à planter un million d'arbres d'ici à la fin de l'année et à adhérer à l'initiative 30x30.

Le sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat souligne que l'objectif de 1,5°C est réalisable si les émissions atteignent un pic d'ici à 2025 et sont réduites de moitié d'ici à 2030. C'est donc possible, mais en avons-nous la volonté ? Nous demandons instamment à tous les États Membres de faire tout leur possible pour maintenir le réchauffement dû aux émissions en dessous de 1,5°C, et nous les encourageons vivement à achever le premier bilan mondial. Ici et là, nous entrevoyons des lueurs d'espoir. La décision concernant le fonds pour les pertes et les préjudices annoncée à la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27) a été une décision historique. Pourtant, c'est désormais en étant animés d'un sentiment d'urgence que nous devons rendre opérationnel le fonds pour les pertes et les préjudices. Nous demandons instamment que les PEID vulnérables bénéficient d'un accès accru et simplifié au mécanisme relatif aux pertes et préjudices. Tout en continuant de veiller à la pleine application du principe de responsabilité, nous devons mettre en place des moyens plus efficaces et plus rapides d'accéder aux directives générales.

Compte tenu de l'ampleur et de l'urgence de ce problème dans notre région, nous soutenons sans réserve la création d'un fonds pour le Pacifique, fournissant une assistance directe aux Petits États insulaires du Pacifique dans leurs efforts de lutte contre les effets des changements climatiques. D'ailleurs, mon pays est déterminé à jouer un rôle de premier plan dans ce domaine, puisqu'il a été désigné fer de lance du financement de l'action climatique pour le Pacifique. Je ne peux que le répéter : depuis des décennies désormais, les dirigeants du Pacifique appellent la communauté internationale à prendre de toute urgence des mesures climatiques. Nos voix ont-elles

été entendues et nos demandes sérieusement prises en compte ? Les engagements pris par les pays développés en matière de financement de l'action climatique sont considérablement en deçà des 100 milliards de dollars par an promis à partir de 2020.

Cela m'amène à parler de la justice climatique. Les Tonga se sont félicitées de l'adoption historique, par consensus, de la résolution 77/276 de l'Assemblée générale, à l'initiative de Vanuatu et d'un groupe restreint de pays, demandant un avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur les obligations des États à l'égard des changements climatiques. Cette adoption a marqué une étape importante dans la lutte que nous menons depuis des décennies en faveur de la justice climatique.

Cette année, j'ai participé à l'examen à mi-parcours du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030). Encore une fois, comme mes collègues du Pacifique l'ont déjà répété, nos pays ont besoin de voir davantage de progrès et demeurent à l'avant-garde de la lutte contre les aléas climatiques. Là encore, le manque d'accès rapide à des financements empêche les petits États insulaires de réaliser des progrès. Aujourd'hui, et comme nous l'avons souvent fait par le passé, j'appelle donc les États Membres à agir et à examiner les mécanismes de financement largement non coordonnés, à donner la priorité aux besoins de financements consécutifs à une catastrophe à court terme et à se pencher sur la réduction des risques à long terme. J'appelle également les États Membres à réaliser des investissements beaucoup plus importants dans le renforcement de la résilience, en particulier dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Posséder les outils nécessaires pour faire preuve de résilience est un élément important de cette préparation.

L'atténuation et la réduction des risques à long terme sont également intrinsèquement liées aux dispositifs d'alerte rapide. Nous prenons acte de l'initiative « Alertes précoces pour tous » du Secrétaire général, annoncée l'année dernière à la COP27, et affirmons l'attachement des Tonga à sa mise en œuvre. Nous réaffirmons que le renforcement des systèmes d'alerte précoce multidangers est très important pour mettre en œuvre le Cadre de Sendai. Les Tonga ont pris l'initiative dans ce domaine pour notre région en mettant en place un dispositif d'alerte rapide à l'échelle nationale dans l'ensemble des Tonga, doté de systèmes de communication et de sirène.

Comme on l'a souvent dit, nous sommes de petits États terrestres et de vastes nations océaniques. En fait, notre être et notre identité mêmes sont indissociables de notre précieux océan. Le rapport du Secrétaire général

sur les océans et le droit de la mer (A/77/331) souligne que l'océan est constamment menacé par les activités humaines. La biodiversité marine est perturbée par la surexploitation et l'acidification de l'océan. Plus d'un tiers des stocks de poissons sont exploités au-delà de ce qu'ils peuvent durablement supporter, et les eaux côtières sont polluées par nos produits chimiques, nos plastiques et nos déchets. Il est impératif de prendre des mesures correctives de toute urgence si nous voulons réduire au minimum cette menace imminente et atténuer les dommages auxquels nous sommes actuellement confrontés.

Nous nous félicitons de l'adoption par l'Assemblée, par sa résolution 77/321, de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Nous disposons désormais d'une base pour garantir que nos travaux sur la conservation et la protection de la biodiversité marine dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale se poursuivent à l'avenir, et les Tonga se réjouissent à la perspective de rejoindre les États parties dans la mise en œuvre de l'Accord. Nous nous félicitons de constater que le nouvel Accord reconnaît la situation particulière des PEID tels que ceux du Pacifique. Il est désormais impératif de veiller à ce que cette reconnaissance se traduise par un renforcement concret des capacités, un transfert de techniques marines et un appui suffisant pour permettre au Pacifique de jouer un rôle moteur encore plus dynamique dans le cadre des initiatives de protection, de préservation et d'utilisation durable de l'océan et de ses ressources.

En appui à la Déclaration du Forum des îles du Pacifique sur la préservation des zones maritimes face à l'élévation du niveau de la mer liée aux changements climatiques, les Tonga se sont engagées à protéger les limites du continent du Pacifique bleu. Nous le faisons pour promouvoir la stabilité, la sécurité, la certitude et la prévisibilité des droits maritimes, quels que soient les effets de l'élévation du niveau de la mer liée aux changements climatiques.

Les Tonga ont eu l'honneur de coprésider, avec la Finlande, la vingt-troisième réunion du Processus consultatif informel ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer. Son thème, à savoir « Nouvelles technologies maritimes : obstacles et possibilités », a mis en évidence les avantages potentiels des nouvelles technologies maritimes. Les nouvelles technologies devraient nous aider à faire face aux menaces qui pèsent sur les océans, à renforcer la résilience des océans et des communautés côtières

et à atténuer les effets des changements climatiques. C'est une condition pour atteindre les objectifs de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable. C'est également essentiel pour atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, tout particulièrement l'objectif de développement durable no 14.

Les Tonga demeurent pleinement attachées à la mise en œuvre effective de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et de l'Accord relatif à l'application de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Nous réaffirmons les droits souverains des États reconnus et consacrés par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et l'Accord de 1994. Nous attachons la plus grande importance à l'utilisation durable des ressources océaniques, qu'il s'agisse de ressources biologiques ou de ressources non biologiques. Les Tonga reconnaissent que l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) joue un rôle important dans l'administration et la gestion de la Zone, conformément à son mandat légal en vertu de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Les Tonga étant l'un des organes évolutifs de la Convention, il est essentiel que les États parties évitent les interprétations arbitraires de celle-ci. Les Tonga s'engagent à participer de bonne foi aux négociations sur les règles d'exploitation afin de s'assurer qu'elles intègrent les bonnes pratiques du secteur et les meilleures pratiques en matière de gestion de l'environnement. Nous saluons la contribution de l'AIFM à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en appuyant 12 des 17 objectifs de développement durable. Nous saluons les efforts qu'elle déploie pour renforcer les capacités des États en développement, notamment des petits États insulaires en développement du Pacifique, grâce à un meilleur accès aux données essentielles et à un appui à la consolidation des cadres et règlements nationaux relatifs aux activités dans la Zone.

Les Tonga ont eu l'honneur d'accueillir les petits États insulaires en développement de la région du Pacifique à Nuku'alofa afin de préparer la quatrième Conférence internationale sur les PEID, qui se tiendra à Antigua-et-Barbuda en 2024.

Notre époque est marquée par de profonds changements de paradigmes. L'incertitude caractérise la situation politique, financière et économique mondiale. Ces dernières années, de nombreuses crises ont éclaté qui ont des effets disproportionnés sur les perspectives de développement durable dans les PEID au cours de la

prochaine décennie. Tant au niveau régional que national, nous sommes unis et déterminés à poursuivre un développement durable et inclusif pour nos citoyens. C'est une voie que nous voulons emprunter avec les membres, et nous les invitons à y participer. Nous remercions l'Assemblée d'avoir adopté une résolution appelant à la création d'un indice capable de rendre compte de nos circonstances et de nos vulnérabilités particulières sur la voie d'un développement résilient et durable. Nous devons veiller à ce que l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle ne se résume pas à un simple exercice théorique. Il doit être considéré avant tout comme un outil d'action visant principalement à assurer une compréhension plus complète de la vulnérabilité. Nous avons besoin d'un outil capable de fournir une assistance constructive et utile là où c'est nécessaire et quand c'est nécessaire. Nous appelons donc à l'adoption de l'indice par l'Assemblée et à son opérationnalisation, en y intégrant un critère d'accès à un financement à faible coût et à long terme pour les petits États insulaires du Pacifique.

Lors d'une conférence de haut niveau organisée cette semaine sur le thème de l'élimination des obstacles à la prospérité du Pacifique bleu, coprésidée par les dirigeants des Palaos, des Tonga et du Bezos Earth Fund, les partenaires de développement et les parties prenantes ont été invités à transformer la région du Pacifique, avec trois objectifs clefs : premièrement, une gestion efficace de l'océan ; deuxièmement, des communautés saines et heureuses ; et enfin, un financement durable adapté à l'objectif visé. J'insiste sur le rôle essentiel des champions politiques et je les soutiens dans leur démarche visant à garantir que le continent du Pacifique bleu contribue à la stabilité mondiale, à la restauration de la biodiversité, à la promotion de systèmes alimentaires sains et à l'amélioration du bien-être des populations.

Mon mandat de Président de la sixième session de l'Assemblée de la Station d'accueil de l'initiative des petits États insulaires en développement s'achèvera en décembre. J'exprime ma profonde gratitude à nos membres pour la confiance qu'ils m'ont accordée et pour le soutien qu'ils m'ont apporté au cours de mon mandat.

L'essence de la vie, de l'existence et du progrès réside dans l'espoir. Il faut donner à la jeune génération plus que la sombre perspective que plus de 50 % de nos objectifs de développement durable seront atteints à un niveau faible et insuffisant. Les jeunes d'aujourd'hui sont les futurs gardiens de la planète. Nous devons promouvoir activement et mobiliser la jeunesse de manière

constructive pour favoriser la réalisation des objectifs de développement durable.

À l'occasion de la Journée des Nations Unies, le 24 octobre, le Royaume des Tonga et le Family Office for Sustainable Development (Bureau familial pour le développement durable) organiseront une représentation de la Symphonie de l'environnement dans la salle de l'Assemblée générale. L'objectif de cet événement va au-delà de la célébration et de la réaffirmation des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, qui guident l'humanité depuis 78 ans. Nous voulons mobiliser les Partenariats pour la réalisation des objectifs dans la perspective de la vingt-huitième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28), qui se tiendra à Doubaï en 2023. J'ajoute que nous espérons accueillir tout le monde dans notre région pour la COP31, car nous appuyons pleinement la candidature de l'Australie pour l'organisation d'une COP dans la région du Pacifique en 2026.

Ce siècle ne fait que commencer, mais il n'a jamais été aussi urgent de raviver notre attachement aux valeurs et aux principes qui ont présidé à la création de l'ONU. Nous devons tenir notre promesse de respecter la Charte et de démontrer par nos actes la pertinence intemporelle de ses buts et principes. C'est ce que j'appelle vivre par l'exemple, la solidarité mondiale. Si nous ne donnons pas vie et vigueur à la Charte, cela veut dire que nous sommes impuissants et condamnés à revivre les erreurs et les horreurs du passé. Puisons notre inspiration et notre force dans les actions courageuses des membres fondateurs qui ont créé cette institution respectée, qui nous a été confiée pour la postérité.

Le thème de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tous et toutes est la feuille de route de ce que nous devons accomplir. Il évoque un monde où chacun peut vivre dans la dignité, à l'abri de la peur et de la discrimination. Cela nécessite du courage, de l'engagement et de la coopération, ainsi que la reconnaissance, en toute humilité, de notre humanité commune.

Qu'il me soit permis, pour terminer, de rappeler à l'Assemblée comment elle a été fondée. La détermination à préserver les générations futures du fléau de la guerre est au cœur de la Charte. Nous devons donc faire tout ce qui est en notre pouvoir pour renforcer la confiance dans le multilatéralisme par nos actes. Nous devons maintenir et diffuser notre attachement aux principes de la Charte. L'histoire nous jugera sur ce point. Nos plus grandes réalisations sont le fruit de notre unité. Car l'union fait la force. Que Dieu vous bénisse et bénisse les Nations Unies.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Ministre de l'éducation et de la formation, Ministre de la police, des services de lutte contre les incendies et des services d'urgence et Ministre des forces armées de Sa Majesté du Royaume des Tonga de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Siaosi 'Ofakivahafolau Sovaleni, Premier Ministre, Ministre de l'éducation et de la formation, Ministre de la police, des services de lutte contre les incendies et des services d'urgence et Ministre des forces armées de Sa Majesté du Royaume des Tonga est escorté de la tribune.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Oliver Dowden, Vice-Premier Ministre et Chancelier du duché de Lancastre, et Secrétaire d'État au Bureau du Cabinet du Royaume-Uni.

M. Dowden (Royaume-Uni) (parle en anglais) :

Alors que nous sommes réunis ici ce soir, des millions de personnes au Maroc et en Libye sont toujours confrontées aux conséquences d'un tremblement de terre dévastateur et d'une inondation catastrophique. Qu'il me soit permis de présenter les condoléances du peuple britannique à tous ceux qui ont perdu des êtres chers. Nos équipes de recherche et de sauvetage ont été déployées au Maroc et nous avons accru notre aide humanitaire à la Libye. Nous continuerons d'apporter notre appui dans les semaines et les mois à venir, aux côtés de nombreuses autres nations représentées ici.

Cette semaine, les nations se sont réunies ici pour renouveler leur engagement à relever les plus grands défis auxquels nous sommes confrontés : les changements climatiques, accompagnés de phénomènes météorologiques catastrophiques qui nous poussent à agir maintenant ; les objectifs de développement durable et comment les remettre sur les rails après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ; la migration, et les millions de personnes qui traversent les frontières et des mers dangereuses, à la merci des trafiquants d'êtres humains ; et l'invasion brutale de l'Ukraine par la Russie. Cette dernière est une attaque d'un membre souverain de l'ONU par un membre permanent du Conseil de sécurité, l'attaque la plus odieuse que l'on puisse imaginer contre tout ce que l'Organisation représente, le type d'attaque que l'ONU a été fondée pour empêcher, et dont les conséquences sont ressenties non seulement par le courageux peuple ukrainien, mais aussi par des millions de personnes à travers le monde. Les victimes des pénuries

alimentaires, en particulier dans les pays en développement, sont aussi des victimes de Poutine. La Russie pourrait arrêter cette guerre demain. Poutine pourrait arrêter cette guerre demain. C'est ce que le monde exige. En attendant que cela arrive, le Royaume-Uni se tiendra aux côtés de l'Ukraine. Nous le ferons, quoi qu'il en coûte, durant des semaines, des mois et des années s'il le faut, car si l'ONU, qui bénéficie de la confiance du Royaume-Uni, Membre fondateur, doit servir à quelque chose, c'est bien à défendre le principe cardinal selon lequel une agression ne peut pas, et ne doit pas, être une stratégie gagnante.

Tels sont les enjeux du moment. Je veux toutefois aborder un autre défi, qui nous accompagne déjà aujourd'hui et qui change dès maintenant tous nos horizons. Ce défi va transformer toutes nos activités : l'éducation, les affaires, la santé, la défense et notre mode de vie. C'est un changement fondamental pour la conduite des affaires publiques et les relations entre les nations. C'est un changement fondamental pour les Nations Unies. L'intelligence artificielle (IA) est la plus grande transformation que le monde ait jamais connue. En tant que pouvoirs publics, nous avons pour mission de la comprendre, de la cerner et de l'orienter, et nous devons agir au plus vite. Songeons à tous les changements que nous avons connus en seulement quelques mois, puis réfléchissons au visage bien différent qu'aura le monde dans cinq ou 10 ans.

Nous nous familiarisons rapidement avec l'IA d'aujourd'hui, mais nous devons nous préparer à l'IA de demain. Devant ces nouveaux horizons, nous devons admettre que nous ne connaissons tout simplement pas les limites du champ des possibles. Nous en sommes au même stade qu'Edison avant que la lumière ne jaillisse ou que Tim Berners-Lee avant l'envoi du premier message électronique. Ces deux hommes ne pouvaient évidemment pas imaginer l'éclat du ciel nocturne de New York ou les prodiges d'Internet moderne, mais ils étaient conscients du pouvoir transformateur de leurs inventions. L'IA de pointe, capable de traiter l'ensemble du savoir humain en quelques secondes, pourrait non seulement transformer nos vies, mais aussi renouveler notre conception de la science. Si, comme moi, tout le monde pense que l'homme pourra un jour percer les mystères des plus petites particules ou des confins de notre univers, si l'on pense qu'il est possible de résoudre les Problèmes du prix du millénaire ou que nous finirons par comprendre parfaitement les virus, alors tout le monde conviendra certainement que l'IA de pointe, qui enrichit la somme totale de notre intelligence à des échelles potentiellement

étourdissantes, nous apportera, en un temps très court, soit à l'échelle d'une vie humaine, une réponse à au moins quelques-uns de ces enjeux.

Dans la chronologie de l'IA, les années passent en quelques jours, voire en quelques heures. Ces nouveaux horizons ne sont pas aussi éloignés qu'on pourrait le croire. Ils ouvrent de vastes perspectives. Les modèles d'IA qui sont mis au point aujourd'hui pourraient apporter l'efficacité énergétique dont nous avons besoin pour lutter contre les changements climatiques, accroître les rendements agricoles requis pour nourrir la planète, détecter les signes de maladies chroniques ou de pandémies, améliorer l'organisation des chaînes logistiques pour permettre à chacun d'avoir accès aux matières et aux biens dont il a besoin, et améliorer la productivité dans les entreprises et au sein des pouvoirs publics. À vrai dire, l'IA pourrait apporter des améliorations, voire des solutions, à chacun des défis examinés à la session de l'Assemblée générale de cette année, et à bien d'autres encore.

La perspective la plus enthousiasmante, c'est probablement le fait que l'IA peut être un outil de démocratisation ouvert à tous. Tout comme le numérique a été largement adopté dans les pays en développement, l'IA peut donner du pouvoir à des millions de personnes partout sur notre planète, en offrant à chacun, où qu'il soit, la possibilité d'être acteur de cette révolution. L'IA peut être, et doit être, un outil au service de tous. Néanmoins, toute technologie susceptible d'être utilisée par tous risque également d'être utilisée à des fins malveillantes. Nous avons bien vu les dangers de l'IA : des adolescents qui piratent les données bancaires de particuliers, des terroristes qui ciblent des services étatiques, des cybercriminels qui bernent les électeurs en utilisant des deepfakes, ou hypertrucages, et des bots, mais aussi des États qui oppriment leurs populations. Cependant, l'attention que nous portons aux risques doit aussi prendre en compte la possibilité d'apparition d'une IA de pointe agentique, qui, à la fois, surpasse notre intelligence collective et échappe à notre compréhension. Il est d'ailleurs souvent avancé que cette technologie n'est comparable à aucune autre dans la mesure où ses créateurs eux-mêmes ne savent même pas comment elle fonctionne. Ils ne peuvent pas expliquer les raisons de ses actions, ni prédire ce qu'elle fera ou ne fera pas. L'IA de pointe sera donc principalement exposée aux risques d'une mauvaise utilisation, d'un incident malheureux ou d'une incompatibilité avec des objectifs humains. Nous devons nous efforcer d'anticiper ces possibilités et nous unir pour avoir la même compréhension de ces risques. C'est l'ambition du sommet sur l'IA que le Royaume-Uni accueillera au mois de novembre.

Au-delà des appels vibrants lancés par certains experts au début de l'année, je ne crois pas que nous puissions retenir cette marée. Il est impossible que cette technologie ne se développe pas extraordinairement vite. Je salue les mesures prises par les grandes entreprises afin de placer la sécurité au cœur de leur développement, ainsi que leurs engagements volontaires qui sont autant de garde-fous contre un déploiement dangereux, mais la course à la concurrence mondiale a démarré, et elle voit chaque entreprise et chaque pays s'efforcer de repousser les limites aussi loin et aussi vite que possible. Ces entreprises affichent en effet l'objectif de créer une superintelligence, c'est-à-dire une IA qui vise à surpasser notre intelligence à tous les égards possibles. Aux yeux de certaines personnes qui travaillent sur cette question, ce n'est plus qu'une question d'années.

Pour les pouvoirs publics, la question est de savoir comment intervenir dans cette situation. La rapidité et l'ampleur des changements obligent les dirigeants à être lucides sur les incidences et le potentiel de ce phénomène. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous enfermer dans des débats où l'on se demande si l'IA est un outil pour le bien ou pour le mal ; elle est un outil aussi bien pour l'un que pour l'autre. Nous devons nous préparer à ces deux éventualités et nous prémunir contre la dernière. La communauté internationale doit consacrer son action à la fois aux perspectives et aux risques, et elle doit le faire avec force et enthousiasme.

Par le passé, les dirigeants se sont adaptés aux innovations scientifiques et technologiques en adoptant une réglementation rétrospective. Mais cette fois-ci, les garde-fous, la réglementation et la gouvernance requis doivent être instaurés parallèlement aux progrès technologiques. Or, à l'heure actuelle, la réglementation mondiale a pris du retard sur les évolutions en cours. Les législateurs doivent mobiliser tout le monde – développeurs, experts et chercheurs – pour anticiper les types de possibilités et de risques susceptibles de se concrétiser. Nous devons être des gouvernements d'avant-garde aux côtés d'innovateurs avant-gardistes.

Le Royaume-Uni est bien décidé à se placer à l'avant-garde, aux côtés d'alliés de même sensibilité au sein des Nations Unies et dans le cadre du processus d'Hiroshima sur l'IA du G7, du Partenariat mondial sur l'IA et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Notre pays jouit d'une situation exceptionnelle. Nous avons des entreprises spécialisées dans des technologies d'avant-garde ; nous avons des universités de

premier plan ; et nous sommes parmi ceux qui investissent le plus dans l'intelligence artificielle générative. Et, bien sûr, nous sommes les héritiers de la révolution industrielle et de la révolution informatique. Ce contexte nous donne l'ancrage nécessaire pour faire prospérer l'intelligence artificielle et pour la rendre sûre. Il s'agit là des deux faces d'une même pièce, et notre premier ministre a placé la sécurité de l'intelligence artificielle en tête de ses ambitions.

Nous avons conscience que, même si chaque nation voudra évidemment protéger ses propres intérêts et son propre avantage stratégique, les mesures les plus importantes que nous entreprendrons dans ce domaine seront d'ordre international. En réalité, dans la mesure où les entreprises technologiques et les acteurs non étatiques ont souvent une influence et une importance de taille en matière d'intelligence artificielle, ce défi exige une nouvelle forme de multilatéralisme, car ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous rendrons l'intelligence artificielle sûre pour tout le monde. Notre tout premier sommet sur l'intelligence artificielle, qui se tiendra en novembre, donnera le coup d'envoi de ce processus, en mettant l'accent sur les technologies d'avant-garde.

Nous voulons en particulier examiner les risques les plus graves, tels que la possibilité de compromettre la sûreté biologique ou d'accroître la capacité de certains à mener des cyberattaques, ainsi que le danger de perdre le contrôle des machines elles-mêmes. À ceux qui affirment que ces alertes relèvent du sensationnalisme ou de la science-fiction, je rappelle simplement les propos tenus par des centaines de développeurs, d'experts et d'universitaires spécialisés dans l'intelligence artificielle, qui ont déclaré : « [r]éduire le risque d'extinction par l'intelligence artificielle doit être une priorité mondiale, au même titre que d'autres risques à l'échelle de la société, tels que les pandémies et la guerre nucléaire ».

Je ne prétends pas ici ce soir être un expert en intelligence artificielle, mais j'estime que les décideurs politiques et les gouvernements mettent en péril tous nos citoyens quand ils balayent d'un revers de la main ces propos consensuels d'experts. Notre sommet aura pour but de parvenir à une compréhension commune de ces risques extrêmes et de la manière dont le monde doit y faire face, tout en se concentrant sur la manière dont une intelligence artificielle sûre peut être utilisée au service du bien public.

La rapidité de ses progrès exige qu'il ne s'agisse pas d'une rencontre unique, ni même annuelle. De nouvelles

percées ont lieu chaque jour, et nous devons nous réunir plus régulièrement.

En outre, il est essentiel que nous organisions des rencontres entre les gouvernements et les plus éminents universitaires et chercheurs afin de pouvoir évaluer les technologies. Les entreprises technologiques ne doivent pas être juges et parties, et les gouvernements et citoyens doivent avoir la certitude que les risques sont correctement atténués. Une grande partie de ce travail doit en effet consister à garantir la confiance dans le système, et seuls les États-nations peuvent donner l'assurance que les inquiétudes les plus importantes en ce qui concerne la sécurité nationale ont été dissipées.

C'est pourquoi je suis si fier que le leader mondial qu'est la Frontier AI Taskforce du Royaume-Uni ait réuni des experts pionniers tels que Yoshua Bengio et Paul Christiano, ainsi que le chef du Government Communications Headquarters (Siège des communications du Gouvernement) et nos conseillers à la sécurité nationale. Il s'agit du premier organe de ce type dans le monde, et il renforce la capacité de procéder à un contre-examen externe sûr, qui sera essentiel pour renforcer la confiance dans les modèles d'avant-garde. Notre ambition est que la Taskforce évolue pour devenir une structure institutionnelle permanente, avec une offre internationale.

Il importe de renforcer cette capacité dans les pays libéraux et démocratiques. De nombreuses technologies de pointe ont été conçues dans des pays où les habitants s'expriment librement et échangent des idées sans entrave. Une culture basée sur les règles et la transparence est essentielle à la créativité et à l'innovation, et elle l'est tout autant pour rendre l'intelligence artificielle sûre.

Telle est la tâche qui se présente à nous. Par sa vitesse, son ampleur et son potentiel, elle ne ressemble à rien de ce que nous ou nos prédécesseurs avons connu jusqu'à présent. Elle est à la fois stimulante, intimidante et inéluctable. Nous devons donc nous employer, aux côtés des pionniers de l'intelligence artificielle, à la comprendre, à la gérer, à exploiter son potentiel et à contenir ses risques. Nous devons nous aussi être des pionniers. Nous ne savons peut-être pas où se situent les risques, comment nous pouvons les contenir et même dans quelles instances nous devons les identifier. Ce que nous savons, en revanche, c'est que c'est lorsque les nations travaillent ensemble que leur action est le plus efficace possible.

La révolution de l'intelligence artificielle sera une épreuve vivifiante pour le système multilatéral, qui devra

montrer sa capacité de collaboration sur une question déterminante pour le destin de l'humanité. Notre avenir, l'avenir de l'humanité et l'avenir de notre planète tout entière dépendent de cette capacité. Tel est notre défi, et c'est l'occasion pour nous d'être véritablement des Nations Unies.

Le Président par intérim (parle en anglais) :

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République de Singapour, S. E. M. Vivian Balakrishnan.

M. Balakrishnan (Singapour) (parle en anglais) :

Je félicite S. E. M. Dennis Francis de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session. Nous nous réjouissons qu'un membre du Forum des petits États ait été élu à la plus haute fonction de l'Assemblée générale. Je remercie également S. E. M. Csaba Kőrösi de la manière avisée dont il a dirigé la soixante-dix-septième session au cours d'une année très difficile.

Notre monde est en proie à des tourments. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-2019) a mis à l'épreuve, au niveau international, l'équité, la gouvernance et l'état de préparation, mais, très franchement, le monde n'a pas été à la hauteur. Nous souffrons encore de ses séquelles, à la fois dans les domaines des soins de santé et de l'éducation et s'agissant de ses répercussions de long terme sur l'économie mondiale et la solidarité internationale.

Les récentes catastrophes naturelles mettent en effet en évidence notre vulnérabilité commune en tant que nations partageant la même planète. La nature est une force qui ne connaît pas de frontières. Nous sommes de tout cœur avec les victimes des tremblements de terre qui ont frappé le Maroc et la Türkiye, et avec celles des inondations qui ont touché la Libye. Des crises alimentaires et hydriques se profilent à l'horizon, et si nous ne parvenons pas à atteindre nos objectifs en matière de changements climatiques, nous aggraverons encore nos souffrances et celles des générations futures.

Au-delà des ravages causés par les pandémies et les catastrophes naturelles, nous avons également connu des tragédies entièrement imputables à l'homme. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine continue de faire rage. Il s'agit d'une attaque frontale contre la Charte des Nations Unies et d'une violation flagrante du droit international. L'insécurité alimentaire mondiale a été aggravée par la guerre en Ukraine, ainsi que par les changements

climatiques, ce qui accentuera les pressions inflationnistes partout dans le monde.

Au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, dans ma région du monde, le coup d'État violent survenu au Myanmar a privé le peuple de ce pays de la paix et du développement dont il a tant besoin et qu'il mérite amplement. Nous sommes de tout cœur avec nos frères et sœurs du Myanmar.

Ce désastre est aggravé par des dysfonctionnements politiques presque partout : une classe politique intérieure divisée et hyperpolarisée, un désenchantement à l'égard de la mondialisation et du multilatéralisme et un manque de confiance stratégique entre les pays, en particulier les superpuissances. Ces dysfonctionnements entravent notre aptitude à faire face à des crises planétaires qui dépassent la capacité d'une seule superpuissance ou même d'un bloc de pays à les surmonter. En réalité, tous les pays doivent œuvrer de concert à l'élaboration de solutions multilatérales cohérentes et concrètes. Singapour est une petite ville-État insulaire vulnérable et ouverte, et nous devons donc soutenir fermement l'ONU et le système multilatéral fondé sur des règles, qui est indispensable. Ils fournissent un cadre stable qui nous permet de nous développer, d'exercer notre autonomie et de décider nous-mêmes de l'avenir de notre peuple.

J'ai été heureux de constater l'attention urgente qui a été accordée à ces questions durant la semaine de réunions de haut niveau de cette année. Le Sommet sur les objectifs de développement durable a montré que nous avons pris du retard par rapport à nos cibles. Le Sommet sur l'ambition climatique, les trois réunions de haut niveau sur la santé et la réunion préparatoire du Sommet de l'avenir nous ont aidés à réajuster le système multilatéral. Je tiens à formuler trois principes qui doivent guider nos efforts collectifs en vue de rendre le système multilatéral plus résilient et prêt pour l'avenir.

Premièrement, nous devons réaffirmer notre engagement à construire un système multilatéral qui reflète nos intérêts éclairés à long terme en tant que communauté mondiale. Malheureusement, le monde actuel est marqué par l'intensification des rivalités géopolitiques. Le libre-échange recule, et les chaînes d'approvisionnement sont fragmentées. Cela compromet les progrès que nous avons laborieusement réalisés au cours de nombreuses décennies en concourant et en contribuant à une pile technologique mondiale commune. Nous devons éviter de transformer la concurrence en un jeu à somme nulle. Qu'il s'agisse des changements climatiques, de l'espace extra-atmosphérique ou des normes technologiques, il importe

que tous les pays concilient leurs intérêts nationaux avec les intérêts collectifs à long terme de notre communauté mondiale. Cela signifie que les États Membres doivent travailler de manière constructive et de bonne foi dans le cadre multilatéral, en gardant à l'esprit nos intérêts communs éclairés. La nécessité d'un compromis et d'une compréhension mutuelle est une caractéristique, et non un défaut, du système multilatéral. Et à la lumière des défis planétaires auxquels nous sommes confrontés, il n'y a pas de gagnant qui puisse tout rafler.

Deuxièmement, les États Membres doivent accepter et respecter la diversité des expériences, des systèmes, des concepts et des idées au sein du système multilatéral. Elle tient à notre riche mosaïque de cultures, de religions et de normes sociales. Nous devons reconnaître qu'il n'existe pas de modèle unique pour l'organisation d'un pays. Personne n'a le monopole de la culture ou de la sagesse, et nous devons résister à la tentation arrogante de remodeler les autres à notre image. La grande diversité des peuples et des nations du monde entier peut même conduire à une fertilisation croisée fructueuse des idées et à l'élaboration d'autres politiques encore plus nombreuses permettant de relever les nombreux défis auxquels nous sommes confrontés. L'ONU est un cadre indispensable où les pays peuvent partager leurs données d'expérience dans des domaines allant du développement durable aux droits humains et où nous pouvons apprendre les uns des autres. Le Sommet de l'avenir nous donne l'occasion de renforcer le système multilatéral en prenant en compte les différents points de vue et en construisant un cadre commun pour notre avenir.

Troisièmement, en pleine révolution numérique, et plus particulièrement au moment où émerge l'intelligence artificielle, nous devons non seulement nous préparer aux risques liés à ces technologies, mais aussi en répartir les avantages de manière plus équitable. L'année dernière, l'intelligence artificielle générative, notamment ChatGPT, a capté l'imaginaire du grand public. Mais nous sommes déjà sur le point de passer à l'étape suivante, où des agents d'intelligence artificielle seront capables de négocier et de faire des transactions entre eux et avec des êtres humains, et où, bien souvent, nous ne serons pas en mesure de faire la différence. Cela a de profondes répercussions sur l'ensemble de nos sociétés, de nos politiques et de nos économies, et ce, partout dans le monde. Et les systèmes d'armes autonomes, sans aucun doigt humain sur la gâchette, existent déjà, comme en témoignent les guerres qui font rage autour de nous. Comme l'a déclaré le Secrétaire général António Guterres à l'ouverture de l'Assemblée générale cette semaine :

« L'intelligence artificielle générative, quoique riche de promesses, risque de nous faire franchir le Rubicon et de nous exposer à des dangers face auxquels nous serions démunis » (A/78/PV.4, p. 5).

C'est particulièrement le cas en ce qui concerne la guerre et la paix. L'intelligence artificielle bouleversera radicalement nos hypothèses en matière de doctrine militaire et de dissuasion stratégique. Pour exemple, la vitesse à laquelle les systèmes d'armes basés sur l'intelligence artificielle peuvent être déployés et déclenchés presque instantanément réduira considérablement les délais de décision de nos dirigeants. Bien souvent, les humains ne seront même pas impliqués dans la décision de tir, mais nous nous trouverons sur la ligne de tir. Cela augmenterait immanquablement les risques de conflits involontaires ou d'escalade des conflits.

Pendant la guerre froide, le principe de la destruction mutuelle assurée a imposé une retenue mutuelle, même si nous savons aujourd'hui que nous avons en fait plusieurs fois frôlé la catastrophe. Cette menace d'escalade nucléaire n'a pas disparu. L'avènement de l'intelligence artificielle dans les situations de conflit a en réalité augmenté les risques de manière exponentielle. Nous devons donc entamer un dialogue mondial inclusif, et nous devons le faire au sein de l'ONU. Nous devons d'urgence envisager un contrôle de ces systèmes ainsi que des mesures de précaution permettant d'éviter les erreurs d'appréciation. Il ne s'agit là que d'une des nombreuses facettes à prendre en compte lorsque nous réfléchissons à la manière d'exploiter le potentiel de l'intelligence artificielle et de gérer les risques qu'elle présente. Singapour salue la décision du Secrétaire général de mettre sur pied un organe consultatif de haut niveau sur l'intelligence artificielle, chargé d'étudier ces questions essentielles.

Singapour a vraiment bon espoir que l'ONU et le système multilatéral seront à la hauteur de la tâche consistant à établir des normes sur ces technologies critiques qui émergent rapidement. Le groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025), d'ailleurs présidé par Singapour, a réalisé des progrès soutenus, ce qui permet de tirer des enseignements utiles pour d'autres domaines, y compris l'intelligence artificielle. Singapour s'engage à continuer d'appuyer tous les efforts visant à promouvoir la coopération internationale et à renforcer les règles, normes et principes mondiaux dans le domaine numérique. Nous attendons également avec impatience l'adoption d'un pacte numérique mondial au Sommet de l'avenir en 2024.

Dans les faits, de nombreux pays ne sont pas prêts à affronter la vague de transformations numériques qui déferle sur notre monde. Nous ne devons pas oublier qu'aujourd'hui encore, plus de 2 milliards de personnes n'ont pas accès à Internet et qu'il nous faut redoubler d'efforts pour combler cette fracture numérique. En tant que petite ville-État, Singapour s'engage à soutenir d'autres petits États en sensibilisant le public, en partageant des données d'expérience et en renforçant les capacités humaines partout dans le monde. En 2022, Singapour a lancé le Forum numérique des petits États, une instance au sein de laquelle les membres du Forum des petits États peuvent apprendre les uns des autres et se soutenir mutuellement dans le domaine des technologies numériques. Ces technologies sont indubitablement un puissant accélérateur du développement durable dans les pays en développement, et plus encore dans les petits États comme le mien. Mais de nombreux pays en développement et petits États auront besoin d'aide pour déployer ces technologies et en tirer parti.

En tant qu'organisation la plus inclusive et la plus universelle au monde, l'ONU doit être au centre de nos efforts collectifs pour relever ces défis mondiaux. Nous pouvons y parvenir, comme le montre la récente adoption d'un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. C'est un honneur pour Singapour que l'Ambassadrice Rena Lee ait présidé la Conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Elle a travaillé sans relâche et en étroite collaboration avec toutes les délégations pour conduire ce navire à bon port. Cette semaine, j'ai eu la fierté de signer l'accord sur la biodiversité des zones ne relevant pas de la juridiction nationale au nom de Singapour, qui a l'intention de le ratifier dès que possible. Nous appelons tous les États Membres à signer et à ratifier cet accord, afin qu'il puisse entrer en vigueur rapidement, et je me réjouis que 81 États membres l'aient signé à ce jour.

Nous devons faire preuve de ce même esprit constructif dans d'autres domaines du patrimoine mondial : l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la technologie numérique et même l'espace extra-atmosphérique. Nous ne manquons pas d'idées quant aux politiques qui permettraient de renforcer le multilatéralisme, mais nous avons besoin d'engagement et d'action. Le Conseil consultatif de haut niveau pour un multilatéralisme efficace a proposé six changements en profondeur qui

permettront à l'ONU et au système multilatéral d'être prêts pour l'avenir. La survie et la réussite de nombreux petits États passent par une ONU forte et un système multilatéral efficace fondé sur la Charte des Nations Unies et le droit international et respecté par tous les États du monde. Le Forum des petits États, présidé par Singapour, continuera de travailler avec tous les États, grands et petits, pour faire en sorte que l'ONU soit plus forte et prête pour l'avenir.

Le Sommet de l'avenir, qui se tiendra l'année prochaine, sera une étape cruciale dans le repositionnement de l'ONU et du système multilatéral pour notre avenir. Le Sommet sera également l'occasion d'accélérer encore la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Singapour collaborera étroitement avec tous les États Membres et contribuera de manière constructive à ce processus. Nous appelons toutes les délégations, d'où qu'elles soient, à adopter une approche pragmatique et orientée vers l'action en ce qui concerne le Sommet. Il n'est pas trop tard pour œuvrer ensemble à la construction d'un monde meilleur, plus sûr et plus juste pour tous les pays et surtout pour les générations futures.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de l'Australie, S. E. M^{me} Penelope Wong.

M^{me} Wong (Australie) (*parle en anglais*) : Nous avons créé cette institution en reconnaissant que, si nos intérêts en tant que pays peuvent différer, nous avons des objectifs communs en tant que personnes, parce que nous ne pouvons surmonter nos plus grands problèmes qu'ensemble, parce que nous avons décidé, après la dernière guerre mondiale, d'empêcher qu'elle se répète, et parce que nous pouvons tous voir le monde tel qu'il est et que, en nous écoutant les uns les autres et en agissant ensemble, nous pouvons tous choisir de le façonner en mieux.

L'Australie accueille des personnes issues de toutes les nations du monde, et nous nous appuyons sur les connaissances des premiers peuples, qui perpétuent la culture la plus ancienne du monde. Nous savons qu'à l'heure actuelle, alors même que leur réussite est plus que jamais nécessaire pour un nombre croissant de peuples dans le monde, cette institution et notre système multilatéral commun ne sont pas à la hauteur des engagements que nous avons pris ensemble, et nous prenons collectivement de plus en plus de retard. Il y a davantage de personnes déplacées et davantage de personnes qui souffrent de la faim. Les conflits sont plus nombreux et le risque de recours à l'arme nucléaire plus élevé. Les changements climatiques progressent à un rythme plus rapide que nos

efforts conjoints pour les enrayer. La productivité agricole en Afrique a déjà chuté d'un tiers. D'ici à seulement 22 sessions de l'Assemblée générale, plus de 900 millions de personnes supplémentaires en Afrique subsaharienne n'auront pas assez d'eau pour couvrir leurs besoins.

Dans de nombreux pays, dont le mien, des inondations ou des incendies ont accablé des communautés. La région la plus dépendante du tourisme dans le monde, les Caraïbes, a perdu la moitié de ses revenus touristiques en raison de conditions météorologiques extrêmes, et la menace climatique n'est nulle part aussi aiguë que dans le Pacifique. Kiribati, les Tuvalu et les Îles Marshall ne sont qu'à quelques mètres au-dessus du niveau de la mer.

L'Article 1 de la Charte des Nations Unies évoque le maintien de la paix et de la sécurité, mais il ne peut y avoir de sécurité si la mer elle-même se referme sur nous. C'est pourquoi les voix et les expériences du Pacifique comptent. L'Australie, en tant que membre du Forum des îles du Pacifique, croit en la souveraineté et en la solidarité du Pacifique. Les liens entre les premiers peuples de nos terres et de nos eaux et les peuples du Pacifique bleu remontent à la nuit des temps. Nous partageons l'océan Pacifique et, en tant que gardiens d'un cinquième de la surface de la Terre, nous sommes conscients de notre devoir de faire porter la voix collective du Pacifique et d'agir.

Nous sommes résolus à faire de l'Australie une superpuissance en matière d'énergies renouvelables. Au cours de cette décennie, 82 % de l'électricité produite en Australie sera d'origine renouvelable, ce qui représente un changement important vu que lors de l'entrée en fonction de notre gouvernement l'année dernière, ce taux était de 32 %. L'Australie appuie la transition de la région vers les énergies renouvelables, en aidant des pays à renforcer leur résilience climatique et à accéder à nos contributions accrues en matière de financement de l'action climatique. Aux Palaos, par exemple, un cinquième des besoins énergétiques du pays seront couverts par de nouvelles installations solaires et des batteries de stockage grâce à notre Facilité de financement des infrastructures pour le Pacifique.

L'Australie partage ses innovations en matière d'adaptation aux changements climatiques dans le Pacifique et au-delà. Nous appuyons l'amélioration de la sécurité alimentaire dans certaines des communautés les plus vulnérables du monde, notamment grâce à une technique d'irrigation qui a permis d'améliorer le rendement des cultures et de réduire la consommation d'eau de 30 % pour les agriculteurs des pays comme le

Malawi, le Mozambique, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et le Zimbabwe.

Le climat est loin d'être la seule crise à laquelle le monde est confronté. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a fait sombrer à nouveau 124 millions de personnes dans la pauvreté et les besoins humanitaires continuent d'augmenter. L'Australie prend part à la riposte internationale. Au cours des 12 derniers mois, nous avons apporté une aide humanitaire dans le cadre de plus de 20 crises pour lesquelles l'ONU a demandé un appui de la communauté internationale. Ces crises compliquent la réalisation de nos 17 objectifs de développement durable communs, mais elles n'expliquent pas à elles seules pourquoi nous ne les atteignons pas, et de nombreux pays en développement sont à juste titre frustrés.

Avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le monde s'est engagé en faveur d'un projet commun de paix et de prospérité pour l'humanité et la planète, pour le présent et pour l'avenir. À mi-parcours, nous avons constaté une stagnation ou une régression pour près d'un tiers des objectifs, et nous ne sommes pas en bonne voie d'atteindre un seul d'entre eux. Mais nous ne devons pas être tentés d'abandonner certains objectifs pour nous concentrer sur d'autres. La grande sagesse du Programme 2030 est qu'il reconnaît le lien entre les différents aspects du développement socioéconomique et la protection de l'environnement ainsi que la manière dont, ensemble, ils favorisent la prospérité et la paix.

Nous avons tous consacré des années à la négociation de ce programme. Il constitue un cadre irremplaçable pour une action collective au niveau mondial, et tous les États Membres doivent le protéger et concrétiser ce dont nous sommes convenus. Tous les fonctionnaires des Nations Unies, à commencer par le Secrétaire général, doivent se garder de le diluer, car l'approche du point de basculement climatique signifie que nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre le luxe d'un développement non durable, et que nous ne pourrions jamais optimiser notre développement en laissant des personnes de côté ou en faisant notre marché parmi les droits humains universellement reconnus consacrés par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les rédacteurs et rédactrices de la Déclaration universelle, des personnes comme Bertha Lutz (Brésil), P. C. Chang (Chine), Minerva Bernardino (République dominicaine), H. J. Mehta (Inde), Eleanor Roosevelt (États-Unis) et Jessie Street (Australie), étaient tous conscients de ce simple fait : les droits humains s'appliquent de la même manière à tous les individus, quels qu'ils soient et où

qu'ils soient nés. Il s'agissait d'une charte mondiale pour toute la famille humaine, de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud. C'était il y a 75 ans, et cela a été réaffirmé il y a 30 ans dans la Déclaration de Vienne.

Pourtant, aujourd'hui, environ 2,4 milliards de femmes en âge de travailler ne bénéficient pas de l'égalité des chances, alors que nous savons que si nous comblions l'écart entre les sexes en matière de participation économique, nous ajouterions au moins 12 000 milliards de dollars par an au produit intérieur brut mondial, c'est-à-dire que nous générerions trois fois plus que le coût de la réalisation complète des objectifs de développement durable.

Toutefois, pour atteindre les objectifs de développement durable, nous devons combler les lacunes systémiques et répondre aux besoins de financement. Les petits États insulaires en développement, dont Cabo Verde et le Samoa, ont plaidé en faveur de réformes du financement international du développement afin de refléter la réalité, à savoir que le revenu par habitant est un indicateur imparfait des besoins en matière de développement. Il est tragique de constater que les progrès réalisés en matière de développement peuvent être rapidement réduits à néant par des chocs tels que des phénomènes météorologiques extrêmes. Nous avons toujours besoin d'indicateurs de revenus tels que le revenu national brut, mais nous devons également écouter ce que de nombreux pays disent au sujet des autres vulnérabilités croissantes auxquelles ils sont confrontés, notamment en raison des changements climatiques. C'est pourquoi l'Australie salue le travail du Groupe de haut niveau sur l'élaboration d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle, dirigé par le Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda et l'ancien Premier Ministre norvégien. Ce n'est qu'un outil parmi d'autres qui peut être utilisé pour améliorer ce que l'architecture internationale de financement du développement apporte aux pays les plus vulnérables du monde.

Le monde a besoin de plus de la part des institutions financières internationales, en particulier des banques multilatérales de développement. Leur capacité institutionnelle, leurs contributions directes et l'effet multiplicateur de ces contributions pourraient rapprocher le monde de la réalisation de nos objectifs de développement communs. Comme l'a souligné le groupe d'experts indépendants du Groupe des Vingt, pour transformer le développement, les banques multilatérales de développement devront se transformer elles-mêmes, et la fenêtre d'action se referme rapidement.

L'Australie salue le leadership de la Première Ministre de la Barbade, Mia Mottley, et nous étudions les possibilités de partenariat dans le cadre de l'Initiative de Bridgetown. Comme 22 de nos 26 voisins les plus proches sont des pays en développement, nous voulons contribuer à une région où tous nos pays et tous nos peuples peuvent prospérer. C'est pourquoi nous avons institué une nouvelle politique de développement et reconstruit notre programme d'aide publique au développement avec un montant supplémentaire de près de 1,7 milliard de dollars australiens sur cinq ans et prévu une croissance continue à long terme. Et nous avons réorienté 3 milliards de dollars de notre allocation de droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international pour soutenir les pays vulnérables. C'est pourquoi j'appelle aujourd'hui tous les pays développés à réorienter davantage leurs droits de tirage spéciaux afin de stimuler les investissements concessionnels à long terme essentiels au renforcement de la résilience et aux systèmes d'intervention en cas de catastrophe.

L'Australie reconnaît également que les banques multilatérales de développement et les donateurs bilatéraux doivent faire davantage pour exploiter le capital, l'innovation et l'énergie du secteur privé. Le mois dernier, nous avons donc lancé Australian Development Investments, un fonds d'investissement à impact de 250 millions de dollars australiens. Nous avons également lancé l'initiative « Invested : Australia's Southeast Asia Economic Strategy to 2040 », en réponse aux appels de nos partenaires régionaux pour que l'Australie joue un rôle plus important dans leur recherche d'opportunités économiques, de développement et de croissance, qui soutiendront notre sécurité et notre prospérité communes. Tous nos efforts visent à aider les pays à renforcer leur résilience et leur souveraineté. Pour que les pays ne soient pas freinés par une dette insoutenable, les investissements de l'Australie sont une déclaration de sa conviction que le progrès social et économique est une condition préalable à la paix, tout comme la paix est une condition préalable au progrès.

La paix n'est pas un cadeau, et elle n'est jamais acquise. Nous sommes appelés à jouer notre rôle dans la réassurance diplomatique, le développement économique et la dissuasion militaire, qui contribuent tous au maintien et à la consolidation de la paix.

L'Australie a toujours aspiré à un monde où les différends et les litiges sont réglés par des institutions, des règles et des normes convenues et non par la puissance et la taille. Nous participons activement au programme

de consolidation de la paix des Nations Unies depuis sa création, en nous concentrant sur les facteurs sous-jacents qui contribuent aux conflits. Nous sommes fiers de notre travail de réforme du dispositif de consolidation de la paix avec l'Angola, en menant des négociations sur des résolutions jumelles du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale (résolution 2282 (2016) du Conseil de sécurité et résolution 70/262 de l'Assemblée générale) qui ont façonné le programme de pérennisation de la paix. Nous attendons avec impatience l'année 2025, quand l'Australie siègera à la Commission de consolidation de la paix, ce qui coïncidera avec la révision de ces résolutions.

Depuis la création du Fonds pour la consolidation de la paix, nous avons été un partenaire fiable, et nous faisons partie des 10 principaux donateurs. Notre engagement en faveur de la paix et de la sécurité internationales se reflète dans l'histoire de notre participation au maintien de la paix – quelque 62 opérations en plus de 75 ans. Nous restons le onzième plus grand contributeur financier au budget global des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, en plus du soutien opérationnel et de la formation des forces régionales. Nous sommes favorables à ce que le leadership régional en matière de maintien de la paix joue un rôle important.

Nous saluons la proposition des Fidji de créer un nouveau réseau de maintien de la paix dans le Pacifique afin de renforcer les capacités et la coopération dans notre région. Nous nous félicitons également de l'appel lancé par les États africains pour que les opérations de paix dirigées par l'Union africaine soient financées au moyen des contributions au budget de l'ONU.

C'est parce que nous sommes attachés à la paix et à la sécurité internationales que l'Australie cherche à obtenir un siège au Conseil de sécurité pour 2029 et 2030, et c'est pourquoi nous appelons à la réforme du Conseil de sécurité. Nous devons assurer une plus grande représentation de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie dans les catégories de membres permanents et non permanents, notamment des sièges permanents pour l'Inde et le Japon. Et nous devons exiger davantage des membres permanents, notamment en limitant l'utilisation du droit de veto.

Avec sa responsabilité particulière en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie se moque des Nations Unies chaque jour où elle poursuit son invasion illégale et immorale de l'Ukraine, tout comme elle se moque de la communauté internationale avec ses jeux cyniques sur la sécurité alimentaire qui laissent des millions de personnes affamées, promettant

des céréales aux nations vulnérables tout en détruisant les silos à céréales ukrainiens le long de la côte de la mer Noire. Le reste des membres permanents et tous les États Membres doivent réagir avec fermeté à la grave violation de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies par la Russie. Si nous hésitons à réagir à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, nous validerons la plus fondamentale des violations du droit international. Qui pourrait être la prochaine victime d'une agression étatique ?

Cependant, malgré tous les conflits inscrits à l'ordre du jour de l'ONU, même si nous sommes confrontés à la menace existentielle des changements climatiques, une autre menace existentielle pèse sur le monde, un risque qui a des conséquences pour chaque État Membre : le risque de conflit entre grandes puissances.

Cette assemblée des nations sait que la concurrence stratégique n'a rien de nouveau. Au cours de l'histoire, ce phénomène s'est manifesté dans le monde entier. Ce sont souvent de petits pays, très éloignés des grandes puissances, qui ont fait les frais d'une course à la domination, dont l'héritage se transmet de génération en génération. Mais la course aux armements moderne a transformé à jamais l'échelle de la compétition entre grandes puissances et a poussé l'humanité tout entière au bord de l'Armageddon.

En 1962, l'un de ces incidents évités de justesse a stimulé la construction d'une infrastructure de prévention des conflits entre les États-Unis et l'Union soviétique : des garde-fous qui ont permis de gérer de manière responsable la concurrence de la guerre froide et d'éviter qu'elle ne dégénère en conflit. Les circonstances actuelles nous obligent à nous engager à nouveau dans la mise en place de ces infrastructures préventives afin de réduire les risques de crise, de conflit et de guerre par accident.

L'Indopacifique est le théâtre d'un renforcement militaire sans précédent, mais la transparence et la réassurance stratégique font défaut. Les tensions montent entre les États dont les revendications se chevauchent dans la mer de Chine méridionale, et les zones contestées ont été militarisées. La Corée du Nord continue de déstabiliser la région avec son programme d'armement nucléaire et ses tirs de missiles balistiques, menaçant le Japon, la République de Corée et l'ensemble de la région. Si l'on y ajoute les rencontres dangereuses dans les airs et en mer, y compris entre puissances nucléaires, nous sommes face à une combinaison de facteurs qui donnent lieu aux circonstances les plus difficiles jamais connues depuis des décennies.

Bref, la puissance militaire se développe, alors que les mesures visant à limiter les conflits militaires ne se développent pas, et il existe peu de mécanismes concrets pour les éviter. Il nous incombe donc à tous d'agir pour déployer notre action collective, notre influence, nos réseaux et nos capacités afin de réduire au minimum les risques de malentendus et d'erreurs d'appréciation et d'éviter ainsi un conflit catastrophique.

La consolidation de la paix doit relever ce défi aujourd'hui. C'est pourquoi l'Australie contribue à l'équilibre stratégique – en aidant à maintenir les conditions de paix par sa diplomatie, tout en jouant son rôle dans la dissuasion collective et transparente de l'agression. Nous cherchons à faire en sorte qu'aucun État ne décide que les avantages d'un conflit l'emportent sur les risques. Nous recherchons également de nouvelles mesures de prévention des conflits qui renforcent l'architecture économique et de sécurité existante de la région.

Le désir de paix est perceptible dans toute notre région. L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) est déterminée à développer des moyens pratiques pour mettre en œuvre les perspectives de l'ASEAN sur l'Indopacifique et jouer un rôle de premier plan dans la promotion de la paix, de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité dans notre région. Nous soutenons son objectif. L'ASEAN a raison d'affirmer que les différends doivent être résolus pacifiquement, conformément au droit international, y compris la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, la Charte de l'ASEAN et le Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est.

Conformément à cette architecture et à la nécessité de faire face au risque croissant de conflit, l'Australie se félicite de la déclaration faite par le Président Widodo en sa qualité de Président du Sommet de l'Asie orientale, dans laquelle il dit que la récente réunion des dirigeants

« a réaffirmé la nécessité pour tous les pays participant au Sommet de l'Asie orientale de promouvoir des canaux de communication ouverts afin de réduire les risques de malentendus et d'erreurs d'appréciation et de prévenir les conflits dans notre région. »

De nouvelles mesures visant à prévenir les conflits entre grandes puissances sont pour l'Australie une priorité, que nous espérons partagée par les États membres de l'Assemblée générale. La confiance stratégique est manifestement insuffisante. Nous serions bien avisés d'encourager des mesures modestes, axées sur la réassurance stratégique mutuelle, les mesures de réduction

des risques militaires et l'ouverture de lignes de communication à tous les niveaux. La communication ne doit jamais être refusée en guise de punition ou offerte comme une récompense.

Compte tenu de la manière dont les conflits peuvent être déclenchés, il serait utile de rechercher des accords plus clairs entre les pays maritimes – tous les pays maritimes placés sur un pied d'égalité – afin de prévenir les actions dangereuses en mer.

Et comme ce sont les armes nucléaires qui risquent le plus de provoquer une catastrophe, nous devons redoubler d'efforts pour parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires. Notre gouvernement réaffirme l'engagement durable de l'Australie en faveur d'un monde sans armes nucléaires. Nous continuerons à travailler avec d'autres pour renforcer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires – la pierre angulaire du régime mondial de non-prolifération et de désarmement nucléaires – en nous opposant à ceux qui cherchent à le démanteler pour servir leurs propres intérêts.

Cette semaine, l'Australie s'est jointe au Japon et aux Philippines pour demander instamment que des progrès soient accomplis en ce qui concerne un traité interdisant la production de matières fissiles. Cela permettrait de combler une lacune essentielle dans notre architecture de désarmement, en mettant fin à la production des matières nécessaires à la fabrication d'armes nucléaires. L'Australie collabore également avec l'Agence internationale de l'énergie atomique pour garantir l'utilisation pacifique de la technologie et lutter contre la prolifération et les risques liés à la sécurité nucléaire.

L'Australie veut un monde où aucun pays ne domine et aucun pays n'est dominé. Nous voulons un monde où nous atteignons nos objectifs communs de développement durable pour les personnes, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat. Nous voyons également comment tout cela peut être détruit par des crises, des conflits et des guerres. La voie que nous choisissons dépend de chacun d'entre nous. Il nous appartient à tous d'avoir l'humilité d'écouter. Il nous appartient à tous d'agir – et d'agir d'urgence – en fonction de ce que nous entendons.

Nous devons reconnaître que de nombreux pays en développement sont mal servis par une trop grande partie du système international – un système qui doit être réformé de toute urgence. Et nous devons prendre ces mesures parce que nous avons besoin que chacun sache qu'il a un rôle à jouer dans le succès de ces Nations Unies – de nos Nations Unies. Tous les pays doivent être concernés par

la Charte des Nations Unies et exercer leur pouvoir pour la faire respecter. Car dans le monde d'aujourd'hui, il n'y a pas de jeu à somme nulle. Dans le monde d'aujourd'hui, jamais il ne peut y avoir qu'un seul gagnant. À l'heure des menaces existentielles, il y a soit un avenir commun, soit pas d'avenir. Nous ne pouvons choisir qu'entre l'échec partagé et le succès partagé. Choisissons tous le succès.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Royaume de Bahreïn, S. E. M. Abdullatif bin Rashid Al Zayani.

M. Al Zayani (Bahreïn) (*parle en arabe*) : J'ai le plaisir de féliciter le Président de l'Assemblée générale à sa présente session. Je lui souhaite plein succès dans la conduite de ses travaux. Je tiens également à exprimer mes remerciements et ma reconnaissance à son prédécesseur, S. E. M. Csaba Kőrösi, pour les efforts remarquables qu'il a déployés à la direction des travaux de la session précédente, et à S. E. le Secrétaire général António Guterres pour ses efforts continus en vue d'atteindre les nobles buts et objectifs de l'ONU.

Je tiens tout d'abord à exprimer les condoléances du Roi, du Gouvernement et du peuple du Royaume de Bahreïn à nos frères du Royaume du Maroc et de l'État de Libye pour les victimes du tremblement de terre qui a frappé plusieurs régions du Maroc et des inondations qui ont balayé la ville libyenne de Derna. Nous demandons à Dieu Tout-Puissant d'accorder Sa miséricorde aux défunts, et nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

Le débat général de la présente session se tient dans un contexte de défis et de crises planétaires qui menacent le développement des pays et ont une incidence sur la vie, la sécurité, la stabilité et la sûreté des peuples. Ce sont, notamment et surtout, l'escalade des guerres et des conflits armés ; les dangers de l'extrémisme, du terrorisme et de la criminalité organisée ; les menaces liées à la cybersécurité, à la sécurité alimentaire et hydrique, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles et sanitaires.

Sous la direction de S. M. le Roi Hamad bin Isa Al Khalifa et sous la conduite du Gouvernement dirigé par S. A. R. le Prince Salman bin Hamad Al Khalifa, Prince héritier et Premier Ministre, le Royaume de Bahreïn a démontré dans toutes ses positions diplomatiques et ses efforts concrets son adhésion à ses valeurs humaines et culturelles profondément enracinées. Ces valeurs sont conformes aux buts consacrés par la Charte des Nations

Unies et aux principes du droit international, ainsi qu'à l'engagement de Bahreïn à établir une coopération internationale et à promouvoir des partenariats stratégiques avec des pays amis et alliés afin de maintenir la paix, la sécurité et la stabilité et d'assurer un environnement sûr, prospère et durable au profit des peuples du monde.

Le Royaume de Bahreïn a pris des mesures fondées sur la confiance à des étapes historiques clefs pour renforcer ses alliances. Ces alliances ont contribué à consolider le système international fondé sur la liberté du commerce, des idées et des individus, d'une manière qui soutient les libertés et les responsabilités individuelles. Mon pays a continué à renforcer ses relations diplomatiques avec les pays frères, amis et alliés ayant des intérêts communs. Sous la direction de Sa Majesté le Roi, il s'est attaché à approfondir les relations bilatérales à tous les niveaux, et a joué un rôle important dans les efforts visant à renforcer la coopération internationale. Il y a quelques jours, à Washington, S. A. R. le Prince héritier et Premier Ministre a signé l'accord global de sécurité, d'intégration et de prospérité avec, les États-Unis d'Amérique, un pays ami. Cela témoigne de l'approche stratégique ferme du Royaume de Bahreïn, qui soutient la paix et la stabilité dans la région et se fonde sur le lien étroit entre la sécurité et la prospérité pour réaliser les progrès souhaités dans tous les aspects du développement, dans un monde où le nombre de défis augmente chaque jour.

Convaincu que la coopération internationale fondée sur la confiance mutuelle, la bonne foi et la compréhension réciproque est le meilleur moyen de relever les défis communs, le Royaume de Bahreïn a inscrit les points suivants en tête de ses priorités.

La première de ces priorités est de privilégier le dialogue et une approche pacifique et civilisée pour mettre fin aux guerres et régler tous les différends et litiges régionaux et internationaux, au premier rang desquels se trouvent la promotion d'un processus de paix juste, global et durable au Moyen-Orient et le soutien au droit du peuple palestinien frère à établir son État indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale ; ainsi que la promotion de la coexistence pacifique entre les peuples de la région, tout en exprimant notre soutien à la prolongation de la trêve humanitaire des Nations Unies au Yémen ; la recherche des solutions pacifiques durables aux crises en Syrie, au Liban, au Soudan, en Libye et en Afghanistan, tout en préservant leur unité, leur souveraineté et leur intégrité territoriale, en soutenant leur développement et en soulageant les souffrances de leurs peuples ; l'appui aux efforts de médiation internationale pour parvenir à la

paix partout dans le monde. Dans ce contexte, nous réitérons notre appel à de nouveaux efforts pour mettre fin à la guerre en Ukraine au moyen de négociations pacifiques et pour éviter l'escalade afin de sauvegarder les intérêts des deux pays voisins et d'assurer la protection des civils et le respect du droit international humanitaire pour préserver la sécurité et la paix sur le continent européen, tout en atténuant les répercussions humanitaires dévastatrices de cette guerre et en s'attaquant à ses conséquences à l'échelle mondiale sur la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en énergie, l'environnement et la sûreté nucléaire.

La deuxième priorité est d'établir des relations internationales fondées sur les principes de bon voisinage, le respect du droit international, de la souveraineté, de la stabilité et de l'intégrité territoriale des États et de leurs valeurs religieuses et culturelles et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures. À cet égard, nous soulignons la position ferme du Royaume de Bahreïn en faveur de l'unité, de la cohésion, de la solidarité et de la voie unifiée du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, et notre appréciation des faits nouveaux encourageants survenus dans la région, tels que le retour de la Syrie au sein de la Ligue des États arabes et la reprise des relations diplomatiques entre l'Arabie saoudite et l'Iran.

La troisième priorité, c'est la promotion des valeurs de tolérance et d'une culture de paix et de dialogue entre les religions, les cultures et les civilisations, en tant que piliers essentiels de la sécurité, du développement et du respect des droits de l'homme. À cet égard, nous demandons à la communauté internationale de répondre efficacement à l'appel de Sa Majesté le Roi en faveur de l'adoption d'une convention internationale visant à criminaliser les discours de haine religieuse, sectaire et raciale et à prévenir l'abus des libertés des médias et les plateformes numériques, dans le but de propager la haine religieuse et inciter à l'extrémisme, au terrorisme et à l'intolérance.

La quatrième priorité est de galvaniser les efforts internationaux pour surmonter les défis communs en matière de sécurité par la coopération et la coordination dans la lutte contre le terrorisme, en tarissant les sources de financement du terrorisme et en contrant ses idéologies ; d'intensifier les efforts pour prévenir la prolifération des armes de destruction massive et pour faire du Moyen-Orient une région exempte de ces armes ; de coopérer pour assurer la sécurité de la navigation commerciale et de l'approvisionnement en énergie dans la région du Golfe ; et de lutter contre la cybercriminalité.

La cinquième priorité consiste à approfondir les partenariats internationaux et le dialogue stratégique en vue de construire un ordre politique, sécuritaire et économique mondial plus stable et plus juste, fondé sur la solidarité, afin de réaliser les aspirations des peuples, de consolider la paix et la sécurité internationales et de mettre en œuvre les objectifs de développement durable. Nous appelons la communauté internationale à assumer ses responsabilités en redoublant d'efforts et en canalisant les investissements et les ressources financières de façon à parvenir à la croissance et à la prospérité, à éliminer la faim, la pauvreté et les crises de l'eau et de l'énergie, et à soutenir les pays les moins avancés. Nous devons ouvrir les marchés à leurs exportations sans restriction et alléger le fardeau de leur dette afin de garantir la prospérité de tous les peuples, sans laisser personne de côté. À cet égard, le Royaume de Bahreïn salue et approuve le projet de corridor économique Inde-Moyen-Orient-Europe. Nous attendons avec impatience la contribution de cet ambitieux projet stratégique au développement et à la prospérité de la région, au profit de tous ses habitants. Mon pays se félicite également de l'annonce faite par le Royaume frère d'Arabie saoudite de son intention de créer une organisation mondiale de l'eau, afin de développer et d'intégrer les efforts des États et des organisations pour relever de manière holistique les défis liés à l'eau.

Le Gouvernement de mon pays souhaite promouvoir un partenariat efficace avec l'ONU et ses organismes spécialisés en soutien à nos objectifs de développement communs, comme le reflètent la présentation et l'examen du quatrième rapport national dans le cadre du mécanisme de l'Examen périodique universel pour les droits de l'homme et du deuxième rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au Forum politique de haut niveau sur le développement durable sous les auspices du Conseil économique et social. Par son propre exemple, le Royaume de Bahreïn a fourni un modèle de développement politique et de consolidation de l'état de droit et des institutions dans le cadre de la séparation des pouvoirs et de leur coopération en vertu de la Constitution nationale. Le Royaume est fier de sa chambre des députés, qui exerce ses pouvoirs législatifs et de contrôle et exprime la volonté des citoyens après le succès des élections législatives durant six sessions successives, dont la plus récente a eu lieu l'année dernière, avec un taux de participation de plus de 73 %. Nous sommes également fiers d'avoir garanti la justice dans le cadre d'un système judiciaire impartial et indépendant, soutenu par des institutions indépendantes de défense des droits de l'homme,

telles que l'Institution nationale des droits de l'homme et le Bureau du Médiateur, la Commission des droits des prisonniers et des détenus et la Cellule spéciale d'enquête du Ministère public, ainsi que d'avoir promu la liberté de la presse et des médias et le rôle des syndicats et de la société civile par l'intermédiaire de 660 associations civiles et politiques.

Le Royaume de Bahreïn est fier d'avoir mis en place un système législatif moderne et pionnier, qui a promu le respect des droits de l'homme et défendu les libertés politiques et civiles, notamment par l'adoption et l'application de la loi sur les peines et mesures de substitution, le programme de prisons ouvertes et la substitution de peines non privatives de liberté aux peines d'emprisonnement. Plus de 5 500 personnes condamnées ont bénéficié de ces mesures depuis leur mise en œuvre en mai 2018, en phase avec les dernières réformes du système de justice pénale et pour permettre aux condamnés de se réinsérer dans la société. En outre, nous avons adopté la Loi sur la justice réparatrice pour les enfants et leur protection contre la maltraitance, pour l'exécution de laquelle un comité judiciaire, des tribunaux et un parquet spécialisé pour les enfants ont été créés. Dans le cadre de la coordination entre les autorités législatives et exécutives, mon pays travaille à la mise en œuvre du programme de gouvernement pour la sixième législature. Ses principales priorités sont la promotion de la sécurité, de la stabilité et de la justice ; le soutien au plan de relance économique ; la fourniture de services publics de qualité et compétitifs et leur intégration aux objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Grâce à la sagesse de ses dirigeants, à la prise de conscience de son peuple et à son engagement à l'esprit de l'équipe Bahreïn, qui consiste à transformer les défis en réalisations durables, le Royaume a donné un exemple humain et civilisé dans la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et dans les efforts visant à remédier à ses conséquences. Nous avons obtenu ces résultats en mettant en place de services de santé et de traitement complets et d'examen gratuits pour tous les citoyens et résidents, ce qui a été reconnu par l'Organisation mondiale de la Santé, qui a cité Manama comme la première ville saine du Moyen-Orient, et en mettant en œuvre de cinq trains de mesures financières et économiques à travers 40 initiatives pour appuyer les individus, le secteur privé et les secteurs les plus touchés, pour un montant de 12 milliards de dollars, soit l'équivalent d'un tiers du produit intérieur brut du Royaume.

Le Gouvernement bahreïnien poursuit la mise en œuvre du plan de relance économique et de ses programmes visant à accélérer la création d'emplois pour les citoyens ; la construction de cinq nouvelles cités résidentielles ; la modernisation de la législation et des procédures commerciales et financières ; l'ouverture et la diversification de l'économie ; et la mise en œuvre de stratégies et de projets dans les domaines de la santé, de l'éducation, du tourisme et du développement technique. Durant l'année écoulée, nous avons atteint un taux de croissance économique net de près de 5 %. La contribution du secteur non pétrolier à notre produit intérieur brut a augmenté pour atteindre à 83 % et les investissements étrangers directs ont aussi augmenté, jusqu'à 35,5 milliards de dollars, selon un rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Le Royaume de Bahreïn a également renforcé sa prestigieuse position à l'échelle internationale selon les indicateurs internationaux, se hissant à la deuxième place dans le monde arabe et au trente-cinquième rang au niveau international sur la liste des pays à développement humain très élevé, selon un rapport du Programme des Nations Unies pour le développement. Mon pays est classé premier dans le monde arabe et vingt-et-unième au niveau international dans le « World Happiness Report » (rapport sur le bonheur dans le monde) de l'année 2022, publié par le Réseau des solutions pour le développement durable. Il s'est également classé au trente-quatrième rang mondial selon l'Indice de performance logistique de la Banque mondiale et a occupé la première place dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord selon l'Indice de liberté économique du monde publié par l'Institut Fraser. Nous partageons également notre expérience entrepreneuriale avec 48 pays, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

Le Royaume de Bahreïn a fait de grands progrès dans le domaine de la transformation numérique, en assumant la présidence de l'Organisation de coopération numérique et en devenant membre du Conseil de l'Union internationale des télécommunications. Il a été classé parmi les meilleurs en matière d'administration numérique, se situant au premier rang mondial pour la distribution d'Internet, selon la Banque mondiale. L'Organisation des Nations Unies estime que le taux de développement de l'administration en ligne de Bahreïn est également élevé. La fourniture de plus de 600 services publics par l'intermédiaire de plateformes en ligne et la couverture à 100 % des réseaux de cinquième génération en sont la preuve. Le développement de l'administration

en ligne se traduit également par l'adoption d'une stratégie nationale visant à soutenir la transition vers la quatrième révolution industrielle et l'économie numérique, ainsi que par notre investissement dans les sciences de l'avenir, avec la création de l'Agence nationale des sciences spatiales et le lancement du premier satellite entièrement construit par notre pays.

À cet égard, nous tenons à féliciter les Émirats arabes unis, pays frère, pour les progrès remarquables qu'ils ont accomplis dans le domaine spatial. Nous les félicitons pour le retour réussi sur Terre de l'astronaute des Émirats arabes unis Sultan Al-Neyadi, qui a franchi une étape scientifique importante en devenant le premier Arabe à effectuer une sortie dans l'espace à l'extérieur de la station spatiale internationale.

Le Royaume de Bahreïn a conservé sa première place parmi les pays arabes s'agissant de l'indice de Bâle sur la lutte contre le blanchiment d'argent, y compris en ce qui concerne le financement du terrorisme, en complément de son rôle actif dans la création et l'accueil du Groupe d'action financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Nous avons également conservé notre prestigieuse position dans le groupe de pays de catégorie 1 pour la sixième année consécutive dans le rapport du Département d'État des États-Unis sur la traite des personnes. Par ailleurs, Bahreïn a reçu les félicitations de la communauté internationale pour son bilan en matière de droits de l'homme, sa préparation à la cybersécurité et son rôle dans la lutte contre le trafic de drogues et divers crimes économiques et la cybercriminalité.

Nous sommes fiers des progrès et des contributions des femmes en tant que partenaires actives dans le processus de développement global, que ce soit en tant que ministres, parlementaires, juges ou ambassadrices. Les Bahreïniennes représentent 22 % des membres du Gouvernement ; 23 % des membres du Parlement ; 56 % de la main-d'œuvre nationale dans le secteur de l'administration électronique ; 35 % des acteurs du secteur privé ; et 34 % du personnel diplomatique. Il s'agit là d'un des indicateurs positifs qui reflètent les efforts déployés par le Conseil suprême des femmes et les initiatives prises par celui-ci dans le cadre du plan national pour la promotion des Bahreïniennes, ainsi que d'autres plans nationaux, et législations stratégiques visant à protéger les droits des femmes, de la famille et des enfants ; à fournir des soins, une réadaptation et un emploi aux personnes handicapées ; à garantir les droits des personnes âgées ; et à assurer la protection contre la violence domestique et à renforcer le système de protection sociale.

Convaincu du droit des peuples de vivre dans un environnement sain, propre et durable, le Royaume de Bahreïn réaffirme son soutien aux initiatives internationales prises en matière de changements climatiques. Nous sommes déterminés à parvenir à zéro émission nette d'ici à 2060 ; à réduire les émissions de dioxyde de carbone d'ici à 2035 ; à doubler le nombre d'arbres et, en particulier, à quadrupler le nombre de mangroves, d'ici à 2035 ; à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir les sources d'énergie renouvelables ; et à protéger la biodiversité. Nous souhaitons aux Émirats arabes unis plein succès dans l'organisation et la présidence de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à la fin de l'année.

La paix est notre choix stratégique pour un monde plus sûr, plus stable et plus prospère. Nous croyons fermement dans la coopération constructive et la coexistence pacifique entre les nations et les peuples. Nous reconnaissons que, compte tenu du caractère inévitable de la vie en commun, le dialogue et l'harmonie doivent prendre le pas sur les différends et les conflits, sur la base de notre conviction que tous les êtres humains ont droit à la liberté, à la justice, à la prospérité et à la dignité humaine, sans distinction de sexe, de race, d'origine, de langue, de religion ou de conviction.

À cet égard, le Royaume de Bahreïn, à la lumière des nobles initiatives prises par S. M. le Roi, est fier d'avoir réussi à partager avec le monde son expérience pionnière en matière de tolérance, de coexistence pacifique, de respect des droits de l'homme et de promotion des valeurs de solidarité et de l'action humanitaire et de développement international à différents niveaux.

Premièrement, je voudrais mentionner la publication de la déclaration faite par le Royaume de Bahreïn sur la liberté de religion et de croyance, la création du Centre mondial du Roi Hamad pour la coexistence pacifique et les sages et constantes initiatives de S. M. le Roi visant à promouvoir la tolérance, le dialogue et le rapprochement religieux et culturel.

Deuxièmement, le Royaume a accueilli des conférences régionales et internationales visant à promouvoir la sécurité régionale et le dialogue entre les religions, les sectes et les cultures, la plus récente étant le Forum de Bahreïn pour le dialogue, qui s'est tenu sur le thème « Orient et Occident pour une coexistence humaine », avec la participation du pape et du grand imam d'Al-Azhar. Nous avons également accueilli la réunion de l'Assemblée générale de l'Union interparlementaire sur la promotion

de la coexistence pacifique et des sociétés inclusives, en mettant l'accent sur la lutte contre l'intolérance. Cela reflète les principes fermes et profondément enracinés du Royaume de Bahreïn en matière de respect de la diversité culturelle, ethnique et religieuse, ainsi que son héritage historique et culturel vieux de plus de 5 000 ans.

Troisièmement, mon pays continue de contribuer activement à la concrétisation des buts visés par l'Organisation des Nations Unies en décernant des prix internationaux pour le dialogue, la coexistence pacifique, les services rendus à l'humanité, la transformation numérique dans le domaine de l'éducation et l'autonomisation des femmes et des jeunes dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable. Nous avons également lancé une initiative pour les Journées internationales de la conscience et de l'art islamique. En outre, nous avons fourni une assistance humanitaire et des secours à de nombreux pays touchés par les répercussions des guerres, des conflits et des catastrophes naturelles grâce aux efforts de la Fondation royale humanitaire et de la Société du Croissant-Rouge de Bahreïn.

Sous l'approche réformiste, humanitaire et diplomatique de S. M. le Roi, avec le soutien et le suivi de S. A. R. le Prince héritier et Premier Ministre et l'engagement de son peuple loyal et dévoué, le Royaume de Bahreïn continue à maximiser ses gains en matière de développement et de civilisation, à renforcer ses nobles valeurs et ses réalisations culturelles et à jouer un rôle plus actif dans le renforcement de la solidarité internationale. Notre objectif est l'avènement d'un monde stable et sûr, exempt de tensions et de haine, qui promeut l'affection, la tolérance, la fraternité et la coopération pour le bien de l'humanité. Nous aspirons à construire un avenir radieux pour les générations futures.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre suédois des affaires étrangères, S. E. M. Tobias Billström.

M. Billström (Suède) (*parle en anglais*) : Avec le recul, nous – la communauté internationale – n'avons pas reconnu les signes pour ce qu'ils étaient. La guerre en Géorgie en 2008 et l'agression en Ukraine depuis 2014 et en Syrie à partir de 2015 montrent clairement que la Russie n'a aucun scrupule à utiliser la force militaire pour atteindre ses ambitions politiques, recréer son ancien empire colonial et porter atteinte à l'ordre de sécurité européen et à la Charte des Nations Unies. Nous ouvrons la session de l'Assemblée générale de cette année à un moment où un membre permanent du Conseil de sécurité, organe chargé du maintien de la paix et de la

sécurité internationales, a prouvé son mépris total pour la vie humaine, en Ukraine et dans le monde. La Russie utilise la nourriture une arme et aggrave la crise alimentaire mondiale, tout récemment en réimposant son blocus contre les livraisons de céréales à travers la mer Noire, détruisant délibérément les infrastructures céréalières et portuaires ukrainiennes. En agissant de la sorte, la Russie limite l'approvisionnement en denrées alimentaires d'un grand nombre de personnes, y compris les plus vulnérables de la planète.

Entre-temps, les voies de solidarité de l'Union européenne, c'est-à-dire les efforts visant à créer d'autres voies d'exportation pour les denrées alimentaires en provenance d'Ukraine, sont devenues une bouée de sauvetage. L'Ukraine exporte plus de trois millions de tonnes de céréales chaque mois par les voies de solidarité. La Suède et l'Union européenne ont également augmenté leur aide alimentaire humanitaire au niveau mondial et stimulé le soutien à la production alimentaire locale. En violation flagrante du droit international, la Russie tente de priver l'Ukraine de son droit d'exister en tant que nation souveraine. Si nous laissons faire, la Russie poursuivra sans doute ses ambitions impériales. Les intentions nourries par ce pays ne s'arrêteront pas à l'Ukraine. Les soldats ukrainiens se battent non seulement pour la survie de leur pays, mais aussi pour notre sécurité et pour le respect de l'intégrité territoriale.

Chaque État a le droit souverain de faire ses propres choix en matière de politique de sécurité. Dans l'exercice de ce droit, la Suède a demandé à adhérer à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – une décision historique qui met fin à la politique de non-alignement militaire de mon pays, qui remonte à 1812. Notre adhésion à l'OTAN renforcera notre sécurité et – avec l'admission de la Finlande – améliorera la stabilité dans l'ensemble de la région euro-atlantique. La Suède respectera les engagements qu'elle a pris dans le cadre du Traité de l'Atlantique Nord et à l'égard de tous les autres alliés.

L'Assemblée générale a condamné à plusieurs reprises les violations flagrantes du droit international, y compris de la Charte des Nations Unies, commises par la Russie. Le peuple ukrainien a souffert des attaques contre les écoles, les hôpitaux et les infrastructures civiles. La Russie a enlevé des milliers d'enfants ukrainiens. La liste des crimes commis par la Russie contre le droit international en Ukraine est longue. La Russie doit et devra répondre de ses actes. L'application du principe de responsabilité, y compris pour le crime d'agression, est une condition nécessaire pour que justice soit rendue

aux victimes et un moyen de dissuasion contre de futures violations. La Suède est favorable à la création d'un tribunal chargé de poursuivre le crime d'agression commis contre l'Ukraine. La Charte des Nations Unies constitue également la base de la formule du retour de la paix en Ukraine, qui reçoit le soutien d'un nombre croissant de pays de toutes les régions. Nous saluons les initiatives qui contribueront à une paix juste et durable fondée sur le droit international. C'est dans notre intérêt à tous.

Le monde est en effet très différent de ce qu'il était lorsque le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été adopté il y a huit ans. Le rythme de la réduction de la pauvreté s'est ralenti, les besoins humanitaires augmentent et les changements climatiques s'accroissent. Le Sommet sur les objectifs de développement durable qui s'est tenu en début de semaine a été une occasion très attendue d'imprimer un nouvel élan à la réalisation du Programme 2030 et des objectifs de développement durable.

La Suède est un partenaire engagé en faveur du système des Nations Unies pour le développement auquel elle contribue, ainsi qu'un fournisseur important d'aide humanitaire. Il est impératif que le système des Nations Unies pour le développement continue de rechercher une efficacité et une efficience accrues, en particulier au niveau national. La Suède est généreuse en matière d'aide publique au développement. Nous sommes l'un des rares pays au monde à atteindre l'objectif fixé à l'Organisation des Nations Unies de consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'aide au développement. Celle-ci doit jouer un rôle de catalyseur parallèlement au commerce, à l'investissement privé, à l'amélioration de l'accès aux capitaux et à la mobilisation des ressources nationales. Des institutions nationales solides restent une condition préalable au développement. Les banques multilatérales de développement jouent un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de développement durable, en recourant à des modes de financement novateurs et en mobilisant des financements à grande échelle – à la fois des capitaux privés et des ressources nationales. Nous soutenons la transformation de leur modèle d'activité afin de mieux faire face aux défis mondiaux, tout en maintenant la question de la réduction de la pauvreté et des changements climatiques au cœur de leur mandat.

L'aide internationale au développement fournie par la Suède permet de relever les multiples défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui et contribue à un développement positif. L'aide au développement accordée par la Suède est pertinente, efficace, transparente, et elle

s'inscrit sur le long terme. Le Gouvernement suédois axe ses efforts sur la réduction de la pauvreté et les interventions sanitaires pour les plus vulnérables, en fournissant une aide à la démocratie aux défenseurs et défenseuses des droits de l'homme et en promouvant la démocratie sur tous les continents. Nous investissons dans les droits des femmes et des filles et dans les possibilités qui s'offrent à elles à travers le monde.

Les changements climatiques s'accroissent. Le mois de juillet de cette année a été le plus chaud jamais enregistré, les conditions météorologiques extrêmes causant des dégâts considérables. Lorsque le monde se réunira pour la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Doubaï en novembre, nous devons avoir collectivement des ambitions plus élevées. La Suède se félicite de l'engagement personnel fort du Secrétaire général à promouvoir le programme d'action pour le climat. Nous nous réjouissons que la future présidence des Émirats arabes unis considère l'action climatique comme un moteur de prospérité et de croissance. Nous devons mobiliser davantage de financements, tant publics que privés, dans le cadre de l'action climatique et renforcer le soutien à la résilience locale et à l'adaptation au climat. Nous continuerons à jouer notre rôle, et nous appelons les autres pays à augmenter leurs contributions.

Le financement de la lutte contre les changements climatiques est un élément essentiel de l'aide suédoise au développement. Les solutions révolutionnaires proposées par les entreprises suédoises dans des domaines tels que la production de batteries et d'acier sans énergie fossile stimulent l'action climatique dans mon pays et soutiennent la transition climatique à l'échelle mondiale. Les synergies créées entre l'innovation, le commerce et le secteur privé sont fondamentales pour réaliser la transition verte et atteindre les objectifs de développement durable.

Les technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle, transforment notre monde. Elles offrent des possibilités sans précédent, notamment pour accélérer les actions que nous menons en matière de lutte contre les changements climatiques, dans le domaine de la santé mondiale et en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. Cette évolution rapide pose également des défis en matière de sécurité internationale et de droits de l'homme. L'élaboration d'une vision commune des nouvelles technologies, fondée sur les valeurs énoncées dans la Charte des Nations Unies, sera essentielle pour exploiter leurs capacités et atténuer les risques. La Suède, aux côtés du Rwanda, cofacilite le processus d'élaboration

d'un pacte numérique mondial au sein de l'Assemblée générale, qui définira les principes communs d'un avenir numérique ouvert, libre et sûr pour tout le monde.

La Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée il y a 75 ans. Nous savons pertinemment que les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit sont des facteurs déterminants du développement. Les pays où le niveau de démocratie est élevé ont un taux de mortalité infantile inférieure de 94 % et un accès à l'eau potable supérieur de 23 % à ceux des autocraties, et ils fournissent 40 % d'électricité en plus que celles-ci. L'édification de sociétés démocratiques, respectueuses des droits de l'homme et de l'état de droit conditionnera la rapidité avec laquelle nous réaliserons le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Je voudrais souligner en particulier que l'exercice par les femmes et les filles de leurs droits humains, notamment les droits sexuels et reproductifs, est un facteur essentiel de développement et une condition préalable à la démocratie. Les droits humains sont – et doivent être – universels. Ils ne sont pas un privilège réservé à quelques-uns. Ils appartiennent à tout le monde, partout.

Ces derniers mois, la Suède a été le théâtre de destructions irrespectueuses du Coran par le feu. Ces actes de profanation sont le fait d'extrémistes et de provocateurs qui cherchent à semer la division entre musulmans et non-musulmans. Nous ne devons pas laisser ces provocateurs parvenir à leurs fins. Le Gouvernement suédois rejette fermement tout acte d'intolérance. Ces actes offensants commis par des individus lors de manifestations en Suède ne reflètent pas l'opinion de notre gouvernement ni celle de la majorité du peuple suédois. Au fil des ans, nous avons accueilli un grand nombre de musulmans et nous nous sommes efforcés d'intégrer les nouveaux arrivants et leurs enfants dans notre société. Nous maintenons un dialogue étroit avec le monde musulman et avons invité le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique à effectuer une visite dans notre pays. Les droits à la liberté de religion, à la liberté de réunion, à la liberté d'expression et à la liberté de manifestation sont des droits constitutionnels en Suède. Ces libertés ont bien servi notre pays et notre cohésion sociale et ont fait de nous une société ouverte et libre. Notre gouvernement a décidé de mener une enquête en vue d'amender la loi sur l'ordre public, qui régit le pouvoir de l'Autorité de police suédoise de refuser une demande d'autorisation pour organiser un rassemblement public. Nous devons faire front commun pour combattre toutes les formes de racisme, d'intolérance et de haine.

La guerre d'agression illégale menée par la Russie contre l'Ukraine met en péril la sûreté et la sécurité nucléaires en Ukraine et au-delà. Les menaces brandies par la Russie de recourir à l'arme nucléaire, la volonté déclarée de ce pays de procéder à un essai nucléaire et son annonce du déploiement d'armes nucléaires au Bélarus sont totalement irresponsables. L'expansion des arsenaux nucléaires sans transparence, l'abandon des accords de maîtrise des armements et les menaces de prolifération régionale suscitent de vives inquiétudes. Le multilatéralisme est notre meilleure chance de relever ces défis et de réaliser les objectifs inscrits dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Tous les États doivent contribuer à la réalisation de ces progrès.

Nos zones géographiques sont liées et nos défis sont communs. Et si nos défis sont communs, nos possibilités le sont également. Nous devons nous efforcer de les mettre en œuvre ensemble. Ce n'est pas la première fois que le monde est confronté à des défis nombreux et complexes. Ces défis exigeront beaucoup de nous : une collaboration étendue, du pragmatisme, un travail acharné, des compromis et une détermination partagée. L'histoire nous montre que les périodes sombres peuvent être surmontées. Le Sommet de l'avenir qui se tiendra l'année prochaine nous donnera l'occasion de confirmer notre attachement à la Charte des Nations Unies et à un ordre international fondé sur des règles, alors que nous nous apprêtons à relever les défis qui nous attendent. Les générations futures devraient, dans une plus large mesure, pouvoir vivre en sécurité, jouir des droits humains et vivre dans des sociétés prospères. Il est de notre devoir et de notre responsabilité de faire en sorte qu'il en soit ainsi.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la fonction publique du Commonwealth des Bahamas, S. E. M. Frederick Audley Mitchell.

M. Mitchell (Bahamas) (*parle en anglais*) : C'est un honneur et un privilège pour moi que de prendre la parole du haut de la tribune de l'Assemblée générale cette année encore, et ce pour la dixième fois. Je suis fier de participer à nouveau à ces assises très importantes, mais je le suis d'autant plus que c'est un fils de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et de la région des Caraïbes au sens large qui en est le Président. Je souhaite donc plein succès à l'Ambassadeur Dennis Francis, et je voudrais simplement déclarer que les Bahamas sont prêtes à l'aider et à le soutenir.

L'Institut national de la statistique des Bahamas a indiqué cette année, dans le cadre du recensement national,

que 399 314 personnes vivent actuellement dans notre pays – arrondissons ce chiffre à 400 000. Nous sommes un petit pays de 700 îles, cayes et récifs – cela est clair. Nous avons 4 000 milles carrés de terre dans 100 000 milles carrés d'océan – cela est clair. Nous sommes donc un petit État insulaire en développement – et cela est très clair. Le Premier Ministre Philip Edward « Brave » Davis estime que les changements climatiques représentent la principale question de politique étrangère pour les Bahamas. Il a exprimé la peur existentielle qui nous habite, ainsi que d'autres peuples insulaires, dans l'Atlantique comme dans le Pacifique : allons-nous devenir des réfugiés climatiques ou serons-nous condamnés à mourir dans l'eau ? Ce soir, je porte un cadeau qui m'a été offert par le peuple des Îles Marshall, en signe de solidarité avec les habitants du Pacifique.

Étant donné que le Premier Ministre de notre pays a exprimé ces sentiments lors de nombreuses réunions auxquelles il a participé à travers le monde pendant des années au cours de son mandat, il a été choquant d'entendre la position nationale d'un de nos partenaires des pays développés sur les réparations pour les pertes et préjudices causés par les changements climatiques. Ce pays partenaire a déclaré qu'il n'y aurait en aucun cas de telles réparations. Les petits États insulaires en développement tels que les Bahamas négocient depuis plus de 30 ans sur les pertes et dommages. Nous nous posons alors la question suivante : quelle est la valeur de 399 314 vies ?

Le terme « réparations » a également une grande signification dans un autre contexte. Des millions d'Africains ont été arrachés à leur continent, amenés en Occident et ont travaillé gratuitement pendant 200 ans. Dans l'Empire britannique, ils ont été « libérés » en 1834 et ont travaillé gratuitement pendant quatre ans dans le cadre d'un programme d'apprentissage. Le Gouvernement britannique a versé 20 millions de livres sterling, soit 40 % du budget national de l'époque, aux esclavagistes pour la perte de leurs biens. Cette somme équivaut à 17 milliards de livres sterling en monnaie d'aujourd'hui, et nous apprenons que les obligations viennent d'être remboursées en 2015. Pourtant, pas un centime n'a été versé aux esclaves ou à leurs descendants. Et aucune excuse n'a été présentée pour la tragédie morale que représente l'esclavage. Une telle attitude signifie « non » aux réparations pour les dommages climatiques et « non » aux réparations pour l'esclavage – « non » encore et encore.

Cependant, la génération de dirigeants qui nous a précédés n'a pas accepté une réponse négative. Et c'est

pourquoi nous sommes plus libres aujourd'hui que nous ne l'étions il y a une génération, tout comme ils étaient plus libres que la génération avant eux. Lorsque le Premier Ministre jamaïcain Michael Manley s'est présenté à cette même tribune après sa victoire historique aux élections de 1972 et a réclamé un nouvel ordre économique international (voir A/PV.2049), son appel à la justice économique et sociale n'a pas abouti dans un premier temps, mais il a été repris par ses successeurs, qui continuent de le lancer dans l'ensemble des Caraïbes. M. Manley répondait à l'appel lancé par Marcus Garvey de la Jamaïque avant lui et Joseph Robert Love des Bahamas, qui appartenaient à la génération précédant celle de M. Manley. De plus, Marcus Garvey a repris les appels de W. E. B. DuBois et de James Weldon Johnson, qui avaient des origines bahaméennes, avant lui. Lynden Pindling, notre père fondateur et Premier Ministre, n'a pas accepté qu'on lui réponde « non » lors de l'élaboration des accords de Nassau appelant à la libération de Nelson Mandela. Il est donc clair que « non » n'est pas une réponse acceptable à donner à un peuple non libre.

Nous, de la génération actuelle, reprenons cet appel : Brave Davis et les Bahamas disent que « non » n'est pas une réponse acceptable. C'est pourquoi les Bahamas veulent que le monde sache ce qui suit : qu'il s'agisse des réparations pour l'esclavage ou des changements climatiques, « non » n'est pas la bonne réponse. Nous devons faire entendre nos voix pour rejeter l'évangile du « non ». Tant que nous aurons une voix, nous transmettrons notre message à la génération suivante, et ainsi de suite, jusqu'à ce que nous réussissions et que la justice soit rendue.

Nous n'acceptons pas l'évangile du « non » lorsqu'il s'agit d'Haïti. Première république noire et premier État indépendant des Caraïbes, Haïti a payé cher le fait d'avoir osé déclarer et affirmer son indépendance vis-à-vis du joug colonial en 1804. Tout d'abord, il a été contraint de payer quelque 20 milliards de dollars en valeur actualisée pour que ses anciens maîtres coloniaux le laissent tranquille. Puis, au XX^e siècle, il a été gouverné pendant deux décennies par une armée d'invasion qui a vidé les caisses de l'État et a transféré de force des fonds à Washington. Et aujourd'hui, nous nous demandons pourquoi la situation est aussi grave qu'elle l'est. Le monde occidental a une dette envers Haïti et le peuple haïtien, et nous devons tout mettre en oeuvre pour les aider à résoudre leurs problèmes.

La situation de sécurité en Haïti aujourd'hui est intenable. Je remercie les gouvernements des pays développés, à savoir les États-Unis et le Canada, et ceux de

la CARICOM pour le travail qu'ils ont accompli en vue de résoudre les problèmes politiques et de sécurité dans ce pays. J'exhorte le peuple haïtien, et en particulier ses dirigeants, à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour continuer à œuvrer en faveur d'un règlement politique dirigé par les Haïtiens, ce qui nécessitera des compromis.

Face à cette crise humanitaire dans notre région, l'Organisation des Nations Unies a reçu de nombreuses annonces de contributions humanitaires qui permettent à peine de répondre aux besoins humanitaires du peuple haïtien sur le terrain. Nous devons approuver sans délai un projet de résolution soutenu par le Conseil de sécurité sur une force multinationale pour Haïti. Tout d'abord, je voudrais remercier le Gouvernement kényan de s'être engagé à diriger une force multinationale pour améliorer les conditions de sécurité en Haïti. Les Bahamas prévoient de se joindre à lui, tout comme la Jamaïque, et d'autres pays des Caraïbes ont promis une aide humanitaire. Ils se sont engagés, avec tous les autres États, à apporter leur soutien, mais une résolution du Conseil de sécurité est nécessaire pour passer à l'action. Comme je l'ai dit, les Bahamas et la Jamaïque ont promis de fournir des contingents, et d'autres États de la CARICOM ont promis de fournir une aide humanitaire.

Un règlement géopolitique doit également être possible à Cuba. Ce magnifique pays, avec un riche patrimoine et un peuple intelligent, a souffert de mesures économiques qui semblent lui avoir été imposées de l'extérieur sur la base d'une idéologie. Toutefois, si l'on peut faire des affaires avec le Viet Nam, il n'y a aucune logique qui empêche de faire des affaires avec Cuba. Ce qui est paradoxal, c'est qu'il est difficile d'effectuer des transactions en dollars des États-Unis à Cuba, alors que neuf vols ou plus partent chaque jour de Miami pour La Havane et y reviennent, et que la plus grande ambassade à La Havane est celle des États-Unis. Nous nous félicitons de toutes les mesures prises par l'actuelle Administration des États-Unis pour revenir à la situation de 2016 comme point de départ, mais il serait encore plus raisonnable de lever toutes les restrictions et de normaliser les relations avec Cuba dans les plus brefs délais. Le maintien du statu quo représente un problème de sécurité pour les Bahamas.

Enfin, je souhaite reprendre un thème favori du Premier Ministre de notre pays, à savoir les pathologies résultant de la relation asymétrique entre nos partenaires commerciaux de l'Union européenne et des Amériques sur la question des services financiers. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Union européenne se sont arrogées le droit d'être la

police morale du monde en matière de fiscalité. Le résultat est que le libre-échange n'existe plus, mais qu'un processus fiscal est imposé par nos anciens maîtres coloniaux, rendant les opérations bancaires si difficiles dans nos pays, et le commerce international encore plus difficile. En outre, ils ont franchi une étape supplémentaire en imposant désormais l'obligation d'obtenir ce qu'ils appellent une autorisation de voyage électronique pour entrer dans leurs pays, même lorsqu'ils affirment qu'aucun visa n'est requis pour l'entrée sur leur territoire.

Le Premier Ministre se joint donc à d'autres États en développement pour appuyer une convention des Nations Unies sur la fiscalité qui régira les normes relatives aux cadres fiscaux, y compris les services financiers. L'OCDE ne peut pas déclarer qu'il dispose de la légitimité nécessaire pour élaborer des documents universels tant que ses mécanismes de prise de décision et sa composition ont un caractère exclusif. C'est pourquoi, à notre avis, l'ONU est l'organe approprié et universel pour concevoir et mettre en place une architecture d'administration fiscale internationale équitable et inclusive, avec une représentation sur un pied d'égalité.

Les Bahamas ont 50 ans cette année. Le 10 juillet 1973, nous sommes devenus indépendants et cette année, 50 ans plus tard, c'est un moment de grande fierté pour nos citoyens. À l'école primaire Sandilands, dans ma circonscription à Nassau, il y a une chanson populaire dont les paroles sont même connues par les petits enfants, et je parie que les membres de la délégation la connaissent également. Un homme nommé Elkin Outten a chanté cette chanson, qui dit « Nassau est la capitale » et les enfants disent « Bahamas » ; « Bimini est la porte d'entrée », et les enfants disent « Bahamas » ; « 1492, Christophe Colomb est arrivé », et les enfants répondent « Bahamas ». « 1973, nous sommes devenus libres », – « Bahamas ». Joyeux anniversaire aux Bahamas, joyeux jubilé d'or aux Bahamas. Nous sommes fiers de notre pays. Je laisse cette chanson à toutes les personnes ici présentes et les invite à venir nous rendre visite. Huit millions de touristes se joindront à nous cette année – nous sommes un peuple fort de 400 000 personnes. Restez et profitez de notre beauté ; comprenez notre vulnérabilité climatique. Dans notre travail, nous demandons à tous et à toutes de se joindre à nous pour aider à inverser la montée des marées. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de l'ONU.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des relations

extérieures et des cultes de la République du Costa Rica, S. E. M. Arnaldo Ricardo André Tinoco.

M. André Tinoco (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Le Costa Rica félicite le Président de l'Assemblée générale de son élection et réaffirme son engagement à travailler pour atteindre les objectifs que nous sommes fixés pour cette session. Nous sommes confrontés à des défis anciens et nouveaux, sous la forme de conflits qui se propagent comme une traînée de poudre aux quatre coins du monde.

En ce qui concerne la guerre contre l'Ukraine, le Costa Rica demande instamment que des mesures concrètes et immédiates soient prises pour établir un cessez-le-feu et élaborer un plan de paix pour amener la Fédération de Russie à retirer ses troupes et à répondre de ses actes devant la justice internationale. Mon pays regrette la suspension par la Russie de l'Initiative de la mer Noire. Pour les Costaricains, il est clair que ce conflit a des répercussions au-delà des frontières de l'Ukraine, notamment l'insécurité alimentaire pour les États qui dépendent du blé ukrainien et des engrais russes.

Dans un monde aussi interconnecté, il est impératif de reconnaître qu'il n'y a plus de frontières géographiques aussi bien pour les conséquences des conflits que pour les catastrophes climatiques. Et ce sont les plus pauvres et les plus vulnérables qui portent le fardeau le plus lourd. Néanmoins, il est encore temps de corriger le tir, s'agissant de notre inaction. Je suis donc venu ici pour proposer que nous profitons de cette nouvelle session pour promouvoir des actions dans quatre domaines. Le premier est le renforcement de notre architecture de sécurité collective. Le deuxième est un nouveau pacte social mondial. Le troisième est la réforme du système financier international. Le quatrième consiste à repenser notre relation avec la planète.

Face à ces circonstances exceptionnelles, il faut faire preuve de courage et de leadership pour éviter que notre architecture de sécurité collective ne s'effondre comme un château de cartes. Il faut du courage pour parvenir à des compromis qui nous permettent de dépasser le statu quo et d'entreprendre des réformes positives. Nous sommes confrontés non seulement à la paralysie du Conseil de sécurité, mais aussi à une violation flagrante de la Charte des Nations Unies elle-même par l'un des membres permanents et au non-respect quasi généralisé des traités internationaux sur le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements par ceux qui sont censés garantir notre sécurité.

En outre, nous avons besoin de toute urgence de nouveaux cadres de gouvernance en matière de cybersécurité, de cybercriminalité et d'intelligence artificielle. La militarisation des nouvelles technologies pose des problèmes spécifiques. Par conséquent, conformément à ce qui a été convenu dans le communiqué de Belém, et avec l'Autriche et le Mexique, nous présenterons un projet de résolution à l'Assemblée générale qui aborde la question des systèmes d'armes autonomes.

Pour le Costa Rica, il est clair que la responsabilité de la durabilité du financement de la paix doit être principalement assumée par ceux qui la violent. Et je dis cela parce qu'il y a près de 15 ans, les dépenses militaires étaient légèrement supérieures à 1 000 milliards de dollars. Dix ans plus tard, les dépenses militaires mondiales ont plus que doublé et dépassent les 2 000 milliards de dollars, en dépit du fait que l'Article 26 de la Charte des Nations Unies stipule qu'il faut consacrer aux armements un minimum de dépenses afin de favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Costa Rica appelle au respect de l'Article 26 et invite tous les États Membres à s'engager à réduire intentionnellement et durablement leurs dépenses militaires. Notre seule arme doit être le droit international. C'est pourquoi le Costa Rica se félicite que l'Assemblée générale assume les fonctions que lui confère la Charte en jouant un rôle plus actif dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. Mon pays est également fier d'être à l'avant-garde de cette tendance et s'engage à poursuivre dans cette voie, car nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre qu'un Conseil de sécurité dysfonctionnel s'acquitte de ses obligations.

La sécurité humaine est le fondement d'un nouveau pacte social mondial, un pacte qui réoriente nos efforts de développement et de coopération internationale vers les besoins des populations. Cela signifie que des efforts concertés s'imposent fait pour relever les défis transnationaux tels que les migrations, la criminalité organisée et les politiques ou modèles qui renforcent les inégalités et la dégradation de l'environnement. La solidarité, la responsabilité partagée et le respect des droits humains doivent être notre boussole.

Au Costa Rica, 11 % de nos habitants sont des migrants. Nous sommes le pays d'Amérique latine qui compte la plus grande proportion de migrants par rapport à sa population totale. Selon les données du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, nous sommes le troisième pays au monde à recevoir des demandes d'asile, dont le nombre s'élevait à plus de

270 000 en septembre de cette année. Mais, en tant que pays à revenu intermédiaire, nos ressources sont limitées et nos besoins actuels et émergents n'ont pas été pris en compte. À cet égard, le Costa Rica demande à la communauté internationale de prendre des mesures immédiates pour que nous puissions gérer les flux migratoires de manière sûre et ordonnée. Nous avons besoin d'un soutien financier pour l'intégration efficace de ces personnes dans notre tissu social. Les organisations multilatérales et les institutions financières internationales doivent reconnaître que les pays à revenu moyen et élevé ne peuvent être exclus de la coopération internationale et d'une répartition équitable des ressources en fonction des besoins des pays.

Le troisième appel à l'action concerne la réforme du système financier international. La refonte du système financier international doit viser la paix, la sécurité humaine et le développement durable, au-delà d'une réorganisation géopolitique. Et ce changement doit se produire dans toutes les institutions financières internationales, y compris les banques de développement régionales et mondiales, qui doivent s'aligner sur cet objectif commun. Il s'agit ni plus ni moins d'une réforme systémique. Il ne peut y avoir de réforme sans repenser radicalement les critères d'accès à l'aide publique au développement, de manière à donner la priorité à la durabilité et à la paix dans le cadre des évaluations de risques par pays et sans mettre en place de nouveaux mécanismes visant à combler les écarts et les asymétries. Nous avons besoin de solutions anticycliques à cet échec systémique qui nous oblige à choisir entre notre sécurité humaine et le paiement de nos dettes. Nous avons besoin de plus d'investissements, de plus de coopération et de plus de financements maintenant, alors que nous pouvons encore prendre des décisions porteuses de transformation et mettre en place des filets de sécurité pour les personnes les plus touchées.

Quatrièmement, le temps nous est compté pour sauver notre maison. Nous devons repenser notre relation avec la planète. Le Costa Rica est un exemple qui montre qu'il est possible de promouvoir le développement tout en protégeant l'environnement. Son engagement à s'attaquer d'urgence aux crises environnementales interdépendantes ne fait aucun doute. Cela nécessite des actions, de l'ambition et de la détermination pour atteindre notre objectif de conservation « 30x30 » et pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C.

Nous continuons à montrer la voie en inversant la tendance à la déforestation grâce à notre programme de zones protégées et à notre programme de paiement pour

les services environnementaux, dans le cadre desquels, grâce à de nouvelles modalités, des ressources sont mises à disposition et des accords sont conclus dans le cadre du programme de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts afin de reconnaître l'ensemble de nos 22 territoires autochtones pour leur gestion de nos forêts.

Toutefois, en raison de notre situation géographique au sein d'une des régions les plus vulnérables face aux conditions météorologiques extrêmes, nous avons mis l'accent sur la prévention et la préparation afin de veiller à ce que les catastrophes naturelles aient le coût humain le plus faible possible. Toutefois, leur impact économique, en particulier sur les infrastructures, reste dévastateur et touche de manière disproportionnée les plus pauvres et les plus vulnérables, notamment les communautés rurales et côtières. C'est pourquoi, pour le Costa Rica, la résilience a toujours été un investissement intelligent lorsqu'elle repose sur la prévention, la préparation et une réponse rapide et inclusive. Telle doit être notre boussole pour renouveler notre relation avec la planète.

En tant que grand État océanique, nous lançons également l'alerte pour la santé des océans et un engagement renforcé en faveur de sa gouvernance. L'océan est touché par le réchauffement de la planète, l'élévation du niveau de la mer, l'augmentation alarmante de la pollution marine, la surexploitation des stocks halieutiques, le déclin de la biodiversité marine et la perte de coraux.

C'est donc un véritable honneur pour le Costa Rica d'être l'un des prochains organisateurs, avec la France, de la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n°14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable, qui se tiendra en juin 2025 à Nice. Le Costa Rica, quant à lui, accueillera un événement de haut niveau les 7 et 8 juin 2024, pour élever notre niveau d'ambition et surtout, de mise en œuvre et d'action pour l'océan. Il s'agira d'un espace d'intégration dans lequel les pays et les autres parties prenantes pourront partager les bonnes pratiques et les expériences de succès en matière de conservation et d'utilisation durable. Nous sommes fiers d'avoir été le deuxième pays à signer l'Accord sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Nous continuerons à promouvoir avec véhémence la reconduction d'un moratoire de précaution sur le démarrage des activités d'exploitation minière des grands fonds marins dans les zones internationales,

conformément à l'article 145 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Le Costa Rica est un exemple qui montre que le dialogue peut être plus puissant que les armes et que les critères d'inclusion et de concurrence loyale sont plus forts qu'une compétition obsessionnelle motivée par des intérêts fallacieux et égoïstes. Notre peuple ne craint pas de s'allier à ceux qui défient le principe de la loi du plus fort. Ce sont nous, qui dépendons du système international, qui comprenons l'urgence de mettre en place un système mondial qui réponde aux besoins des plus vulnérables. Les propositions faites par le Costa Rica visent à accélérer la prise de décisions nécessaires afin que nous puissions sortir de la léthargie dans laquelle l'Organisation est plongée.

Nous sommes à un tournant de l'histoire. S'il y a un moment où il faut appeler à l'action, c'est bien maintenant.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat général pour la présente séance. Nous poursuivrons le débat général demain à 9 heures dans cette même salle.

Plusieurs délégations ont demandé à exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux membres que les déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M^{me} Gahlot (Inde) (*parle en anglais*) : Je prends la parole pour exercer le droit de réponse de ma délégation à la déclaration faite plus tôt dans le débat général par le représentant du Pakistan.

Le Pakistan est multirécidiviste lorsqu'il s'agit d'abuser de cette instance pour colporter une propagande infondée et malveillante contre l'Inde. Les États Membres de l'ONU et d'autres organisations multilatérales savent bien que le Pakistan agit ainsi pour détourner l'attention de la communauté internationale de son propre bilan catastrophique en matière de droits humains.

Nous réaffirmons que les territoires de l'Union que sont le Jammu-et-Cachemire et le Ladakh font partie intégrante de l'Inde. Les questions relatives au Jammu-et-Cachemire et au Ladakh, territoires de l'Union, sont purement internes à l'Inde. Le Pakistan n'a pas qualité pour faire des commentaires sur nos affaires intérieures. Le Pakistan, qui affiche l'un des pires bilans au monde en matière de droits humains, notamment en ce qui concerne les droits des minorités et des femmes, ferait bien de

balayer devant sa porte avant de s'aventurer à pointer du doigt la plus grande démocratie du monde.

Les actes de brutalité à grande échelle perpétrés en août contre la communauté chrétienne minoritaire de Jaranwala, dans le district de Faisalabad, où 19 églises ont été détruites et 89 foyers chrétiens incendiés, constituent un exemple flagrant de violence systémique contre les minorités au Pakistan. Un traitement similaire a été réservé aux ahmadis, dont les lieux de culte ont été démolis. Le sort des femmes appartenant à des communautés minoritaires au Pakistan, notamment les hindous, les sikhs et les chrétiens, reste déplorable. Selon un rapport récent publié par la commission pakistanaise des droits de l'homme, on estime à 1 000 le nombre de femmes issues de communautés minoritaires qui, chaque année, sont victimes d'enlèvements, de conversions et de mariages forcés au Pakistan. Le Pakistan accueille et protège le plus grand nombre au monde d'entités et d'individus terroristes mis au ban de la communauté internationale.

Au lieu de se livrer à un sophisme technique, nous appelons le Pakistan à prendre des mesures crédibles et vérifiables contre les auteurs des attaques terroristes de Mumbai, dont les victimes attendent encore, 15 ans plus tard, que justice soit faite. Pour que la paix règne en Asie du Sud, le Pakistan doit prendre trois mesures : premièrement, mettre fin au terrorisme transfrontalier et mettre immédiatement un terme aux activités de son infrastructure terroriste ; deuxièmement, quitter les territoires indiens qu'il occupe illégalement et par la force ; troisièmement, mettre fin aux violations graves et persistantes des droits humains des minorités au Pakistan.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : La déclaration du représentant des Îles Salomon contenait des références non fondées sur les faits concernant le rejet en mer d'eaux traitées au moyen d'un système avancé de traitement des liquides (ALPS).

Le Gouvernement japonais a toujours fait preuve de transparence en fournissant des explications détaillées sur cette question à la communauté internationale, y compris aux membres du Forum des îles du Pacifique (FIP), sur la base de preuves scientifiques. Le Gouvernement japonais a poursuivi ces efforts tout en se soumettant à l'examen de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui est autorisée à établir ou adapter et à appliquer des normes de sécurité internationales dans le domaine de l'énergie nucléaire en vertu du Statut de l'AIEA, et qui a été reconnue comme l'autorité en matière de sécurité nucléaire par la déclaration des Ministres des affaires étrangères du Forum des îles du Pacifique, le 15 septembre. L'AIEA

a indiqué formellement que le Japon avait fourni des informations et engagé des consultations avec les parties intéressées, au Japon et à l'étranger, et qu'il avait mené d'importantes activités de sensibilisation pour garantir la transparence.

Le Gouvernement japonais n'approuverait jamais le rejet en mer d'eaux qui seraient préjudiciables à la santé humaine et à l'environnement marin. Le Gouvernement japonais a pris des mesures en se conformant strictement aux dispositions applicables du droit international, tout en tenant dûment compte des pratiques internationales, et il continuera d'agir ainsi. Le Gouvernement japonais ne rejettera jamais en mer des « eaux usées radioactives » dépassant les normes réglementaires, comme l'a affirmé le représentant des Îles Salomon. L'eau rejetée est de l'eau diluée à partir d'eaux traitées au moyen du système ALPS, qui ont été suffisamment purifiées pour que la concentration de matières radioactives autres que le tritium soit largement inférieure à la norme réglementaire.

En ce qui concerne le tritium, que l'on trouve dans l'eau rejetée par les installations nucléaires du monde entier en fonctionnement normal, le niveau de concentration, après dilution, correspondra à un septième des normes de qualité de l'eau potable fixées par l'Organisation mondiale de la Santé. Pour éviter toute confusion dans l'esprit du public, il est important de bien comprendre la terminologie.

Depuis février 2022, des fonctionnaires de l'AIEA et des experts internationaux sélectionnés par l'AIEA se sont rendus au Japon et ont mené une série d'examen de la sûreté et de la réglementation des eaux traitées par ALPS sur la base du cahier des charges convenu entre le Japon et l'AIEA. Le 4 juillet, l'AIEA a publié son rapport complet, dans lequel elle résume les conclusions des missions d'examen d'un point de vue objectif et professionnel, sur la base de preuves scientifiques. Dans son rapport, l'AIEA conclut que, premièrement, l'approche du rejet en mer d'eaux traitées au moyen du système ALPS et les activités associées sont conformes aux normes de sécurité internationales pertinentes et que, deuxièmement, l'incidence radiologique sur l'homme et l'environnement sera négligeable.

Le rapport indique également que l'AIEA poursuivra son examen et sa surveillance après le début du rejet. Le rejet d'eaux traitées par ALPS a commencé le 24 août. Le Gouvernement japonais et la Tokyo Electric Power Company, avec la participation de l'AIEA, effectuent des contrôles, mais n'ont constaté aucune anomalie. Si un incident devait se produire, par exemple la détection, grâce à

la surveillance, de niveaux de radioactivité dépassant les normes, des mesures appropriées seraient prises, telles que l'arrêt ou la suspension des rejets. L'AIEA a confirmé et déclaré publiquement que le niveau de tritium dans l'eau rejetée était inférieur à la norme. Le Gouvernement japonais continuera à fournir les informations nécessaires, y compris les résultats des activités de surveillance, à la communauté internationale, dont font bien sûr partie les membres du Forum des îles du Pacifique, en temps utile et de manière transparente, et il poursuivra ses efforts pour améliorer la compréhension de la communauté internationale en ce qui concerne la gestion de l'eau traitée par le Système avancé de traitement des liquides.

M^{me} Saleem (Pakistan) (*parle en anglais*) : Ma délégation se voit obligée d'exercer son droit de réponse à la suite de la déclaration que vient de faire la représentante de l'Inde. Les propos que nous venons d'entendre de la part de l'Inde relèvent de la pure fiction politique. Voici la liste de ces mensonges.

Premièrement, le Jammu-et-Cachemire ne fait pas partie de l'Inde. Il n'en a jamais fait partie et n'en fera jamais partie. Il suffit de demander aux habitants du Jammu-et-Cachemire. C'est précisément ce qu'a fait le Conseil de sécurité. Il a décidé que le sort final du Jammu-et-Cachemire serait décidé par son peuple dans le cadre d'un plébiscite organisé sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. L'Inde a accepté les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Elle est tenue de les mettre en œuvre en application de l'Article 25 de la Charte des Nations Unies. Elle ne l'a pas fait, en usant de la tromperie et de la force. Elle a préféré réprimer la revendication par les Cachemiriens de leur droit à l'autodétermination et à la liberté en leur imposant sa cruelle occupation. Depuis 1989, plus de 100 000 Cachemiriens sont morts en martyrs. Le 5 août 2019, l'Inde a tombé le masque et annoncé l'annexion du Jammu-et-Cachemire. Elle a élargi son armée d'occupation à 900 000 unités et imposé un confinement total, qui a fait de la belle vallée du Cachemire la plus grande prison à ciel ouvert du monde. L'ensemble de la population du Cachemire est victime des manœuvres brutales de l'Inde.

Des Cachemiriens innocents sont régulièrement tués lors d'affrontements montés de toutes pièces et d'opérations de bouclage et de ratissage. Des châtiments collectifs sont imposés, comme la destruction de villages et de quartiers entiers. Tous les dirigeants politiques cachemiriens restent incarcérés ; 15 000 garçons Cachemiriens ont été enlevés, et bon nombre d'entre eux ont disparu et ont été torturés. Une censure totale de l'information a

été imposée par la fermeture des médias et l'inculpation pour terrorisme de journalistes indépendants. Il faut le dire, un projet classique de colonisation est mis en œuvre. Toutefois, les Cachemiriens opprimés n'ont pas capitulé. Ils n'ont pas renoncé à leur revendication de se libérer de l'occupation indienne. À chaque célébration politique, ils brandissent le drapeau du Pakistan, et non celui de l'Inde. Ils supportent l'équipe pakistanaise de cricket et chantent « Pakistan Zindabad », qui signifie « Vive le Pakistan ». L'Inde peut certes occuper par la force le territoire du Cachemire, mais elle a perdu son peuple pour toujours.

Le deuxième mensonge consiste à qualifier de terrorisme la lutte pour la liberté du Cachemire, ce qui est un stratagème colonial typique. Au regard du droit international, la résistance des Cachemiriens à l'occupation étrangère est juste et légale. C'est l'occupation indienne qui est illégale. C'est l'Inde qui doit répondre de ses crimes de guerre et de ses violations des droits humains dans le territoire occupé. Les deux rapports du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés attestent de ces crimes et violations. Plus d'une dizaine de rapporteurs spéciaux du Conseil des droits de l'homme ont demandé une enquête sur les violations des droits humains au Jammu-et-Cachemire. L'Inde leur a toujours refusé l'accès au territoire occupé.

Le troisième mensonge indien consiste à présenter l'Inde comme la victime du terrorisme. Bien au contraire, l'Inde est un soutien en série du terrorisme. Elle a perpétré des actes de terrorisme contre chacun de ses voisins immédiats. La franchise terroriste indienne s'est aujourd'hui étendue au monde entier. Le Pakistan dispose de preuves solides du soutien de l'Inde au Tehrik-e Taliban Pakistan, qui a mené des attaques terroristes répétées contre des cibles civiles et militaires pakistanaises. L'insurrection de l'Armée de libération du Baloutchistan est également financée et contrôlée par l'Inde. Dans ses aveux, l'officier de la marine et espion indien qui a été capturé, Kulbhushan Jadhav, a dressé une liste exhaustive des activités terroristes de l'Inde. L'Inde doit être tenue pour responsable de ses activités terroristes.

Si un gouvernement est capable de persécuter brutalement son propre peuple, on imagine sans peine ce qu'il est capable de faire aux peuples d'autres nations. Le Gouvernement du Parti Bharatiya Janata-Rashtriya Swayamsevak Sangh, qui dirige l'Inde depuis 2014, s'est rendu coupable d'avoir imposé un règne de terreur, non seulement contre le peuple du Jammu-et-Cachemire, mais aussi contre ses propres 200 millions de musulmans, 2 millions de chrétiens et des millions de dalits et

autres hindous de basse caste. Les crimes de l'Inde ont été bien établis. On peut citer les pogroms du Gujarat, de Mumbai et de Delhi, les lynchages fréquents de musulmans par des milices gardiennes des vaches sacrées, la destruction au bulldozer de maisons et de magasins musulmans, et les discours de haine, en particulier les appels au génocide des musulmans lancés par des dirigeants politiques et des prêtres de l'Hindutva. Dans un déchaînement d'islamophobie, des musulmans ont été convertis de force ou privés de leurs droits. Le port du hijab a été interdit, des lois sur le « jihad de l'amour » ont été adoptées et des centaines de mosquées, dont la mosquée de Babri, ont été détruites à l'occasion d'une campagne visant à faire disparaître les musulmans et leur patrimoine culturel, qui est l'héritage même de l'Inde. Au cours des huit premiers mois de l'année 2023 seulement, 525 attaques ont été perpétrées contre des chrétiens, parmi lesquelles on peut citer le récent et terrible massacre de chrétiens par des membres de tribus hindoues dans le nord-est de l'Inde. Depuis 2018, 100 000 crimes commis contre des dalits ont été enregistrés. Des milliers de sikhs ont été tués au Temple d'Or au cours des émeutes orchestrées en 1984 et depuis lors.

Tant que son sentiment d'impunité perdurera, l'Inde ne mettra pas un terme à ses violations des droits humains et du droit international. Le monde doit cesser de donner un blanc-seing à l'Inde pour des raisons stratégiques.

M. Karimi Magham (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je prends la parole pour exercer mon droit de réponse à la suite de la déclaration prononcée par le Premier Ministre du régime israélien au cours du débat général de ce matin.

Avant de répondre à ces remarques insolites, ma délégation souhaite exprimer sa profonde gratitude aux agents du protocole et de sécurité présents dans la salle de l'Assemblée générale qui, s'acquittant de leur mission, sont intervenus immédiatement pour arrêter et expulser le soi-disant Ambassadeur du régime israélien, qui était bel et bien déterminé à perturber le débat général de haut niveau mardi après-midi. Le dévouement de ces agents est un modèle pour l'Organisation des Nations Unies et pour nous tous, qui ne devons jamais transiger sur l'application de la loi contre les criminels, car la communauté internationale, et en premier lieu le Conseil de sécurité, a la responsabilité de se pencher sur le sombre bilan des brutalités et des méfaits du régime israélien. Les propos tenus aujourd'hui par le Premier Ministre israélien n'expriment rien d'autre que le marasme d'un régime totalement isolé. Les allégations sans fondement des responsables

israéliens ne trompent plus personne. Les campagnes iranophobes et la diffusion systématique et généralisée de désinformation et d'allégations infondées contre l'Iran ont toujours été l'un des principaux éléments des déclarations ou, pour mieux dire, de la comédie à laquelle se livrent les autorités israéliennes dans cette enceinte.

La République islamique d'Iran rejette catégoriquement et condamne fermement les affirmations gratuites et dénuées de fondement portées contre elle, notamment celles relatives à son implication par rapport aux drones utilisés dans la guerre en Ukraine, ou à la fourniture de ces drones. Ces allégations sans fondement, qui reposent uniquement sur des opérations sous fausse bannière et des hypothèses fabriquées de toutes pièces, ne sont rien d'autre qu'une campagne de propagande lancée par certains États afin de promouvoir leurs intérêts politiques. De fait, le régime israélien cherche désespérément à faire oublier son lourd et funeste bilan consistant à héberger, financer, encourager et armer les réseaux terroristes les plus dangereux, à diffuser des discours de haine et une idéologie extrémiste, à mener des politiques et des pratiques déstabilisatrices et à commettre des crimes depuis plus de sept décennies contre les Palestiniens, autant d'actes qui sont perpétrés en violation flagrante des principes élémentaires de la morale, de l'humanité et des règles du droit international. Parce qu'il possède tous les types d'armes de destruction massive, le régime israélien continue de mettre en péril la paix et la sécurité dans la région et au-delà, et brave sans vergogne les constants appels internationaux à adhérer aux instruments internationaux juridiquement contraignants interdisant les armes de destruction massive. Ainsi, le régime continue d'entraver sérieusement la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, qu'a proposée l'Iran en 1974.

Ce régime prétend néanmoins que les capacités de l'Iran en matière d'armes classiques et son programme nucléaire au caractère exclusivement pacifique, qui est soumis à la plus stricte vérification de l'Agence internationale de l'énergie atomique, constituent une menace pour la stabilité régionale. Il ne s'agit là que d'une manœuvre hypocrite qui vise à détourner l'attention du danger réel que ce régime fait peser sur la paix et la sécurité régionales, en particulier par ses arsenaux d'armes nucléaires, ainsi que ses installations et activités nucléaires clandestines non soumises aux garanties.

Le régime israélien n'a manqué aucune occasion de menacer de recourir à la force contre d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Et voilà que le représentant de ce régime a abusé de cette rencontre de

haut niveau pour menacer mon pays de recourir à la force en usant de ses capacités militaires, armes nucléaires comprises, ce qui constitue une violation flagrante de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies. Il convient de noter que la République islamique d'Iran se réserve la possibilité d'exercer son droit naturel de légitime défense, qu'elle tient du droit international et de la Charte des Nations Unies, pour répondre de manière énergique à toute menace ou à tout acte illicite du régime israélien.

On ne saurait passer sous silence le fait que l'occupation et le racisme israéliens sont au cœur de tous les conflits au Moyen-Orient. Cette révoltante occupation israélienne a provoqué de nombreuses crises et une grande instabilité dans toute la région. Dès lors, il est pour le moins paradoxal que le Premier Ministre du régime israélien ait parlé d'une initiative de paix régionale alors que son régime sanguinaire projette d'annexer davantage de territoires palestiniens, qui sont déjà occupés. Il va sans dire que le régime israélien, le dernier des régimes d'apartheid et le seul qui pratique et légalise ouvertement le racisme, cherche à surfer sur la vague qui le mènera à la légitimité internationale. Il s'agit d'un régime terriblement régressif qui se prétend progressiste. Faute de

légitimité internationale, le représentant du régime israélien aborde toutes les questions non pertinentes pour détourner l'attention des motivations politiques qui sous-tendent ses politiques racistes.

Condamnant dans les termes les plus forts possibles tous les crimes commis par le régime israélien contre les Palestiniens, la République islamique d'Iran réaffirme son soutien à la juste cause du peuple palestinien et à la pleine réalisation de tous ses droits inaliénables, en particulier son droit naturel à l'autodétermination et à la création d'un État palestinien indépendant sur l'ensemble du territoire palestinien, avec Al-Qods al-Charif pour capitale.

Les Nations Unies doivent faire cesser immédiatement cette pratique injustifiable et inacceptable et contraindre le régime israélien à mettre un terme complet et immédiat à tous ses crimes contre les Palestiniens et son occupation de tous les territoires palestiniens, du Golan syrien occupé et de certaines parties du Liban. Les Nations Unies doivent amener ce régime à répondre des crimes internationaux extrêmement graves qu'il commet depuis sept décennies.

La séance est levée à 20 h 55.